doing**business**in®

for **Sustainable Development Goals** - United Nations



Mauritanie

Du potentiel naturel à la création de valeur

وكالة ترقية الاستثمارات في موريتانيا
AGENCE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS EN MAURITANIE

MREITI

OCDE dev
CENTRE DE DÉVELOPPEMENT

UN GLOBAL COMPACT

25 ANS

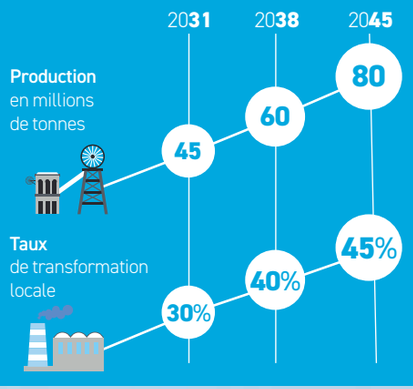
SOCIÉTÉ NATIONALE INDUSTRIELLE ET MINIÈRE (SNIM)

Positionner la Mauritanie comme hub minier régional

1 Vision globale d'un programme intégré

Transformation profonde via un programme stratégique d'entreprise.

Ambition : devenir un hub minier régional



2 Répondre aux exigences environnementales des marchés à travers le développement de produits de haute qualité :

Pellets

HBI
(Hot Briquetted Iron)

3 Des leviers stratégiques clés

- →Transition énergétique
- →Valorisation des ressources humaines
- →Ancrage territorial
- →Partenariats
- →Diversification du portefeuille produit
- →Positionnement sur le marché
- →Logistique minière

Snim





SNIM : L'AMBITION D'UNE TRANSFORMATION STRATÉGIQUE

La SNIM engage une transformation d'envergure pour changer durablement d'échelle. La société trace une trajectoire ambitieuse à l'horizon 2045, portée par une vision intégrée et des leviers stratégiques clairement identifiés. Elle entend ainsi conjuguer performance économique, responsabilité environnementale et ancrage territorial pour faire de la Mauritanie un hub minier régional.

La SNIM (Société nationale industrielle et minière) est engagée dans une profonde transformation à travers un ambitieux programme stratégique d'entreprise (PSE).
L'ambition affichée par la SNIM est claire : changer d'échelle, avec une production annuelle de 80 millions de tonnes de minerai de fer, à l'horizon 2045, précédé d'horizons intermédiaires en 2031 et 2038.
Pour ce faire, il s'agira de tripler la production du minerai de fer, à l'horizon 2031, tout en amorçant une transformation locale d'une partie du brut mauritanien par le développement d'unités de production de pellets et de minerai de fer HBI (Hot Briquetted Iron).
Les leviers de cette mutation stratégique sont identifiés : transition énergétique ; valorisation des ressources humaines ; ancrage territorial ; développement des partenariats ; diversification du portefeuille produit ; positionnement renforcé sur le marché ; développement de la logistique minière ; optimisation des gisements existants ; développement de nouvelles ressources minières ; maîtrise de la chaîne de valeur…

DES ATOUTS MAJEURS

Cette stratégie bénéficie également d'atouts majeurs : des ressources minérales considérables, une expérience de plus de six décennies, des compétences qualifiées et expérimentées, une solide infrastructure de production et de transport (plusieurs usines, une ligne de chemin de fer de plus de 700 km, un port de chargement en eau profonde, une large digitalisation des processus). Ces maillons de la chaîne de valeur font l'objet d'importantes réformes en vue de les aligner sur les objectifs du PSE.

FAIRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE UN LEVIER DE COMPÉTITIVITÉ

La SNIM fait également de la transition énergétique un facteur déterminant de compétitivité. Elle constitue un levier important dans sa politique de réduction des coûts, de sécurité énergétique et de décarbonation de ses opérations.
L'énorme potentiel solaire et éolien, dont dispose le pays, constitue un terreau pour le développement des énergies vertes à grande échelle, garantissant la production d'un minerai à faible intensité carbone.
Par ailleurs, la SNIM réfléchit déjà à l'intégration de l'hydrogène vert dans sa chaîne de production, dont l'association avec le gaz naturel et les énergies renouvelables, pourrait offrir plus d'opportunités de transformation.



TCN
TERMINAL À CONTENEURS
DE NOUAKCHOTT

TCN, AU CŒUR DE LA LOGISTIQUE PORTUAIRE MODERNE EN MAURITANIE

TERMINAL À CONTENEURS DE NOUAKCHOTT

DISPOSITIF SUR LE TERMINAL :
- Terminal opérationnel 24h/7j
- Surveillance CCTV
- Installation certifiée ISPS
- Système d'extinction incendie

SYSTÈME D'EXPLOITATION :
- Navires conteneurs : TOS software (Navis N4)
- Hydrocarbures : SCADA (Siemens)

NOS SERVICES :
- Monitoring des conteneurs frigo (reefers)
- Maintenance et réparation des conteneurs
- Collecte et gestion des déchets
- Approvisionnement en eau douce
- Inspection de la marchandise (Cargo Survey)
- Fumigation des marchandises
- Étiquetage des cargaisons
- Nettoyage et inspection des conteneurs
- Système dynamique de tension d'amarrage à quai (Shoretension)

INFRASTRUCTURES DE POINTE :
Quai : 570 m
Tirant d'eau : 12,8 m pour navire conteneurs, 12,5 m pour navire hydrocarbures
Port en lourd maximum navire conteneurs : 84 000 tonnes, navire hydrocarbures : 47 700 tonnes
Longueur totale (longueur hors tout) du navire conteneurs : 318 m, navire hydrocarbures : 190 m
Capacité : 250 000 EVP annuel, extensible à 650 000 EVP.
Entrepôt : 10 000m²
Station de fret (CFS) : 10 000 m²
Débit maximal hydrocarbures 450m³/h et 400m³/h pour le GPL (Gaz pétrole liquéfié)

Équipe certifiée et formée aux métiers portuaires
302 Mauritaniens sur 310 employés, soit 98 % - 37 femmes mauritaniennes

RTG



TRACTEURS



GRUES PORTIQUES STS



TCN Mauritanie | tcn-mauritanie.com | port autonome de Nouakchott - BP : 7303 Nouakchott - Mauritanie





sommaire
pages 4 | 5

Ce guide a été produit par
PLANET MÉDIAS

En partenariat avec l'Agence de promotion des investissements en Mauritanie (APIM)
Éditeur : Planet Médias
21 place de la République - 75003 Paris - France
Tél. : (+33) 1 80 91 61 94 - Fax : (+33) 1 80 91 61 95
contact@doingbusinessin.fr
www.doingbusinessin.fr
Directeur de la publication : Dany Laloum
Directeur de la rédaction : Fahim Djebara
Secrétaire de rédaction : Laurent Pointier
Directrice de la traduction : Carmen Benito-Garcia
Directrice administrative et technique : Juliana Sabbah
Direction artistique : Jean-Philippe Doutaud
Publicité : Serge Bellaïche - Richard Simah - Stéphane Benaïm - Jean-Philippe Hediguer

APIM وكالة ترقية الاستثمارات في موريتانيا AGENCE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS EN MAURITANIE

Agence de promotion des investissements en Mauritanie (APIM)
Avenue Mokhtar Ould Daddah – Tevragh Zeina - Nouakchott
République islamique de Mauritanie
Tél. : (+222) 38 81 90 51
Info-apim@apim.gov.mr - https://apim.gov.mr
Directeur général : Dr Tah Ahmed Meouloud
Directeur général adjoint : Mohamed Habiboullah Mohamed Ahmed
Conseiller technique climat des affaires : Moustapha Maouloud
Conseiller technique contrôle de gestion : Lehbib Mohamed Mahmoud
Conseiller en communication : Moulaye El Mehdi
Directeur de la promotion et de l'attractivité des investissements : Mohamed Salem Ahmed Saleh
Directeur du ciblage et de la mise en œuvre des projets : Attigh Soueidatt
Directrice du guichet unique des entreprises : Fatimatou Bellamech
Directeur de l'analyse et du suivi des investissements : Mohamed El Habib Touré

© Planet Médias - Adobe stock - Libre de droits : https://www.pexels.com/fr-FR/license/
© Youness Anglede Vue

PEFC
Imprimé en Europe

#1 CONJONCTURE
- Géographie : Sahara, massifs montagneux et vallée agricole >>> 10
- Population : 10 millions de Mauritaniens en 2046 ? >>> 14
- Objectifs de développement durable sociaux : des progrès relatifs impactés par les crises internationales >>> 20
- Conjoncture : une économie stable, une croissance solide à près de 5 % >>> 28
- Commerce extérieur : avec le gaz, une balance commerciale bientôt positive ? >>> 32
- Programme économique : un chemin vers plus de croissance, de valeur et de redevabilité >>> 40
- Sept bonnes raisons d'investir en Mauritanie >>> 44

#2 ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES
- Agence de promotion des investissements en Mauritanie : l'allié des investisseurs >>> 48
- Réforme du climat des affaires : tous les secteurs sont concernés >>> 56
- Un code des investissements lisible, incitatif et protecteur >>> 60
- Banques : vers plus de contrôle, de crédibilité et de crédits >>> 64
- Assurances : un potentiel immense à développer >>> 72

#3 SECTEURS PORTEURS
- Fer : une production en hausse, des ambitions dans la transformation >>> 80
- Or, uranium, phosphates… le présent et le futur de la diversification minière >>> 86
- Pêche : des opportunités pour capter davantage de valeur ajoutée >>> 96
- Gaz : la production et l'exportation ont commencé >>> 104
- Agriculture : des objectifs de souveraineté alimentaire et d'exportations >>> 108
- TIC : e-commerce, e-paiement… des mesures pour stimuler les services numériques >>> 114
- Tourisme : désert, océan et cités caravanières, un potentiel à faire découvrir >>> 118

#4 INFRASTRUCTURES
- Énergie électrique : la Mauritanie bientôt excédentaire grâce aux énergies renouvelables et au gaz >>> 124
- Hydraulique : des capacités de production en eau potable en hausse >>> 132
- Infrastructures de transport : plus de 3 000 kilomètres de routes construites ou réhabilitées >>> 136
- Télécoms : des infrastructures numériques renforcées pour transformer l'accès aux TIC >>> 140
- Ports : Nouakchott et Nouadhibou toujours plus compétitifs >>> 146

#5 VIVRE EN MAURITANIE
- Premiers pas en Mauritanie >>> 154

éditorial



Mohamed Ould Cheikh
El Ghazouani,
président de la République islamique de Mauritanie

« LA MAURITANIE : UNE NOUVELLE FRONTIÈRE DE CROISSANCE, D'INNOVATION ET D'OPPORTUNITÉS »

Par sa position éminemment stratégique de trait d'union entre le Maghreb et l'Afrique subsaharienne, ouverte sur l'Atlantique et proche de l'Europe, et par sa stabilité et sa sécurité, ses gisements miniers et gaziers, ses eaux parmi les plus poissonneuses au monde, ses terres agricoles, son ensoleillement et ses vents constants, la Mauritanie dispose d'un potentiel économique et commercial considérable.

Notre pays vit aujourd'hui une phase de profondes transformations économiques, non seulement dans les secteurs traditionnels que sont les mines, la pêche et l'élevage, mais également dans des secteurs d'avenir tels que les énergies renouvelables, l'hydrogène vert, les infrastructures, les télécommunications, le numérique, l'agriculture et les services.

Convaincus que le secteur privé peut et doit devenir le moteur de l'investissement et le premier instrument de croissance et de transformation économique, nous nous sommes engagés dans un processus de réformes majeures visant à renforcer l'attractivité de notre économie. Nous œuvrons à promouvoir les partenariats public-privé ; à mettre en place un environnement d'affaires propice aux investissements, respectueux de la primauté du droit et doté d'un cadre législatif clair et moderne garantissant leur sécurité juridique ; à moderniser et développer nos infrastructures ; à valoriser nos secteurs productifs et à exploiter au mieux notre potentiel exceptionnel en matière d'énergie solaire et éolienne ; à encourager le développement de l'hydrogène vert.

Nous souhaitons naturellement que les opérateurs économiques puissent prendre part à cette nouvelle dynamique.

Notre ambition n'est pas seulement de drainer des capitaux, mais, plus fondamentalement, de construire des chaînes de valeur, de développer des compétences locales et de faire de l'investissement un véritable levier de transformation économique, qui forme nos jeunes, crée des emplois durables et accroît la part de valeur produite sur notre sol.

La Mauritanie est prête à accueillir ceux qui partagent son ambition. Je vous invite à venir la découvrir, à explorer ses promesses, à saisir les opportunités qu'elle offre.

L'agence de promotion des investissements en Mauritanie (APIM), interlocutrice privilégiée des investisseurs, n'épargnera aucun effort pour bien les informer, les orienter, faciliter leurs démarches et les accompagner dans la durée, afin qu'ils bâtissent, avec nous, l'avenir d'une nation décidée à réussir.

doingbusinessin Mauritanie | Édition 2026 - 2027

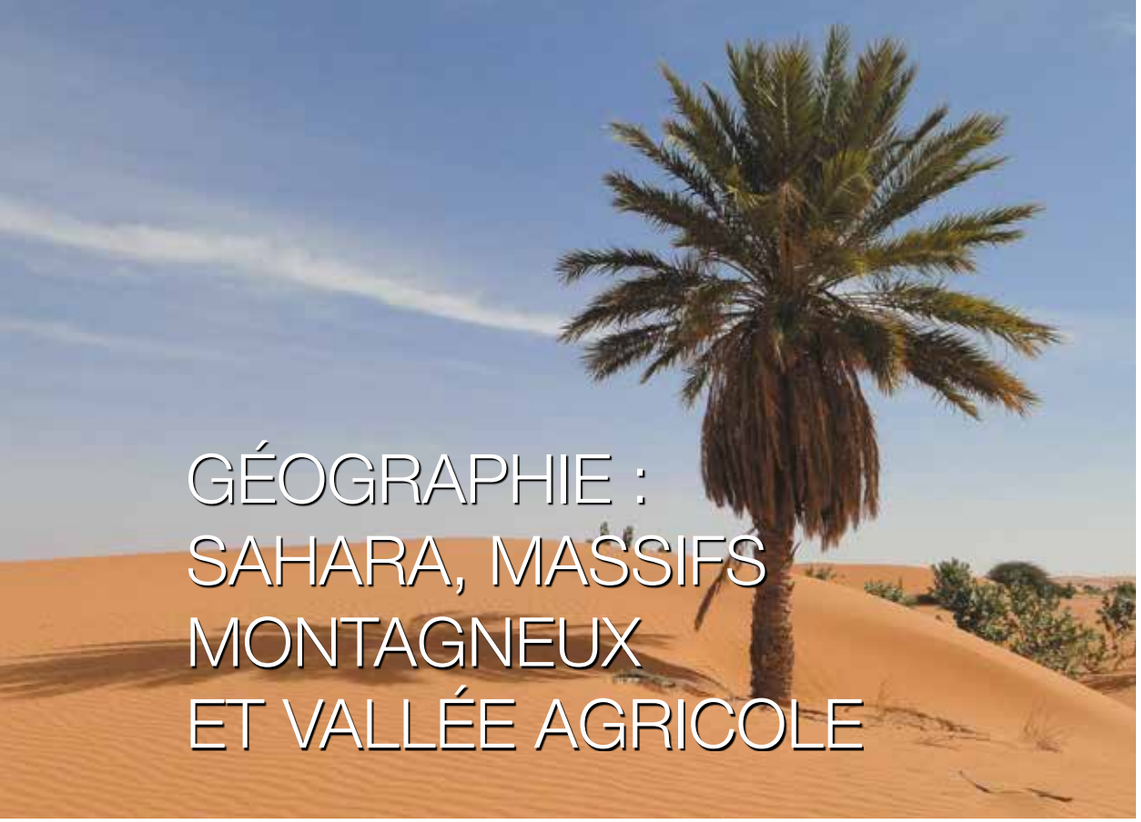


#1

CONJONCTURE

- Géographie : Sahara, massifs montagneux et vallée agricole >>> **10**
- Population : 10 millions de Mauritaniens en 2046 ? >>> **14**
- Objectifs de développement durable sociaux : Des progrès relatifs impactés par les crises internationales >>> **20**
- Conjoncture : une économie stable, une croissance solide à près de 5 % >>> **28**
- Commerce extérieur : avec le gaz, une balance commerciale bientôt positive ? >>> **32**
- Programme économique : un chemin vers plus de croissance, de valeur et de redevabilité >>> **40**
- Sept bonnes raisons d'investir en Mauritanie >>> **44**





GÉOGRAPHIE : SAHARA, MASSIFS MONTAGNEUX ET VALLÉE AGRICOLE

Vaste territoire largement désertique, la Mauritanie recèle des trésors dans le Sahara, mais aussi dans ses massifs de moyenne montagne. Au sud, sa vallée fluviale partagée avec le Sénégal est un grenier agricole, alors que sa façade atlantique compte parmi les plus poissonneuses au monde.

FRONTIÈRES TERRESTRES ET MARITIMES

D'une superficie de 1 030 700 km², la Mauritanie est le 29e pays au monde par la taille. Elle possède des frontières avec le territoire non autonome du Sahara occidental, tel que qualifié par l'ONU (disputé par le Maroc et la République arabe sahraouie démocratique, 1 561 km) au nord, avec l'Algérie (463 km) au nord-est, le Mali (2 237 km) sur toute sa frange est et sud-est, et le Sénégal (813 km), au sud-ouest. Tracées durant la colonisation française, ces frontières sont caractérisées par leur tracé rectiligne, exception faite de la frontière naturelle composée par le fleuve Sénégal entre le pays homonyme et la Mauritanie. La Mauritanie est bordée à l'ouest par l'océan Atlantique, le long d'une côte de 754 kilomètres qui s'étend de Ndiago, à la frontière sénégalaise, au sud, à Nouadhibou, au nord, à la frontière avec le territoire non autonome du Sahara occidental.

TOPOGRAPHIE : TROIS RÉGIONS NATURELLES SE DESSINENT

La longue et sablonneuse côte atlantique abrite le plus grand parc national mauritanien, celui du banc d'Arguin, qui présente un paysage contrasté, entre désert et océan, ainsi qu'un riche patrimoine naturel. Site de reproduction des oiseaux migrateurs européens, il est inscrit sur la liste de la convention de Ramsar, visant la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides, et est classé au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1989. Au large de la côte atlantique jusqu'à 200 miles nautiques (370 km), s'étend la vaste zone économique exclusive (ZEE) mauritanienne. Cet espace, sur lequel l'État côtier exerce ses droits souverains en matière d'usage des ressources naturelles, occupe sur 234 000 km², est particulièrement riche au plan halieutique, dont le potentiel est estimé à 1,8 million de tonnes, toutes espèces confondues. Cette région naturelle partage des frontières avec le territoire non autonome du Sahara occidental, le Sénégal et le Cap-Vert.

La région Est et centrale couvre la majeure partie du territoire, entre plateaux montagneux et cuvettes dunaires. Elle compte au centre et au nord un relief constitué par les massifs des Mauritanides, du Tagant et de l'Adrar, ne dépassant rarement les 600 mètres, le point culminant étant atteint au Kedia d'Idjil (917 mètres), près de Zouerate. Les parties les plus hautes sont, en général, constituées de roches dures qui forment des falaises abruptes.

Carte de la Mauritanie - Trois régions naturelles



doingbusinessin Mauritanie | Édition 2026 - 2027

À l'est, s'ouvrent de larges alignements dunaires, tels ceux de la grande région de sable qui s'étend à l'est du Tagant et de l'Adrar. C'est au centre du pays qu'a été découvert ce qui est longtemps resté un mystère géologique : le Guelb er Richât, ou structure de Richat, surnommé « l'œil de l'Afrique ». Découvert au 19e siècle mais réellement observée dans son entièreté qu'en 1965, depuis l'espace, grâce au programme Gemini, cette structure circulaire d'un diamètre d'environ cinquante kilomètres pourrait constituer les restes effondrés d'un volcan géant vieux de cent millions d'années.



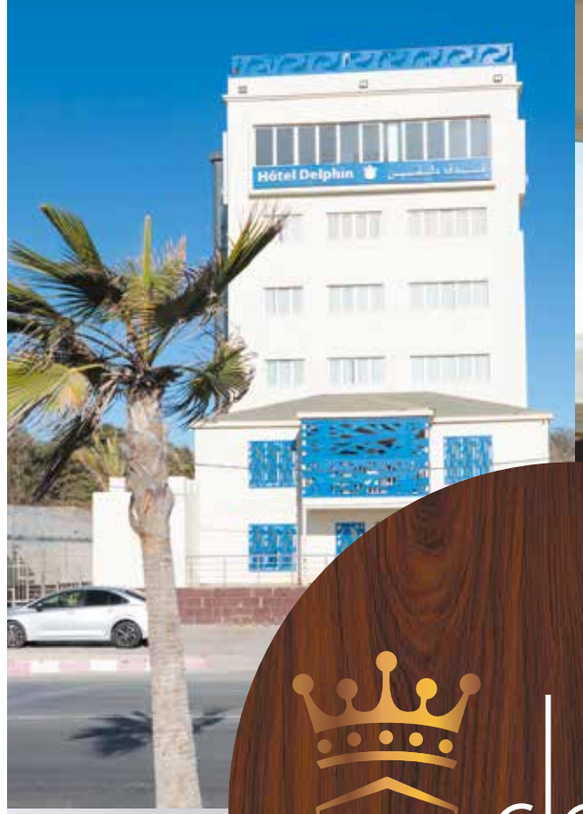
Le fleuve Sénégal a creusé une vallée le long de la frontière sud du pays propice à l'agriculture (riz, oignons et cultures maraîchères) et à l'élevage. La plaine alluviale du Sénégal, qui s'étend jusqu'à la frontière malienne à l'est, compte avec Rosso, à l'ouest, et Kaédi, à l'est, deux des plus grandes villes du pays.



CLIMAT

Sur la majeure partie de son territoire, composée par le Sahara, le climat de la Mauritanie est désertique, très chaud et sec. Des sécheresses successives ayant même accentué la désertification ces dernières décennies. C'est particulièrement le cas dans les régions intérieures : le Nord-Est, composé de l'erg Iguidi et de la dépression du Djouf, est l'une des régions les plus chaudes du monde, les températures maximales moyennes avoisinant 50° C entre les mois de juin et août. À l'opposé, les températures le long de la côte sont relativement tempérées grâce aux vents venant du large. Quant à la région du fleuve Sénégal, elle est naturellement plus humide.

L'harmattan, vent de sable chaud, sec et poussiéreux venant du Sahara, entre les mois de décembre et mars, peut affecter la qualité de l'air, la visibilité et la santé (asthme, bronchites), voire impacter l'agriculture. Les nuances entre les quatre saisons sont quasiment inexistantes. Une saison dite « des pluies » existe entre juillet et septembre, apportant des précipitations concentrées dans le Sud, lesquelles n'atteignent que très rarement le Nord du pays





delphin HOTEL

Boulevard maritime, Nouadhibou - Mauritanie
Tél. : +222 33 93 1000
Email : info@delphin-hotel.com
www.delphin-hotel.com





- CHAMBRES
- RESTAURANT
- ESPACE DE CONVIVIALITÉ



POPULATION : 10 MILLIONS DE MAURITANIENS EN 2046 ?

La population mauritanienne a été multipliée par près de quatre en cinquante ans et pourrait encore doubler en vingt ans. L'exode rural se poursuit, alors qu'un peu plus de 50 % des Mauritaniens vivaient en ville en 2023.

La population mauritanienne a connu une croissance démographique significative ces douze dernières années, passant de 3 537 368 en 2013 à 4 927 532 en 2023, selon le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5) édité en 2024. Son taux de croissance intercensitaire, lequel mesure la croissance démwographique moyenne annuelle entre deux recensements successifs, ici 2013 et 2023, s'élève à 3,1 % par an.

Ce rythme, largement supérieur à celui des pays du Maghreb (0,4 % pour la Tunisie), se rapproche des niveaux des pays de l'Afrique de l'Ouest (2,9 % pour le Sénégal). Si cette tendance se poursuit, la population mauritanienne pourrait doubler à l'horizon 2046, atteignant presque dix millions d'habitants, alors qu'elle n'était que de 1 338 830 habitants en 1977.

53,6 % DES MAURITANIENS VIVENT EN VILLE

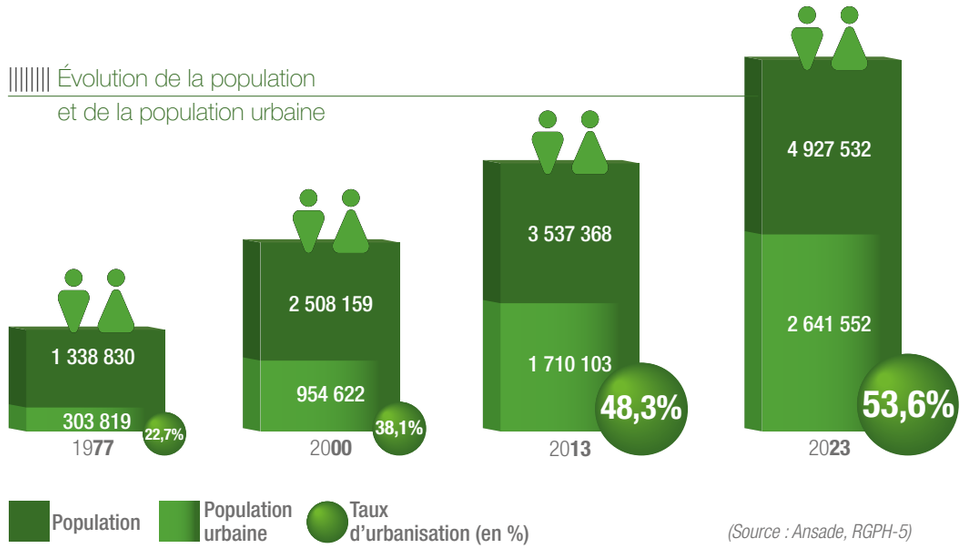
Avec 2 641 552 individus, la population urbaine atteint 53,6 %, ce qui fait de la Mauritanie un pays encore fortement rural. La population nomade, établie à 19 523 individus en 2023, a fortement baissé, comme l'indique un taux de décroissance intercensitaire annuel moyen de -11,3 %.

En 2023, dans un vaste pays dont la superficie est de 1 030 700 km², la densité de population s'établissait à 4,8 habitants par km². Mais sa répartition est très inégale entre les vastes zones désertiques, où la densité est d'1 habitant par km², la zone agropastorale au sud-ouest et les centres urbains, où cette densité culmine à 1 259 habitants par km² à Nouakchott. Les trois wilayas de Nouakchott sont de loin les plus peuplées, regroupant 29,4 % de la population. Elles sont suivies par le Hodh Chargui (12,7 %), l'Assaba (9,2 %) et le Gorgol (9 %). Les wilayas qui enregistrent les plus faibles concentrations humaines sont l'Inchiri (0,6 %), située entre Nouakchott et Nouadhibou, Adrar (1,5 %) et le Tiris Zemmour (1,6 %), au nord-est.

NOUAKCHOTT CONCENTRE 54,8 % DE LA POPULATION URBAINE

En 2023, les sept plus grandes agglomérations de Mauritanie comptaient 1 895 663 habitants, soit 71,8 % de la population urbaine. Mais à elle seule, Nouakchott, la capitale administrative, concentrait plus de la moitié des habitants des villes (54,8 %) et un tiers de la population du pays. « Cette dynamique témoigne de l'attractivité de la ville qui, en tant que centre politique, administratif et économique, attire un afflux de personnes en quête d'opportunités et de meilleures conditions de vie », commentent les auteurs du RGPH-5.

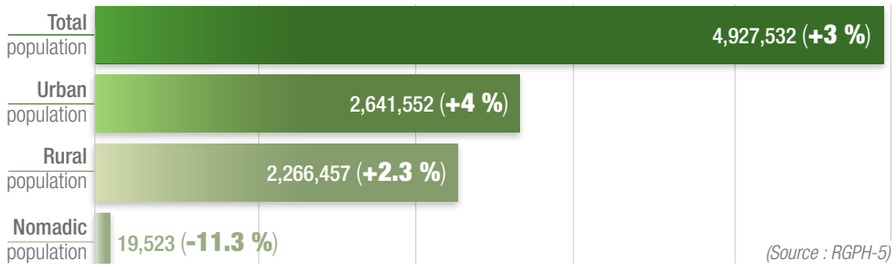
Évolution de la population et de la population urbaine



(Source : Ansade, RGPH-5)

doingbusinessin Mauritanie | Édition 2026 - 2027

La population mauritanienne en 2023 et sa croissance intercensitaire, depuis 2013 (en %)



(Source : RGPH-5)

« DES PERSONNES EN QUÊTE DE MEILLEURES CONDITIONS DE VIE »

Nouadhibou, avec une population de 173 525 habitants en 2023, abrite 94,1 % de la population de la wilaya du Dakhlet Nouadhibou et 6,6 % de la population urbaine du pays. La ville a enregistré un taux d'accroissement intercensitaire de 3,5 % par an entre 2013 et 2023. Une croissance qui peut être attribuée à l'importance des activités économiques de la ville, notamment de la pêche et des mines.

Les villes de Kiffa et de Zouerate abritent respectivement 15,9 % et 78,8 % de la population de leur wilaya respective et affichent des taux de croissance intercensitaires de 3,3 % et 3,1 %. Kaédi et Rosso présentent un taux de croissance intercensitaire plus faible (2,2 %), et n'abritent que, respectivement, 13 % et 13,2 % de leur wilaya. Quant à Sélibaby, la ville affiche le taux de croissance le plus élevé, à 4,2 %, bien qu'elle ne représente que 11,3 % de la population du Guidimakha.

Évolution de la population des sept principales villes de Mauritanie entre 2013 et 2023

	2013	2023	% de la ville dans la wilaya	Croissance intercensitaire (en %)
Nouakchott	958 399	1 446 761	100	3,8
Nouadhibou	118 167	173 525	94,1	3,5
Kiffa	50 207	71 680	15,9	3,3
Zouerate	44 649	62 380	78,8	3,1
Kaédi	45 539	57 672	13	2,2
Rosso	33 577	42 670	13,2	2,2
Sélibaby	26 420	40 975	11,3	4,2

(Source : RGPH-5)

6 RÉGIONS, 15 WILAYAS, 63 MOUGHATAA

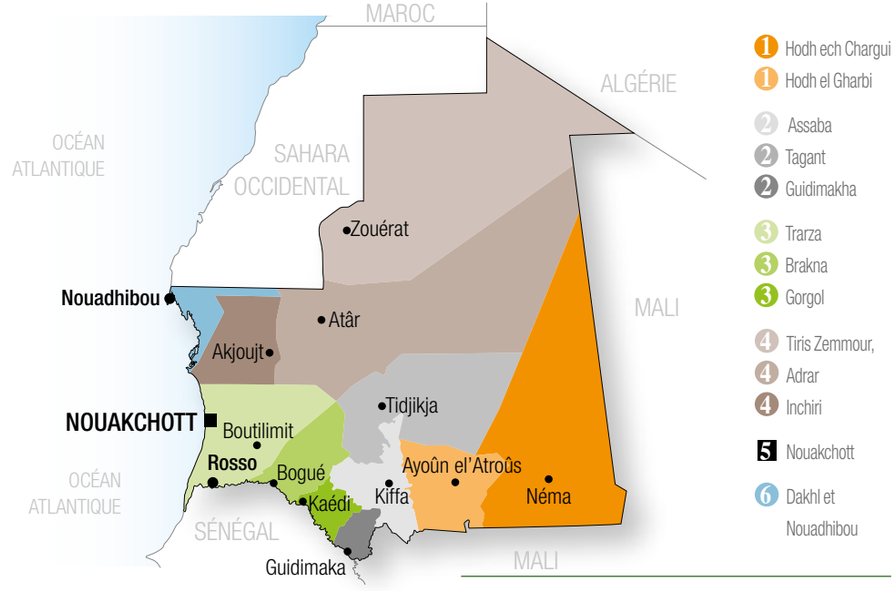
À la suite du référendum constitutionnel de 2017 et d'une loi adoptée l'année suivante, un processus de décentralisation a été mis en œuvre. Après une nouvelle modification en 2021, le pays est depuis divisé en six régions administratives regroupant quinze wilayas, incluant un district pour la capitale, Nouakchott, partagée en 3 wilayas : Nouakchott Ouest, Nord et Sud. Les wilayas sont elles-mêmes divisées en 63 moughataa (départements), lesquelles regroupent 238 communes, le dernier niveau administratif.

Selon le texte de loi, les nouvelles régions ont « pour mission de promouvoir le développement économique, social, culturel et scientifique dans [leur] ressort territorial ». Elles sont administrées par un conseil régional élu au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans et par un exécutif composé d'un président élu au suffrage universel direct et de plusieurs vice-présidents élus par leurs pairs.

Quant aux 238 conseils municipaux de Mauritanie, ils sont composés de 9 à 21 sièges, en fonction de la population de chaque commune. Leurs membres sont élus pour cinq ans selon un mode de scrutin mêlant représentation proportionnelle et système à deux tours à finalité majoritaire ■

LES SIX RÉGIONS ADMINISTRATIVES MAURITANIENNES

- La première région regroupe les wilayas de Hodh el Gharbi et de Hodh ech Chargui ;
- la seconde celles de l'Assaba, du Tagant et du Guidimakha ;
- la troisième celles du Gorgol, du Brakna et du Trarza ;
- la quatrième celles du Tiris Zemmour, de l'Adrar et de l'Inchiri ;
- la cinquième se substitue à la communauté urbaine de la capitale Nouakchott et compte Nouakchott Ouest, Nord et Sud ;
- la sixième remplace la wilaya de Dakhlet Nouadhibou





AZALAÏ BUSINESS*

NOTRE OFFRE PRO POUR NOS PARTENAIRES

- Un contrat
- Un réseau d'hôtels aux standards internationaux
- Un interlocuteur dédié
- Des budgets maîtrisés

**Azalaï Business, votre offre sur mesure pour simplifier les séjours de vos collaborateurs à travers notre réseau d'hôtels.*

Faites votre demande de contrat à :
regional.sales@azalaihotels.com

NOS DESTINATIONS :
ABIDJAN - BAMAKO - BISSAU - COTONOU - DAKAR
LOUMBILA - NOUAKCHOTT - OUAGADOUGOU

www.azalai.com

AZALAÏ®



Bienvenue à l'Azalaï Hôtel

Au cœur de Nouakchott, l'Azalaï Hôtel vous accueille dans un cadre moderne et raffiné. Idéal pour les voyages d'affaires comme pour les séjours de détente, il propose des chambres spacieuses, des salles de réunion entièrement équipées et un service attentif qui en font une adresse incontournable. Vivez une expérience unique mêlant confort, efficacité et hospitalité mauritanienne.





Nouakchott,
Mauritanie

Tél. +222 45 29 50 51
www.azalai.com/en/azalai-hotel-nouakchott
reservationahn@azalaihotels.com



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SOCIAUX : DES PROGRÈS RELATIFS IMPACTÉS PAR LES CRISES INTERNATIONALES

La Mauritanie a réalisé ces dernières années des progrès dans l'accès des citoyens aux services sociaux de base. Mais les efforts à fournir pour se rapprocher des Objectifs de développement durable (ODD) restent immenses, d'autant que les crises mondiales depuis 2020 ont parfois fait reculer le pays.

Les enjeux sociaux, qu'ils concernent directement les conditions financières des ménages, l'accès à la santé ou à l'école, comptent pour environ un quart des ODD. Et leur atteinte conditionne largement la réalisation des objectifs de développement économiques des États membres de l'ONU. Pour dresser un panorama des progrès réalisés, DBI a exploité les données contenues dans la dernière revue nationale volontaire sur les Objectifs de développement durable datant de 2024.

Ces données, lorsque cela s'avérait possible, ont été complétées et consolidées, notamment en consultant le très documenté recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5) édité en 2024. Du propre aveu des rédacteurs de la dernière revue, parmi les « défis persistants », figure précisément « l'insuffisance des données statistiques et d'évaluation fiables et désagrégées permettant un suivi efficace des ODD ». Lorsque les données du RGPH-5 étaient en contradiction avec celles de la revue nationale, nous avons privilégié les premières.

DES CONTRAINTES ÉTABLIES

Depuis plus d'une décennie, la Mauritanie a mis en œuvre plusieurs politiques destinées aux secteurs de la santé et de l'éducation, dont le budget a augmenté. Cela a permis à de nombreux indicateurs d'évoluer dans un sens positif. Mais il reste beaucoup à faire, ne serait-ce, parfois, que pour atteindre les moyennes africaines de ces indicateurs. D'autant que la Mauritanie part de loin et que, parfois, ses progrès ont été annihilés par la crise du Covid-19 ou par l'inflation mondiale causée par la guerre en Ukraine. Enfin, les résultats obtenus diffèrent souvent entre femmes et hommes et entre zones rurales et urbaines.

Au niveau national, les contraintes auxquelles se heurtent les autorités concernent aussi bien la distance existante entre les habitats des zones rurales et les infrastructures et services, que la pauvreté des populations qui y vivent ou encore la survivance de pratiques sociales préjudiciables (mutilations génitales féminines ou mariages précoces notamment). L'insuffisance de moyens financiers et humains n'est pas la dernière des contraintes.

« NOUS NE SOMMES PAS SATISFAITS DE LA QUALITÉ DES SERVICES SOCIAUX OFFERTS »

« Nous ne sommes pas satisfaits de la qualité des services sociaux offerts, loin de là, qu'il s'agisse de l'éducation, de la santé, de l'accès à l'eau ou à l'électricité », a tenu à témoigner Moctar Ould Diay, le Premier ministre mauritanien, en janvier 2026, lors d'un discours de cadrage prononcé devant l'Assemblée nationale. Ajoutant que « 26 % du budget de l'État pour l'année 2026 a été orienté vers les programmes sociaux ciblant en premier lieu les ménages à revenu limité. »



Objectifs de développement durable sociaux : des progrès relatifs impactés par les crises internationales

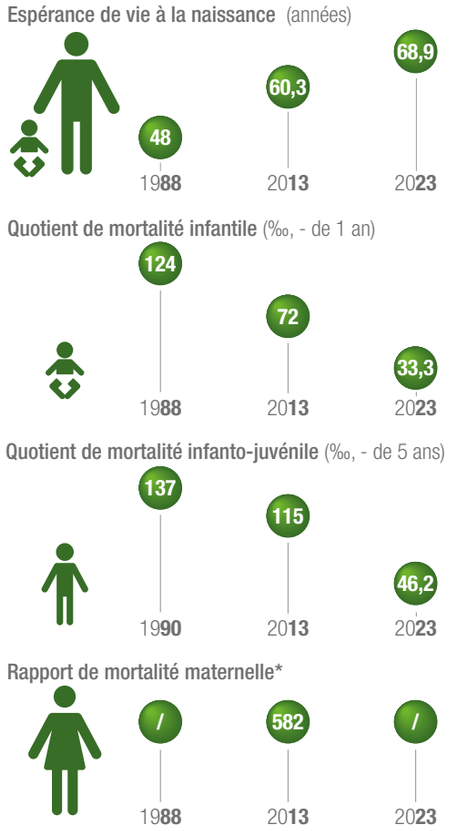
ODD 3 « BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE »

L'accès à des services de santé de qualité et à un coût abordable est l'un des objectifs majeurs de la Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée (SCAPP), la référence pour le développement économique et social de la Mauritanie. Parmi les textes majeurs adoptés récemment par le gouvernement, figurent aussi le Plan national de développement sanitaire (PNDS) 2022-2030, la Politique nationale pharmaceutique (PNP) ou encore le décret de mise en place de la CNASS (Caisse nationale de solidarité en santé) dédiée au secteur informel.

HAUSSE DU BUDGET DE LA SANTÉ, GRATUITÉ DE CERTAINS SOINS D'URGENCE

L'État a consenti une hausse de la dépense publique globale dans la santé de 2,51 à 6,98 % entre 2000 et 2020. Cependant, ce niveau reste en deçà des objectifs fixés à 15 % par l'Union africaine dans la déclaration d'Abuja de 2000. Le gouvernement a introduit depuis 2020 le principe de la gratuité des soins d'urgence, l'évacuation médicale et le forfait obstétrical. Ces mesures ont contribué à l'amélioration de l'accès des populations, notamment vulnérables, aux services sanitaires.

Évolution de plusieurs indicateurs de santé



*(Source : RGPH-5 - *Nombre de femmes qui décèdent pour des raisons liées à la grossesse sur 100 000 naissances vivantes)*

UN PROGRAMME DÉDIÉ À L'EFFICACITÉ DES SERVICES HOSPITALIERS

Dans son discours devant l'Assemblée nationale, le Premier ministre a fait l'état des lieux des infrastructures sanitaires majeures en cours de réalisation. Outre le recrutement de 1 200 agents au profit du secteur de la santé, il a d'abord annoncé le lancement d'un programme visant à améliorer l'efficacité et la qualité des services des établissements hospitaliers nationaux. Celui-ci comprendra l'élaboration d'une loi régissant ces derniers, l'extension et la réhabilitation des infrastructures, ainsi que leur équipement, assortis d'un mécanisme de maintenance régulière. Également prévue, la digitalisation des services de santé des hôpitaux et des structures de santé de base par l'adoption du dossier médical personnel. Un centre national de santé numérique sera chargé de la supervision, de l'organisation et de la télémédecine.

DES HÔPITAUX ET CENTRES DE SANTÉ RÉCEPTIONNÉS EN 2026

Moctar Ould Diay a également annoncé pour 2026 l'achèvement des travaux de construction et d'équipement de 28 centres de santé à Nouakchott, ainsi que des hôpitaux d'Aïoun El Atrouss et d'Aleg. Les travaux de construction de l'hôpital universitaire Roi Salman Bin Abdulaziz, de l'hôpital de Zouerate, de l'hôpital d'Akjoujt, du Centre national de transfusion sanguine et du Centre national de contrôle de la qualité des médicaments devront être accélérés.

Il en est de même de l'extension et de la réhabilitation de l'hôpital de Nouadhibou et de l'hôpital Cheikh Zayed, à Nouakchott. Ces actions, précise le Premier ministre, s'inscrivent dans le cadre du programme d'urgence pour la généralisation de l'accès aux services essentiels au développement local dans les villes et les wilayas de l'intérieur, comprenant également la construction de 50 centres de santé et 94 postes de santé, en plus de l'extension et de la réhabilitation de 17 centres de santé et de 36 postes de santé.

Également en cours, les extensions du Centre national des maladies cardiovasculaires et de l'hôpital de l'Amitié, à Nouakchott, et les lancements de construction d'un nouveau siège de l'hôpital mère et enfant, et d'un nouveau siège pour l'hôpital d'oncologie, toujours dans la capitale mauritanienne.

CNASS : UNE COUVERTURE MALADIE POUR LES TRAVAILLEURS DE L'INFORMEL

En Mauritanie, le système d'assurance privée, minoritaire, côtoie la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) qui, mise en place en 2007, couvre les parlementaires, les fonctionnaires et agents de l'État, les personnels des Forces armées, des établissements publics, des sociétés à capitaux publics et personnes morales de droit public, les personnels des sociétés du secteur privé et les titulaires de pension de retraite issus de ces groupes. En 2023, seul 10,1 % des Mauritaniens bénéficiaient d'une assurance maladie, en partie en raison d'un fort taux d'informalité du travail, estimé à 85 %. C'est pour ces travailleurs de l'informel, et pour se rapprocher d'une assurance maladie pour tous, que les autorités ont instauré en 2023 la Caisse nationale de solidarité en santé (CNASS), un système social d'assurance maladie volontaire censé offrir des soins de santé contre une faible participation financière. Dans le même esprit, la Délégation générale à la solidarité nationale et à la lutte contre l'exclusion (TAAZOUR) a mis en place un programme offrant une assurance maladie à 100 000 ménages pauvres. En 2023, sur les 10,1 % de Mauritaniens bénéficiaires d'une assurance maladie, 8,9 % étaient assurés à travers la CNAM contre seulement 0,6 % pour l'assurance privée et 0,6 % pour la CNASS.

Évolution de plusieurs indicateurs de santé maternelle (en %)

	2000	2023
Taux de couverture prénatale	64,6	85
Taux de couverture postnatale	9,2	49,3
Vaccination DTC3/ Penta 3*	39,9	72,4
Taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié	56,9	71,3

*(Source : RGPH-5 - *la vaccination DTC3 inclut la diphtérie, le tétanos et la coqueluche ; Penta 3 inclut DTC + hépatite B + Haemophilus influenzae type b)*

doingbusinessin Mauritanie | Édition 2026 - 2027

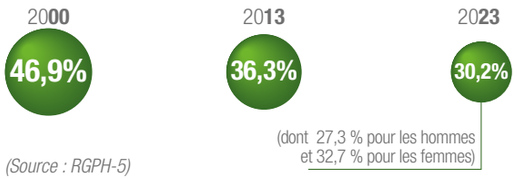
ODD 4 : « ÉDUCATION DE QUALITÉ »

La Mauritanie a lancé une réforme éducative majeure en 2022 avec l'entrée en vigueur de la loi d'orientation de l'éducation, instaurant l'école obligatoire et gratuite pour les 6-15 ans et visant la cohésion nationale.

UNE RÉFORME ÉDUCATIVE MAJEURE EN 2022

La nouvelle loi s'inscrit dans le cadre du Plan sectoriel de l'éducation 2023-2030, dont l'objectif majeur est de transformer un système confronté à de faibles acquis d'apprentissage. En effet, même si de nombreux indicateurs quantitatifs ont été améliorés ces dernières années, les indicateurs qualitatifs laissent à désirer, relèvent les auteurs de la revue nationale.
Tout comme ceux du RGPH-5, qui soulignent : « Si des progrès sont visibles dans l'accès à l'éducation, avec seulement 19,4 % de la population de 6 ans et plus sans instruction contre 31 % en 2013 (…), les résultats montrent que le système éducatif peine à concilier instruction, formation citoyenne et développement économique. »
Le taux de réussite au baccalauréat stagne autour de 20 %, alors que l'analphabétisme touche 30,2 % des personnes de 10 ans et plus, avec des disparités importantes entre femmes (32,7 %) et hommes (27,3 %), ainsi qu'entre régions, allant de moins de 20 % à Nouakchott à plus de 50 % dans le Guidimakha.

Évolution du taux d'analphabétisme (en %)



(Source : RGPH-5)

LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE, PARENT PAUVRE DU SYSTÈME »

« L'enseignement supérieur montre des signes encourageants, ajoutent les auteurs du RGPH-5, passant de 0,31 % en 2013 à 2,9 % en 2023. Mais la formation professionnelle et technique reste le parent pauvre du système, avec des taux de scolarisation dérisoires (0 à 1 %, dont 0,11 % pour les lycées techniques et 0,07 % pour les établissements professionnels), ce qui constitue un frein majeur au développement économique du pays. »
Les effectifs de l'enseignement technique et professionnel ont bien cru de 32,7 % entre 2017 et 2021, passant de 7 176 à 9 141 personnes, complètent les auteurs de la revue nationale volontaire sur les ODD. Mais rapporté à la population estudiantine, ce taux reste « modeste », se situant à 0,95 % en 2023.

RECRUTEMENTS ET AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES

C'est pour cette raison que des programmes ciblés ont été mis en place, visant à augmenter l'offre éducative du primaire jusqu'à l'université. La nouvelle loi s'attaque au renforcement des enseignants (formation, qualification), mais aussi à l'amélioration des infrastructures. Les approches genre et droits humains ont également été institutionnalisées dans l'action du gouvernement.
Le livre scolaire a par exemple été rendu accessible gratuitement à tous les élèves depuis 2022, alors que « la gestion des établissements scolaires s'est considérablement améliorée avec la mise en place de comités de gestion impliquant l'ensemble des parties prenantes », selon les auteurs de la revue nationale.



L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RENFORCÉ À NOUAKCHOTT

Entre 2017 et 2022, les effectifs des étudiants à l'université sont passés de 18 606 à 29 426, soulignent les auteurs de la revue nationale volontaire sur les ODD. L'extension de l'université de Nouakchott, poursuivent-ils, a permis d'augmenter la capacité d'accueil de 11 000 places par la construction de 16 amphithéâtres, 209 salles de classe, 49 laboratoires pour la Faculté des sciences juridiques et économiques, la Faculté des sciences et techniques, la Faculté de lettres et la Faculté de médecine.
Autres réalisations notables : la création de l'École de hautes études commerciales et de l'Institut supérieur du numérique ; la transformation de la Faculté de médecine en Faculté de médecine, de pharmacie et d'odontostomatologie ; et la création de trois nouveaux parcours de formation à l'université de Nouakchott. Il n'en reste pas moins que l'enseignement supérieur universitaire, avec seulement 2,9 % de la population jeune concernée (dont 2 % de filles), demeure insuffisamment développé, concluent les auteurs du RGPH-5.

LES TRAVAUX DE PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS ACHEVÉS OU LANCÉS

Dans son discours au Parlement prononcé en janvier 2026, le Premier ministre a apporté de nouvelles précisions sur l'état d'avancement de nombreux établissements. Dans l'enseignement supérieur, le gouvernement s'engage à achever ou réceptionner en 2026 l'Institut supérieur d'études techniques (ISET, extension) de Rosso, l'École supérieure de commerce (Business School) ou encore l'École normale supérieure (ENS, extension) de Nouakchott.
Les travaux de la Faculté des sciences appliquées, à Nouakchott, financée par les Émirats arabes unis, de l'École supérieure d'agriculture, à Kiffa, ainsi que de l'École supérieure de médecine vétérinaire et de valorisation des ressources animales, à Néma, seront lancés cette même année. Quant à l'Institut de comptabilité et de management, à Kiffa, et l'Institut supérieur des métiers de l'éducation, à Tidjikdja, ce sont leurs appels d'offre de construction qui seront édités en 2026.

3 000 NOUVELLES SALLES DE CLASSE

De la même façon, sera réceptionné « l'ensemble des infrastructures programmées dans le cadre du volet éducation de la première phase du programme d'urgence pour la généralisation de l'accès aux services essentiels au développement local, soit plus de 3 000 nouvelles salles de classe destinées à l'enseignement fondamental et secondaire. »

Dans le cadre d'un programme pilote appelé à être généralisé à tous les établissements scolaires des zones de précarité, l'État va également recevoir 6 internats pour les élèves des établissements d'enseignement secondaire (Bousteila, Touil, Mal, Boulahrath, Aoujeft et Tékane).

Évolution du taux net de scolarisation (en %)

	1998	2000	2013	2023
Dans le fondamental	22,8	43,5	47,2	56,4
Dans le secondaire	/	15,6	30,3	24,5

(Source : RGPH-5)

Évolution du taux net de scolarisation selon les zones en 2023 (en %)

	Total	Zones urbaines	Zones rurales	Zones nomades
Niveau fondamental	56,4	67,4	46,3	3,3
Niveau secondaire	24,5	37,1	10,3	0,5

(Source : RGPH-5)

DÉBUTS DE L'AGENCE NATIONALE POUR LA PROMOTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

Dans la formation professionnelle, l'année 2026 sera marquée par le lancement effectif des activités de l'Agence nationale pour la promotion de la formation professionnelle et technique, créée en décembre 2025. Les travaux de construction de l'École des techniques de l'information et de la communication, à Nouadhibou, et de de l'École de formation professionnelle commerciale à Nouakchott (anciennement lycée commercial), devront être accélérés.

Il est attendu l'achèvement des travaux d'extension de l'École de formation professionnelle de Rosso et de l'École de formation professionnelle d'Aleg.

Les travaux de construction d'un pôle de formation professionnelle dans les communes de Dar Naim (1 280 places réparties en 34 spécialités) et d'El Mina, d'une capacité de 1 220 places réparties en 22 spécialités) devront démarrer cette année ■



FOCUS

ODD 5 : RÉALISER L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUTONOMISER LES FEMMES ET LES FILLES

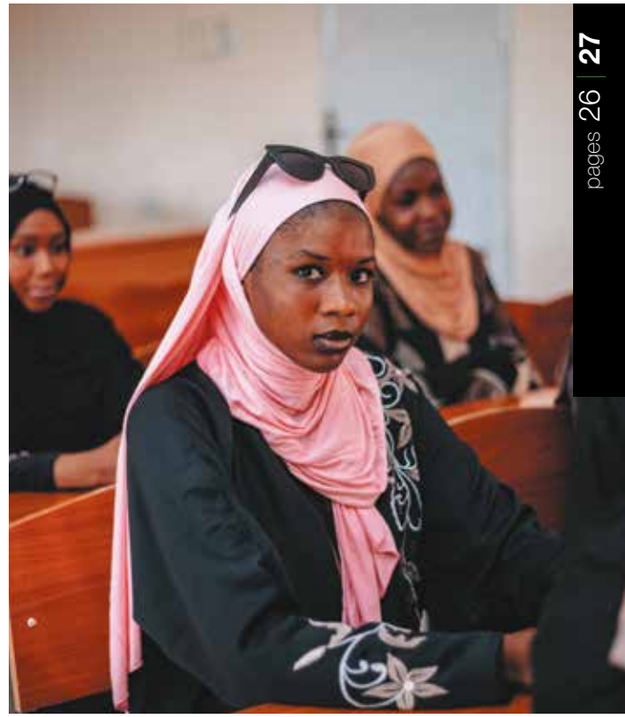
Les efforts gouvernementaux ont permis de réduire les pratiques néfastes à la santé et au développement des filles et des femmes. Ainsi, la pratique des mutilations génitales féminines (MGF) chez les femmes âgées de 15 à 49 ans a connu une baisse entre 2007 et 2020, passant de 72,2 à 63,9 %. Durant la même période, le taux des MGF chez les filles de 0 à 14 ans a baissé encore plus significativement, passant de 66,5 à 44,5 %, « ce qui indique une tendance vers une renonciation graduelle à cette pratique », commentent les auteurs de la revue nationale volontaire sur les ODD.

De la même façon, le mariage des filles en Mauritanie a diminué, la prévalence du mariage des filles avant 15 ans est passée de 29,3 % en 2000 à 16,8 % en 2020.

Quant au mariage avant 18 ans, il est passé de 50,5 % en 2000 à 39 % en 2020.

La femme fait face en Mauritanie à un ensemble de contraintes, parmi lesquelles les pesanteurs sociales, la faible représentativité dans les organes de décision, le faible accès à l'éducation, à la santé et aux outils de production.

C'est pour réduire leur impact que le gouvernement a mis en œuvre une stratégie de promotion féminine. Et plusieurs indicateurs montrent des avancées notoires.



Représentativité politique

En effet, 23 % des députés sont aujourd'hui des femmes (41 sièges sur 176, alors que 20 sièges au minimum leurs sont désormais réservés), alors que dans les conseils municipaux et régionaux, le taux est respectivement de 35 % et 32 %. Le nombre de ministres femmes au gouvernement oscille quant à lui autour de 20 % et elles sont plus de 36 % à exercer dans l'administration.

Les actions positives incluent notamment : l'institution d'un quota minimal de sièges pour les femmes sur les listes candidates aux élections législatives ; l'incrimination du mariage des enfants et les mutilations génitales féminines par le code de l'enfant ; la création en 2020 de l'Observatoire national des droits de la femme et de la fille ; et la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'institutionnalisation du genre.



CONJONCTURE : UNE ÉCONOMIE STABLE, UNE CROISSANCE SOLIDE À PRÈS DE 5 %

La Mauritanie améliore sa stabilité macroéconomique et la qualité de ses dépenses publiques, tout en libéralisant son environnement des affaires. En perspective : le maintien de sa croissance, une plus grande ouverture aux investisseurs et la diversification de son économie.

Grâce à sa ténacité dans la réduction et la pertinence de ses dépenses, ainsi que de prudence dans sa gestion budgétaire, la Mauritanie se rapproche mois après mois, année après année de ses objectifs stratégiques. Des objectifs rappelés par Moctar Ould Diay, le Premier ministre, le 23 janvier dernier, devant le Parlement, et qui, consistent dans : « La transformation structurelle de l'économie, conduisant à des taux de croissance robustes et durables ». De cette manière, le gouvernement entend générer « l'activité et la richesse nécessaires pour offrir un nombre suffisant d'opportunités, afin d'absorber la demande croissante en matière d'emplois, tout en assurant les ressources indispensables au financement des dépenses publiques dans les secteurs et programmes sociaux, ainsi que dans les domaines prioritaires des infrastructures.»

LE SOUTIEN DU FMI

Cette stimulation de l'économie empreinte de sagesse, le FMI l'a en grande partie saluée, la dernière fois en janvier 2026, lors de la cinquième revue des accords élargis au titre de la Facilité élargie de crédit et du mécanisme élargi de crédit FEC/MEDC), ainsi que dans sa quatrième revue de l'accord au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD). Approuvés respectivement en janvier et décembre 2023 par l'institution financière internationale, ces programmes sont destinés à rétablir la stabilité macroéconomique de la Mauritanie, tout en jetant les bases d'une croissance plus forte et inclusive et en soutenant l'agenda climatique du pays, de même que les efforts de réduction de la pauvreté, qui reste importante.

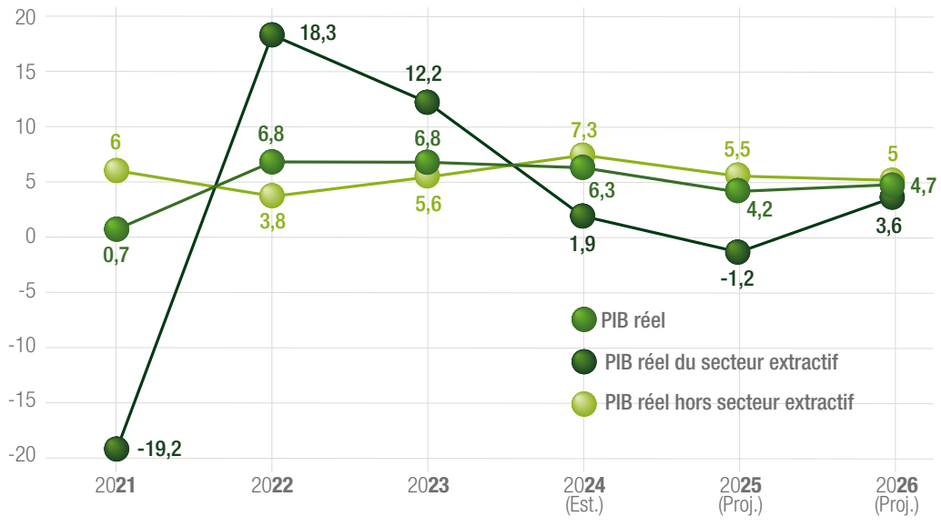
Après la cinquième revue, un décaissement d'environ 91 millions de dollars, majoritairement au titre de la FRD, ont été accordés, portant les décaissements cumulés à environ 258 millions de dollars. « La performance du programme est restée sur la bonne trajectoire, avec la réalisation de toutes les cibles quantitatives et la mise en œuvre de la plupart des repères structurels dans le cadre de la FEC/MEDC, a communiqué le FMI. Les réformes prévues dans le cadre de la FRD progressent également, bien qu'à un rythme plus lent. »

LA CROISSANCE FAIT PLUS QUE RÉSISTER

« Malgré un ralentissement attendu de la croissance en 2025, l'économie mauritanienne a continué de faire preuve de résilience, soutenue par des politiques prudentes et bien calibrées, a commenté de manière plus générale Kenji Okamura, directeur général adjoint et président par intérim du FMI. Effectivement, après une forte croissance de 6,3 % en 2024, l'activité économique en 2025 est attendue à 4,2 %, sous l'effet de la contraction du secteur extractif, et bien que les performances solides des activités non extractives se poursuivent.

Malgré un contexte d'incertitudes mondiales exacerbées et de risques sécuritaires régionaux, « les perspectives à moyen terme restent favorables, soutenues par le programme d'infrastructure du gouvernement et par les investissements privés », complète le FMI. Outre cette institution, la Mauritanie reçoit une assistance financière externe de nombreuses organisations telles que la Banque africaine de développement, l'Union européenne, ainsi que de donateurs bilatéraux, notamment de fonds arabes et de la Chine.

Croissance du produit intérieur brut mauritanien (en %)



(Source : FMI)

doingbusinessin Mauritanie | Édition 2026 - 2027

EN ATTENDANT GTA, ACCÉLÉRER LE RYTHME DES RÉFORMES

Mais pour maintenir la croissance, la Mauritanie devra accélérer la diversification d'une économie trop dépendante de ses ressources minières (minerai de fer, or), où la part de l'agriculture dans le PIB et même des services a baissé ces dernières années. Les ressources qui découleront du projet d'exploitation de gaz off-shore de Grande Tortue Ahmeyim (GTA), dont la mise en production a pris du retard, permettront grâce aux revenus d'exportation d'améliorer les investissements et de contribuer à cette diversification, notamment en s'appuyant sur un secteur agricole, pêche incluse, qui pèse dans le PIB mais dont la valeur ajoutée peut être augmentée. Néanmoins, ces ressources gazières n'y suffiront pas, c'est pourquoi le FMI et la Banque mondiale insistent dans leurs rapports réguliers sur la nécessité pour le gouvernement mauritanien d'accélérer les réformes en cours.

RÉFORMER POUR « LIBÉRALISER L'ÉCONOMIE »

Le Premier ministre lui-même a relevé l'importance d'y parvenir devant l'Assemblée nationale, listant notamment les réformes dans la gouvernance, les secteurs monétaire et financier, la lutte contre la corruption ou encore la formation professionnelle. De cette façon, le gouvernement entend « garantir le maintien de la croissance de notre économie sur sa trajectoire ascendante, portée par les réformes structurelles adoptées pour libéraliser l'économie et encourager l'investissement, par la dynamique des secteurs productifs prioritaires. »



DES INVESTISSEMENTS EN HAUSSE DE 15,6 % EN 2026

La mise en œuvre des plans d'action du gouvernement prévoit une croissance d'environ 5,6 % sur la période 2026-2027, ainsi qu'une progression de la dotation d'investissement de plus de 15,6 %. Le taux d'inflation est attendu en équilibre, autour de 2 %, alors que le déficit du compte courant devrait être porté à moins de 6 %. La poursuite de la tendance baissière du ratio de la dette publique par rapport au PIB devrait se poursuivre pour s'établir en 2026 à 43,3 %.

La dette publique extérieure représentera près de 85 % de la dette publique totale. Les deux principaux créanciers de la Mauritanie resteront le Fonds arabe pour le développement économique et social et l'Arabie Saoudite, représentant respectivement 25,7 % et 14,3 % de la dette publique fin 2023.

« La règle retenue, insiste Moctar Ould Diay, est que toute marge budgétaire nouvelle doit être affectée aux revalorisations salariales, aux recrutements au profit des jeunes, à un appui aux couches les plus vulnérables ou aux infrastructures publiques. »

BMS
بنك المعاملات الصحيحة

UNE BANQUE
100% ISLAMIQUE
100% ENGAGÉE

Des services accessibles, modernes
et conformes aux principes
de la finance islamique



NOS SERVICES

- CRÉDITS MOURABAHA, MOUDARABA, MOUCHARAKA
- OUVERTURE ET GESTION DE COMPTES BANCAIRES
- SERVICES DE TRANSFERT ET CHANGE DE DEVISES
- CAUTIONS POUR LES ENTREPRISES
- SOLUTIONS DE FINANCEMENT POUR LES PARTICULIERS, JEUNES, FEMMES ET PME
- ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

+222 45 25 45 11 www.bmsbank.com info@bmsbank.com



COMMERCE EXTÉRIEUR : AVEC LE GAZ, UNE BALANCE COMMERCIALE BIENTÔT POSITIVE ?

Le volume des échanges extérieurs mauritaniens a plus que triplé en huit ans. En quasi déficit structurelle, la balance commerciale pourrait devenir positive avec, notamment, l'exploitation du pétrole et du gaz.

En 2024, les exportations mauritaniennes ont atteint 169,68 millions d'ouguiyas quand les importations se sont élevées à 187,83 millions. En hausse de 13 % sur une année, la valeur des échanges extérieurs a plus que triplé en huit ans. De façon quasiment structurelle, la balance commerciale a été déficitaire onze années sur treize entre 2012 et 2024, bien que la Mauritanie enregistre des excédents bilatéraux avec nombre de ses partenaires majeurs. La perspective de la production de pétrole et de gaz, de même que la réussite des réformes de l'environnement des affaires, pourraient permettre d'inverser cette tendance.

Les échanges de la Mauritanie sont principalement orientés vers l'Europe, avec 40 % des importations et 25 % des exportations. L'Asie avec 25,2 % des échanges en 2024, dont principalement la Chine (70,5 %) arrive en second, suivie du continent américain (18,7 %) et de l'Afrique (12,2 %).

Évolution des échanges extérieurs (en millions d'ouguiyas)

	2012	2016	2020	2024
Exportations	65,03	57,93	105,26	169,68
Importations	75,03	60,71	102,88	187,83
Balance commerciale	- 10	- 2,8	2,4	- 18,15
Taux de couverture (en %)	87	95	102	90

(Source : direction générale des douanes, Sydonia)

EXPORTATIONS : L'OR DÉPASSE LE FER

L'or, qui a pris en valeur la première place des produits exportés en 2023, a conservé ce titre en 2024, devant les minerais de fer, moteur historique des exportations. Un classement non seulement dépendant de la production nationale mais aussi des fluctuations des cours mondiaux des matières premières. En comparaison, les produits de la pêche gardent une stabilité relative sur la troisième place du podium, avec une valeur qui a oscillé de 2020 à 2024 entre 28 et 41 milliards d'ouguiyas.

En 2024, la valeur des exportations a augmenté de 14 % par rapport à l'année précédente grâce à l'augmentation des exportations du cuivre de 71 %, mais aussi des produits de la pêche (+44 %) et de l'or (+24 %). La valeur des exportations de minerai de fer est quant à elle restée pratiquement la même (+1 %), passant de 50 à 51 milliards d'ouguiyas entre 2023 et 2024.

EXPORTATIONS : UNE VARIÉTÉ DE DESTINATIONS INTERNATIONALES

Par destination, les exportations mauritaniennes vont vers l'Asie (32 %), le continent américain (26 %), l'Europe (25 %), l'Afrique (14 %) et le Moyen-Orient (4 %). Dans le détail, l'or mauritanien a été acheté en 2024 essentiellement par le Canada (68 %) et la Suisse (23 %). Les principaux pays importateurs de fer sont la Chine (60 %) – qui a également acheté la totalité des minerais de cuivre - l'Algérie (12 %) et l'Italie (9 %).

L'Espagne est la principale destination des produits de la pêche (31 %), qui ont atteint 745 197 tonnes en 2024, dont plus de 90 % de poisson frais, réfrigéré et congelé. La péninsule ibérique est suivie par la Chine (10 %), la Côte d'Ivoire (9 %) et le Japon (8 %). À eux seuls, ces quatre pays concentrent 58 % des exportations totales du secteur.

En 2024, les exportations vers les pays voisins ont représenté 5 % du total et 33 % de l'ensemble des exportations à destination du continent africain. Leur valeur a chuté de 39 % par rapport à 2023, principalement en raison de la forte baisse des exportations vers l'Algérie, passées de 11 milliards d'ouguiyas en 2023 à 6 milliards d'ouguiyas en 2024.

Évolution des principaux produits exportés en valeur (en millions d'ouguiyas) et en quantité (en tonnes)

	2020		2024	
	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité
Or, argent et platine	27 457	14,415	64 954	23,612
Minerai de fer	36 245	12 450 470	51 445	14 974 010
Produits de la pêche	30 601	745 427	41 446	745 189
Minerai de cuivr	8 025	135 324	8 448	89 334
Autres produits	2 930	/	3 38	/

(Source : direction générale des douanes, Sydonia)

doingbusinessin Mauritanie | Édition 2026 - 2027

LES IMPORTATIONS DOMINÉES PAR LES PRODUITS PÉTROLIERS ET LES PRODUITS ALIMENTAIRES

Les importations mauritaniennes sont dominées par les produits pétroliers et leurs dérivés, dont la valeur a plus que doublé depuis 2020, suivis par les produits alimentaires. Viennent ensuite les biens d'équipement, les matériels de transport et les matériaux de construction. Leur hausse de 7 % en 2024, sur une année, est principalement due à la progression des importations du matériel de transport (37 %) et de matériaux de construction (18 %).

Les importations mauritaniennes proviennent principalement d'Europe (40 %, pour 75,5 milliards d'ouguiyas), principalement de l'Espagne (32 %), de la Belgique (25 %) et de la France (15 %). Suivent ensuite l'Asie (19 %, 36 milliards d'ouguiyas), majoritairement la Chine (52 %), pour des matériels de transport (26 %), des produits alimentaires (23 %), des matériaux de construction (20 %) et des biens d'équipement (13 %), et le Moyen-Orient (18 %, 33 milliards d'ouguiyas), quasi uniquement les Émirats arabes unis (98 %), pour des produits pétroliers (87 %).

La valeur des importations en provenance du continent américain, essentiellement le Brésil et les États-Unis pour des produits alimentaires, s'élève à 22 milliards d'ouguiyas.

Le continent africain, avec 19 milliards d'ouguiyas, représente 10 % des importations globales, provenant principalement du Maroc (33 %), de l'Algérie (17 %) et du Nigeria (14 %). En 2024, les matériaux de construction (24 %), les produits alimentaires (20 %) et les produits pétroliers (19 %) ont constitué l'essentiel des exportations africaines vers la Mauritanie.

IMPORTATIONS : L'EUROPE POUR PRINCIPAL MARCHÉ

Dans le détail, 1,92 million de tonnes de produits pétroliers, dont une majorité de carburant aviation, ont été importés pour l'essentiel des Émirats arabes unis (46 %) et de l'Espagne (30 %). Pour une quantité de 2,33 millions de tonnes (+18 % entre 2023 et 2024), les principaux produits alimentaires importés en 2024 ont été le sucre et ses dérivés (31 %), en provenance du Brésil, le blé (23 %), notamment originaire de France, et les huiles et graisses (17 %), largement achetées à la Malaisie et à l'Indonésie.

La valeur des importations de matériaux de construction a augmenté de 18 % en 2024, atteignant 16 milliards d'ouguiyas, contre 13 milliards en 2023. Les matériaux de construction sont constitués principalement des ouvrages en construction (37 %), du ciment (clinkers, 16 %) et des tubes et tuyaux (7 %). Par rapport à l'année 2023, la valeur des importations de matériaux d'équipement s'est élevée à 23 milliards d'ouguiyas, enregistrant une hausse de 9 %. Les importations de matériels de transport ont atteint 18 milliards d'ouguiyas en 2024, soit une hausse de 37 % par rapport à 2023 ■

Évolution des principaux produits importés en valeur (en millions d'ouguiyas)

	2020	2024
Produits pétroliers et dérivés	29 602	64 325
Produits alimentaires	29 270	43 362
Biens d'équipement	13 188	23 218
Matériels de transport	8 697	18 830
Matériaux de construction	9 188	16 008
Produits chimiques divers	5 521	8 798
Autres produits	7 792	13 283

(Source : direction générale des douanes, Sydonia)

حديد الشمال ش.م
Hadid Chemal SA
Ensemble, construisons en confiance

Hadid Chemal - L'acier qui bâtit l'avenir

Référence nationale dans la fabrication de fer à béton, Hadid Chemal déploie une gamme complète de barres d'armature conformes aux normes européennes les plus exigeantes.

Des grands chantiers urbains aux projets en zones rurales, l'entreprise accompagne l'essor du secteur de la construction tout en renforçant ses capacités d'exportation. Son engagement : conjuguer qualité, fiabilité et innovation pour édifier, aux côtés de ses partenaires, les infrastructures de demain.

Fabrication de fer à béton

Barres disponibles : FER 8, 10, 12, 14, 16, 20, 25 mm

Main-d'œuvre qualifiée et encadrée









CONTACTEZ NOUS !

hadidchemal.com
info@hadidchemal.com
dc@hadidchemal.com
+222 38 88 91 01

حديد الشمال ش.م
Hadid Chemal SA
Ensemble, construisons en confiance



Arthur Minsat,
économiste senior Afrique,
Centre de développement
de l'OCDE

AU-DELÀ DE LA DETTE PUBLIQUE : FINANCER L'AMBITION DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAURITANIE

Avec un ratio de 2,3 entre 2021 et 2023, la Mauritanie a consacré plus de deux fois plus de ressources au service de sa dette qu'à la construction d'infrastructures. Ce déséquilibre illustre un paradoxe que je rencontre souvent parmi les économies émergentes. Malgré de solides performances économiques, des ressources abondantes et un fort capital humain, la marge de manœuvre budgétaire demeure trop étroite pour transformer cette richesse en projets productifs.

La Mauritanie dispose d'atouts considérables. Sa zone économique exclusive de 234 000 km² abrite certains des plus riches fonds de pêche d'Afrique. Le minerai de fer, l'or, le gaz, ainsi que des ressources solaires et éoliennes de classe mondiale offrent des pistes de diversification, notamment grâce au projet Grand Tortue Ahmeyim (GTA) et l'expansion de la production de la mine de Tasiast. La croissance économique, estimée à 4,4 % en 2026, doit créer de nouvelles opportunités pour une population de 5 millions d'habitants, appelée à atteindre 9,4 millions d'ici 2050. Le gouvernement vise un taux de croissance annuel de 7 %.

La question centrale est de savoir comment transformer ces ressources en chaînes de valeur locales et durables : transformation des produits de la pêche, valorisation des minerais, des énergies renouvelables, hydrogène vert. Le développement exige une forte résilience. La Mauritanie est confrontée à la désertification, à un stress hydrique et à des risques côtiers accrus. En 2024, elle occupait la 159e place sur 180 pays selon l'Indice de performance environnementale.

LES INFRASTRUCTURES COMME MOTEUR DE CROISSANCE

La SCAPP (Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée) 2016-2030 de la Mauritanie fait des infrastructures un moteur du développement. Ce secteur a un fort potentiel d'entraînement. Un rapport que je dirige (Dynamiques du développement en Afrique 2025 : Infrastructures, croissance et transformation, Commission de l'Union africaine/OCDE) estime que les transports représentent 55 % du potentiel d'investissement en infrastructures en Afrique du Nord et l'énergie 22 %. La réalisation de ces investissements permettrait d'augmenter la croissance annuelle de la région de 3,5 points de pourcentage. Les dépenses publiques d'infrastructure ont représenté en moyenne 1,6 % du PIB entre 2021 et 2023. Les partenaires multilatéraux soutiennent des actifs stratégiques, notamment des investissements liés à la ligne ferroviaire Zouerate-Nouadhibou de la Société nationale industrielle et minière (SNIM).

MOBILISER LES CAPITAUX PRIVÉS

La dette publique a diminué de 15 points de PIB entre 2021 et 2025, passant de 56 à 41 %. La croissance économique, l'assainissement budgétaire et la restructuration de la dette menée en 2021 y ont contribué. Le FMI considère le risque de surendettement modéré. Cependant, le coût des nouveaux emprunts reste élevé. Le service de la dette extérieure atteint 3,4 % du PIB entre 2022 et 2024. À l'avenir, l'aide publique au développement (APD) risque de moins contribuer à la réduction des coûts de financement. Les flux d'APD consacrés aux infrastructures en Mauritanie représentaient 1,6 % du PIB, l'un des niveaux élevés d'Afrique du Nord. Toutefois, les données préliminaires de l'OCDE indiquent une chute générale de 26 % de l'APD destinée à l'Afrique en 2025. Cette baisse devrait se poursuivre en 2026 et 2027.

« Pour attirer les capitaux, la Mauritanie a renforcé son architecture d'investissement. »

Le capital privé doit prendre le relais. Entre 2013 et 2023, l'investissement privé dans les infrastructures en Mauritanie représentait en moyenne 69 dollars américains par habitant, contre 85 dollars pour le continent africain et 110 dollars pour l'Afrique du Nord. Des projets comme Iwa Green Energy, premier contrat solaire-éolien conclu avec un producteur indépendant d'électricité, montrent que de nouveaux modèles peuvent attirer les investisseurs privés.

UNE DYNAMIQUE DE RÉFORMES BIEN RÉELLE

Pour attirer les capitaux, la Mauritanie a renforcé son architecture d'investissement. Le pays a créé en 2021 l'Agence de promotion des investissements en Mauritanie (APIM), mis en place un Haut conseil de l'investissement et accéléré la numérisation des services publics. Le Pacte national de l'énergie favorise les partenariats public-privé. Les investissements dans le capital humain progressent, notamment par la formation technique et les plateformes d'éducation numérique comme STAGI, lancée en 2022.

En janvier 2026, la Mauritanie a confirmé son adhésion au centre de développement de l'OCDE, devenant son 55e membre et le 13e membre africain. Cette adhésion prolonge sa participation aux publications Dynamiques du développement en Afrique, Statistiques des recettes publiques en Afrique, à l'Indice des institutions sociales et du genre (SIGI) et aux travaux sur la transparence fiscale et la gouvernance des ressources naturelles. La Mauritanie devrait rejoindre la Plateforme africaine virtuelle d'investissement (AVIP), accroissant la visibilité du marché mauritanien auprès des investisseurs.

Les opportunités de la Mauritanie sont nouvelles et réelles. Pour les saisir, les réformes doivent se traduire en projets bancables et attractifs, soutenus par des financements mobilisant davantage de capitaux privés sans alourdir le service de la dette. En orientant ces ressources vers des projets locaux productifs et durables, la Mauritanie mettra ses atouts considérables au service de son développement ■

OCDE dev
CENTRE DE DÉVELOPPEMENT

TCN

TERMINAL À CONTENEURS
— DE NOUAKCHOTT —

TCN, le terminal de référence garantissant une manutention sûre et efficace des navires

Capacité : 250 000 EVP,
extensible à 650 000 EVP

Productivité moyenne
27 mouvements/heure (GMPH)

Longueur du quai pouvant accoster
jusqua'à 2 navires PostPanamax

2 grues portiques STS

Dispositif sur le terminal :
Terminal opérationnel 24h/7j - Surveillance CCTV
Installation certifiée ISPS - Système d'extinction incendie

Système d'exploitation :
Navires conteneurs : TOS software (Navis N4)
Hydrocarbures : SCADA (Siemens)

310 employés
98 % de Mauritaniens
12 % de femmes







TCN Mauritanie tcn-mauritanie.com port autonome de Nouakchott - BP : 7303 Nouakchott - Mauritanie



PROGRAMME ÉCONOMIQUE : UN CHEMIN VERS PLUS DE CROISSANCE, DE VALEUR ET DE REDEVABILITÉ

Les politiques publiques mauritaniennes suivent le cadre dessiné en 2016 par la Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée, laquelle est déclinée dans des programmes présidentiels quinquennaux.

La Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée (SCAPP 2016-2030), adoptée en 2016 pour quatorze ans, est le cadre majeur de développement stratégique structurant l'action publique en Mauritanie. Orientée vers une croissance plus dynamique, inclusive et durable, elle est directement alignée sur l'Agenda 2030 des Objectifs de développement durable (ODD).

SCAPP, UN CADRE STRATÉGIQUE ALIGNÉ SUR L'AGENDA DES ODD

La SCAPP est la référence de la majorité des politiques publiques, telles que la réforme de la finance publique, les investissements dans la santé, l'éducation, les infrastructures ou encore dans l'intégration numérique. Elle repose sur trois leviers stratégiques : la promotion d'une croissance forte, durable et inclusive ; le développement du capital humain et l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base, ; et enfin le renforcement de la gouvernance dans toutes ses dimensions.

ATTIRER LES INVESTISSEMENTS PRODUCTIFS

Le premier levier vise à transformer l'économie par la diversification sectorielle en développant des secteurs créateurs de valeur et d'emplois. Il s'agit notamment de renforcer la pêche, l'agriculture et les filières agropastorales, d'attirer des investissements productifs, de faciliter l'accès au financement pour les entreprises et de stimuler l'exportation de produits locaux. La stratégie promeut également l'innovation, le développement des infrastructures productives et l'exploitation durable des ressources naturelles.

« MON AMBITION POUR LA PATRIE (2024-2029) »

La SCAPP est mise en œuvre à partir de plans d'actions quinquennaux auxquels correspond le programme présidentiel. Celui du président Mohamed Ould Ghazouani, «Mes engagements (2019-2024)», qui a évolué vers «Mon ambition pour la patrie (2024-2029)», « vise à changer la réalité du pays et à le faire progresser vers de plus vastes horizons de fraternité, de sécurité, de développement et de justice », selon son Premier ministre, Moctar Ould Diay.

Cinq piliers fondent ce programme :

- Bâtir un État de droit et des institutions fortes, avec une gouvernance moderne.
- Construire une économie performante, résiliente et éco-durable.
- Promouvoir un capital humain formé et qualifié.
- Réunir les conditions d'une unité nationale solide et d'une intégration sociale complémentaire.
- Assurer la sécurité et la stabilité de la Mauritanie et renforcer sa présence et son rôle régional et international.

PLANIFICATION ET REDEVABILITÉ

Le programme présidentiel traduit une vision nationale de transformation sociale et économique. Il met l'accent sur la planification rigoureuse, le suivi rapproché et l'exécution des projets clés dans des domaines comme l'éducation, la santé, l'eau, les infrastructures et le numérique. L'ambition de planification et de redevabilité est notamment formalisée en début d'année, au mois de janvier, lorsque le Premier ministre, devant l'Assemblée nationale, présente le bilan du gouvernement pour l'année écoulée et les priorités à court et moyen terme ■

GSE
Green Sahel Expertise

GREEN SAHEL EXPERTISE
Cabinet mauritanien spécialisé en évaluation environnementale, au service des secteurs publics et privés du Sahel.


Mines


Pêche /Littoral


Gaz/Pétrole


Développement urbain/Déchets

- Études d'impact environnemental & social
- Audit environnementaux, diagnostic de pollution & cartographie des risques
- Analyses & conseils auprès des décideurs publics et privés
- Étude et suivi de la biodiversite & des ressources naturelles
- Plans de développement urbain & gestion des déchets
- Plans & systèmes de gestion
- Environnementale & sociale
- Évaluation integrée des écosystèmes
- Études institutionnelles
- Suivi de la biodiversité & des ressources naturelles
- Formations & accompagnement des projets & entreprises en conformite environnementale

www.gse.africa - infos-gse@intaj.africa - +222 45 29 30 61
Ext Îlot K N°155 TVZ, BP 4174, Nouakchott



Habiba Sidi,
directrice générale SMTLA

« RÉACTIVITÉ, PROFESSIONNALISME ET SOLUTIONS SUR MESURE »

Créée en 2025 dans le contexte du boom énergétique mauritanien, SMTLA est un prestataire logistique intégré, offrant des services de transit, transport, logistique portuaire, stockage ou encore gestion de chaînes d'approvisionnement.

Qu'est-ce qui vous a amené à créer SMTLA ?
SMTLA est née en 2025 de l'observation d'une demande croissante en services logistiques et de transit en Mauritanie. Le développement des infrastructures, l'essor des investissements publics et privés, ainsi que les perspectives liées à l'exploitation des ressources gazières ont renforcé le besoin d'un acteur capable d'offrir des solutions logistiques fiables, efficaces et adaptées aux exigences du marché.

Comment SMTLA s'y est-elle prise pour pénétrer le marché mauritanien de la logistique et du transit ?
SMTLA a misé sur la qualité de service, la proximité avec les clients et une parfaite connaissance du contexte local. L'entreprise s'est distinguée par sa réactivité, son professionnalisme et sa capacité à proposer des solutions sur mesure. Elle a également développé une expertise dans les opérations de transit, le transport et la gestion de la chaîne logistique afin de répondre aux besoins variés de ses partenaires.

SMTLA revendique également un réseau international. À quel point est-ce important pour vos clients ?
Le réseau international constitue un atout majeur pour nous. Il permet à nos clients de bénéficier d'un accompagnement sur l'ensemble de leur chaîne logistique, depuis l'origine jusqu'à la destination finale des marchandises. Grâce à ce réseau, SMTLA peut offrir davantage de flexibilité, de rapidité et de sécurité dans les opérations d'importation et d'exportation, tout en facilitant les échanges avec de nombreux partenaires à travers le monde.

Quels sont les objectifs majeurs de SMTLA à court et moyen terme ?
À court et moyen terme, SMTLA vise à renforcer sa position sur le marché mauritanien, à élargir son portefeuille de clients et à développer davantage ses services logistiques. Pour atteindre ces objectifs, l'entreprise investit dans la formation continue de ses équipes, l'amélioration de ses processus, l'adoption d'outils numériques performants et le renforcement de ses partenariats nationaux et internationaux. L'innovation et la satisfaction client restent au cœur de sa stratégie de développement ■





SMTLA.SA
à votre service...

Solutions logistiques intégrées pour le secteur de l'énergie

SMTLA fournit des services spécialisés de transport et de logistique adaptés aux secteurs du pétrole et du gaz, des mines et des infrastructures. Depuis 2025, l'entreprise propose une offre de « guichet unique » couvrant l'ensemble des opérations de fret national et international, permettant à ses clients de bénéficier d'un accompagnement intégré, fluide et efficace, ainsi que d'un service de Meet & Greet.

SMTLA.SA
SOCIÉTÉ MAURITANIENNE DE TRANSIT - LOGISTIQUE PÉTROLE - TRANSPORT TERRESTRE ET AÉRIEN

Av. Mamadou Konaté 7508, Nouakchott - infos@smtla-sa.com - +222 24 34 40 00 - www.smtla-sa.com

SEPT BONNES RAISONS D'INVESTIR EN MAURITANIE



1/ Pont culturel entre le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest

Lien géographique et culturel entre l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest, la Mauritanie est aussi depuis une dizaine d'années un îlot de stabilité dans une région en proie aux doutes. Une qualité indispensable à l'attraction d'investissements étrangers.

2/ Ouverture du marché : une forte volonté politique

Depuis une demi-douzaine d'années, l'environnement des affaires est transformé pour faire de la Mauritanie un pays ouvert à des investissements durables, socialement et en termes de protection de l'environnement. Grâce à une forte volonté politique, traduite notamment dans le poids accordé à l'APIM (Agence de promotion des investissements en Mauritanie), les autorités facilitent la création et l'activité des entreprises dans tous les aspects de leur existence : accès à l'électricité, permis de construire, exécution des contrats et justice commerciale, digitalisation des services administratifs…

3/ Codes et lois sectoriels : plus de clarté, d'efficacité et d'incitations

Dans cette perspective, tous les codes et les lois liés à l'activité économique de la Mauritanie sont en cours de rénovation ou de remplacement pour apporter plus de clarté, d'efficacité et d'incitations en direction des investisseurs. C'est en premier lieu le cas du code des investissements, mais ça l'est aussi des textes régissant le travail, les marchés publics, les partenariats public-privé, le secteur des mines ou encore celui de l'industrie.

4/ Un système financier en cours de modernisation

La Banque centrale de Mauritanie (BCM), à laquelle les moyens nécessaires ont été accordés, mène de profondes réformes visant à rénover le système financier, renforcer la stabilité macroéconomique et soutenir le développement économique. Celles-ci portent notamment sur la modernisation de la politique monétaire et du marché financier, l'amélioration de l'inclusion financière, le renforcement de la régulation bancaire ou encore la lutte contre le blanchiment et l'alignement sur les standards internationaux.

5/ Une nouvelle filière dans le gaz naturel

Avec le projet Grand Tortue Ahmeyim (GTA), la Mauritanie ajoute une filière majeure à son économie. Le démarrage de la production et des exportations de gaz depuis ce gisement est intervenu en avril 2025, avec une montée en régime prévue en 2026. Ce projet industriel structurant doit procurer à la Mauritanie des recettes importantes ainsi qu'un accès au gaz en tant que ressource énergétique, deux leviers essentiels pour stimuler la croissance et diversifier l'économie.

6/ Plus de moyens pour les infrastructures de base

GTA devrait contribuer aux investissements conséquents dans les infrastructures de base portés par les autorités, soutenues par leurs partenaires bilatéraux et multilatéraux africains, arabes, européens ou encore asiatiques. Des investissements indispensables dans les routes, les ports, l'énergie ou l'irrigation pour stimuler la production, la transformation et le commerce.

7/ Une variété de réelle opportunités d'investissement

Plusieurs secteurs classés comme stratégiques par les autorités offrent des opportunités d'investissement. C'est le cas de la pêche, dans les eaux poissonneuses mauritaniennes, secteur en cours de réorganisation de façon à favoriser la transformation et la durabilité. Ça l'est aussi de l'élevage, une activité traditionnelle en Mauritanie qui nécessite d'être structurée. Ça l'est encore du secteur agricole, bénéficiant de plus de 500 000 hectares de terres arables dont une large partie reste inexploitée ■

doingbusinessin Mauritanie | Édition 2026 - 2027



#2

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

- Agence de promotion des investissements en Mauritanie : l'allié des investisseurs >>> **48**
- Réforme du climat des affaires : tous les secteurs sont concernés >>> **56**
- Un code des investissements lisible, incitatif et protecteur >>> **60**
- Banques : vers plus de contrôle, de crédibilité et de crédits >>> **64**
- Assurances : un potentiel immense à développer >>> **72**



AGENCE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS EN MAURITANIE : L'ALLIÉ DES INVESTISSEURS

Partenaire des investisseurs à chaque étape de leur parcours, l'APIM a vu sa place dans le dispositif national d'attractivité des investissements récemment consolidé et ses fonctions accrues.

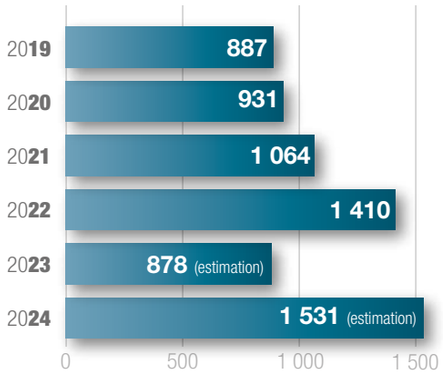
La création de l'APIM en 2021, en même temps que la réforme de plusieurs lois, s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale d'attraction économique voulue par le président de la République, Mohamed Ould Ghazouani, soulignant le rôle central de l'ouverture du marché mauritanien aux investissements. Elle est chargée de mettre en œuvre la politique nationale de promotion des investissements, afin d'accroître les capacités productives du pays et de créer des emplois.

CINQ MISSIONS MAJEURES

Le rôle de l'APIM s'articule autour de cinq missions principales :

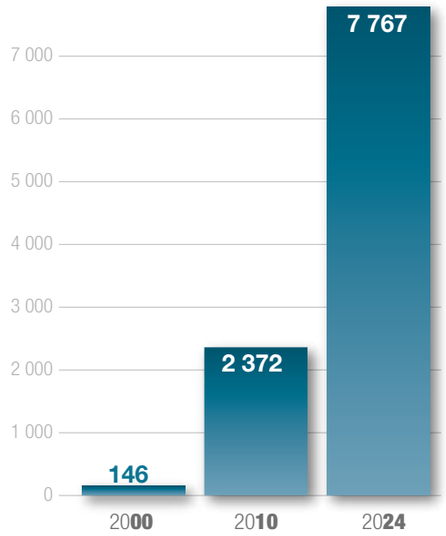
- **Avec son guichet unique,** l'APIM simplifie la création d'entreprises en centralisant les démarches administratives (immatriculation, fiscalité, sécurité sociale, etc.). Elle permet d'obtenir un agrément d'investissement sous 15 jours environ.
- Outil d'attractivité et de promotion, elle positionne la Mauritanie comme une **destination** d'affaires compétitive et fiable au niveau régional et international.
- En **appui aux investisseurs,** l'agence accompagne ces derniers au-delà de la phase de création pour suivre leur mise en œuvre, soutenir leur croissance et l'expansion de leurs activités, mais aussi contrôler leur conformité. Elle facilite également l'accès au foncier et aux infrastructures.
- L'APIM agit également comme **secrétariat permanent du Conseil supérieur de l'investissement en Mauritanie** (CSIM), proposant des réformes visant à améliorer le climat des affaires.
- À l'affût des opportunités, l'agence structure et **promeut des projets à fort potentiel** dans des secteurs stratégiques tels que l'agriculture, l'énergie (gaz et renouvelable), la pêche, les mines ou encore le tourisme.

Évolution des investissements directs étrangers (IDE, en millions de dollars)



(Source : CNUCED, World investment report 2025)

Évolution du stock d'IDE (en millions de dollars, estimations)



(Source : CNUCED, World investment report 2025)

UNE PLACE CENTRAL CONSOLIDÉE ET DE NOUVELLES MISSIONS

En septembre 2025, le conseil des ministres a décidé de placer l'APIM sous la tutelle directe du Premier ministre, elle qui dépendait jusque-là du ministère de l'Économie. « Cette évolution s'inscrit dans une approche globale visant à consolider la place centrale de l'APIM dans le dispositif national d'attractivité des investissements », d'après celle-ci. Ce changement, ajoute-t-elle, traduit « la volonté des autorités d'accélérer la mobilisation des investissements privés en tant que levier stratégique de transformation économique, en renforçant la cohérence des politiques publiques et en dotant l'agence des moyens nécessaires à l'accomplissement de ses missions ».

Dans le même temps, le mandat de l'APIM a été élargi à la promotion des PME ainsi qu'à la coordination de la participation de la Mauritanie aux salons, forums et événements spécialisés nationaux et internationaux, alors que son conseil d'administration a été élargi pour y inclure de nouveaux départements ministériels ■

Création d'entreprises entre 2021 et 2025



(Source : APIM)

Agrément des codes d'investissements entre 2021 et 2025

Régime	Nombre d'investissement	Investissements (en millions d'ouguiyas)	Emplois directs	Emplois indirects
Structurants	5	4 167,4	721	824
Convention d'établissements	37	27 971,5	4 259	15 244
Régime incitatif de base	75	1 732,5	1 694	725
Pôle de développement	6	646,8	87	45
TOTAL	**123**	**34 518,2**	**6 761**	**16 838**

(Source : APIM)

OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT : UNE CARTOGRAPHIE AVEC LE PNUD

Lors d'une réunion en mars 2026, le directeur général de l'APIM, Tah Ahmed Meouloud, et le représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Mauritanie, Mansour Ndiaye, ont évoqué la coopération de leurs institutions pour promouvoir des investissements à fort impact en Mauritanie, et en particulier via la SDG Investor Map (Sustainable Development Goals, Objectifs de développement durable en français), une initiative dont le lancement est prévu prochainement. La SDG Investor Map du PNUD est un outil de veille stratégique conçu pour orienter les investissements du secteur privé vers des projets à impact durable, non seulement alignés sur les Objectifs de développement durable (ODD), mais aussi viables commercialement. Elle s'appuie sur des données de marché tangibles dans des secteurs d'activité tels que la santé, l'éducation, les énergies renouvelables, l'agriculture, les infrastructures ou encore la technologie.



BIG-CONSULTING GROUP
La Qualité qui évoque la différence ...

BIG-Consulting est un bureau d'études spécialisé dans le **domaine de la cartographie numérique et de la télédétection** appliquée à la gestion des ressources naturelles et au développement. Ayant son siège social à Nouakchott, BIG-Consulting regroupe une gamme d'**experts locaux** en géologie, géophysique, hydrogéologie, SIG, télédétection, cartographie, urbanisme, environnement et génie rural appuyée par des consultants internationaux reconnus.

+222 46 46 48 57
www.bigconsultingroup.com
contact@bigconsultingroup.com
sid.ahmed@bigconsultingroup.com



MML

Mauritanian Mining Logistics (MML sarl) est une entreprise mauritanienne spécialisée dans **la logistique, le transport, les travaux publics et la location d'engins**. Forte de son expertise et d'une flotte moderne, MML sarl accompagne **vos projets industriels et miniers** avec puissance et efficacité. Ses services couvrent la **location d'engins lourds, le transport routier de marchandises et l'exécution de grands travaux publics** à travers tout le territoire.



+222 36 28 98 51 / 36 36 07 32 mhemeidy@mml.mr www.mml.mr

CARAVAN
INDUSTRIAL SOLUTIONS

Services industriels & BTP, vos solutions sur mesure depuis 2019.

CARAVAN est une entreprise mauritanienne crée en 2019, dont la vocation est d'offrir *un service de support de qualité pour les industriels au niveau local.*

Travaux de terrassement & génie civil
Fourniture du matériel industriel
Études et fabrication métallique
Batiments modulaires et en conteneurs

+222 22 36 17 95 contact@caravanmr.com www.caravanmr.com



Tah Ahmed Meouloud,
directeur général de l'Agence de promotion des investissements en Mauritanie (APIM)

« UN INVESTISSEUR QUI ARRIVE EN MAURITANIE AUJOURD'HUI N'EST PAS EN RETARD, IL EST EXACTEMENT À L'HEURE »

Il ne vend pas un pays, il l'explique. Tah Ahmed Meouloud, à la tête de l'APIM depuis sa réorganisation, a accepté de répondre sans fard aux questions qui font hésiter les investisseurs et à quelques autres qu'ils n'osent pas toujours poser.

Directeur général d'une agence de promotion des investissements dans un pays que beaucoup de capitaux mondiaux ne savent pas encore situer sur une carte, est-ce un défi ou une chance ?
Les deux. Mais c'est surtout une chance. Ceux qui arrivent sans préjugé ont les yeux ouverts. Et des yeux ouverts, c'est la première qualité d'un bon investisseur.

Qu'est-ce qui vous a convaincu, personnellement, d'occuper ce poste ?
D'abord, la confiance que le président de la République a bien voulu placer en moi. Il y a aussi le fait que le président préside lui-même le Conseil supérieur de l'investissement. Ce n'est pas un détail protocolaire. C'est un signal politique d'une clarté absolue : l'investissement privé est une priorité d'État, pas un dossier de secrétariat. Quand j'ai compris que nous serions là où les décisions se prennent, et comptables de leur exécution, j'ai su que le mandat était réel. Le reste, c'est du travail.

Certains observateurs restent prudents vis-à-vis du nouveau code des investissements. Qu'est-ce qui le différencie vraiment de celui qui existait auparavant ?
L'ancien texte avait perdu le contact avec la réalité des investisseurs d'aujourd'hui. Il ne parlait plus leur langage, ni fiscalement, ni juridiquement. Le nouveau code n'est pas une retouche, c'est une réécriture : harmonisation avec les standards internationaux, simplification des procédures, élargissement des secteurs éligibles… Mais la vraie rupture, pour moi, c'est la lisibilité. Un investisseur doit pouvoir comprendre en quelques minutes ce qu'il gagne à choisir la Mauritanie - pas après trois rendez-vous avec des avocats. Le code répond à cet impératif. Et il le fait en mettant explicitement les énergies renouvelables et l'efficacité productive au cœur des incitations.

Quarante-huit heures pour enregistrer une entreprise, Dans un pays où certains avaient l'habitude d'attendre des semaines. Comment ce chiffre est-il devenu une réalité ?
Par une décision politique de simplification, et par le déploiement d'outils qui la rendent irréversible. Le guichet unique de l'APIM réunit sous un même toit les interlocuteurs qui étaient autrefois dispersés dans plusieurs administrations. La plateforme Khidmaty dématérialise les démarches. Une fois que le système est fonctionnel, le retour en arrière devient structurellement difficile. C'est d'ailleurs l'objectif : ancrer les réformes dans des processus, pas dans des intentions.

Si vous n'aviez qu'un seul secteur à défendre devant un investisseur pressé, lequel choisiriez-vous ?
Je refuserais de choisir et je lui expliquerais pourquoi. La singularité de la Mauritanie, c'est précisément la densité de son potentiel sur un même territoire : des gisements solaire et éolien parmi les plus élevés du monde, plus de 500 000 hectares de terres cultivables, un cheptel de 29 millions de têtes révélé par le premier recensement national de 2024, des eaux parmi les plus poissonneuses d'Atlantique, un sous-sol riche en fer, en or, en cuivre, en terres rares, et le gaz avec GTA. Un investisseur pressé, je le convaincs de prendre le temps.

L'agriculture mauritanienne importe plus de 80 % de son alimentation. C'est un constat accablant ou une opportunité historique ?
Ce sont les deux, et nous avons choisi de le lire comme la deuxième option. 80 % d'importations alimentaires sur un territoire qui dispose de plus d'un demi-million d'hectares cultivables - dont une part irrigable le long de la vallée du fleuve Sénégal - c'est une inefficience structurelle énorme. Pour un investisseur qui cherche un marché captif, une demande garantie et une prime de prématurité significative, c'est exactement le type de configuration qu'on ne trouve plus dans des marchés matures.

« Nous voulons des partenaires qui construisent avec nous. »

Certains investisseurs ont vécu des expériences difficiles par le passé. Des délais, des imprévus, des promesses non tenues… Que leur dites-vous ?
Je leur dis qu'ils ont raison de s'en souvenir. Ces expériences ont existé. Je ne les conteste pas. Ce serait contre-productif et, surtout, faux. Ce que je leur dis, c'est que notre réponse n'est pas discursive - elle est institutionnelle, avec un nouveau cadre juridique, un accès direct à l'arbitrage international, un Conseil supérieur de l'investissement qui évalue publiquement la mise en œuvre des engagements pris. Ce ne sont pas des promesses supplémentaires. Ce sont des garde-fous. Et nous acceptons d'être jugés dessus.

Une question que les investisseurs posent rarement mais qui révèle beaucoup : y a-t-il des investissements que vous refuseriez ?
Oui. Ceux qui viendraient extraire sans contribuer. La Mauritanie n'est plus dans une logique où l'on accepte n'importe quel capital parce qu'on a besoin d'en attirer. Nous voulons des partenaires qui construisent avec nous, qui créent de l'emploi qualifié, qui transforment sur place, qui respectent les équilibres environnementaux et sociaux. Ce n'est pas de l'idéalisme. C'est une condition de durabilité. Un investissement qui déstabilise le tissu local ne crée pas de valeur, il la détruit. Nous n'en voulons pas.

Une chose sur la Mauritanie que vous n'avez pas encore dite et que vous voulez que le monde sache ?
Que ce pays est à deux jours de mer des côtes européennes, intégré dans la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), à la croisée de l'Afrique de l'Ouest et du Maghreb - et qu'il est encore sous le radar de la plupart des grandes allocations de capital mondiales. Ce n'est pas un problème. C'est une information. Pour ceux qui savent lire les cartes avant tout le monde, c'est exactement ce qu'ils cherchent. Un investisseur qui arrive en Mauritanie aujourd'hui n'est pas en retard. Il est exactement à l'heure ■

وكالة ترقية الاستثمارات في موريتانيا
AGENCE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS EN MAURITANIE

GROUPE BECR :
30 ANS D'EXPERTISE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

BECR

Fondé en 1995 en Mauritanie, le groupe BECR s'impose comme l'un des acteurs internationaux de référence en conseil, audit et ingénierie. Ce qui distingue BECR d'un simple cabinet de consultants, c'est sa dimension de groupe : une constellation de compétences complémentaires, organisées en entités spécialisées et soudées autour d'une même exigence de qualité. Cabinet d'expertise comptable et de conseils, cabinet d'ingénieurs conseils, centre de formation : chacune de ces composantes apporte sa valeur propre tout en s'inscrivant dans une logique d'ensemble cohérente et performante.

Avec plus de cent collaborateurs et une présence active à l'international, BECR a su construire un modèle pluridisciplinaire capable de répondre à la complexité croissante des défis économiques et institutionnels des gouvernements et entreprises.

AUDIT ET CONSEIL : UNE RIGUEUR AU CŒUR DU GROUPE

L'audit financier et le conseil constituent l'un des piliers historiques du groupe. **BECR** y a forgé sa réputation en appliquant des méthodes de travail exigeantes : supervision à chaque niveau hiérarchique, autocontrôle systématique de la qualité des dossiers, respect strict d'une déontologie professionnelle. Cette culture de la rigueur imprègne l'ensemble du groupe et constitue le socle sur lequel repose la confiance de ses clients, qu'il s'agisse de ministères, de communes, de sociétés publiques ou d'institutions financières de premier plan. **BECR** a ainsi conduit des études de faisabilité et des missions de restructuration pour des institutions aussi stratégiques que la Banque centrale de Mauritanie ou la Banque mauritanienne pour l'industrie, démontrant sa capacité à intervenir au plus haut niveau de l'architecture économique nationale.



FINANCES PUBLIQUES ET ORGANISATION : UN PARTENAIRE DE L'ÉTAT

Au-delà du secteur privé, le groupe **BECR** entretient des liens étroits et durables avec les institutions publiques mauritaniennes. Son département dédié à l'audit et à la gestion des finances publiques accompagne régulièrement l'État dans la modernisation de ses outils de gouvernance. **BECR** a réalisé de nombreux audits organisationnels et des ressources humaines, ainsi que des manuels de procédures pour des dizaines d'institutions publiques, parapubliques et privées. Cette expertise fait de **BECR** un interlocuteur privilégié pour tout acteur souhaitant moderniser ses structures et optimiser ses processus.

INNOVATION TECHNOLOGIQUE : DES OUTILS DÉVELOPPÉS EN INTERNE

La conception et le déploiement de LOGIC, un logiciel de gestion intégrée et de comptabilité acquis en son temps par le ministère des Finances en vue de son homologation comme standard national, illustre cette capacité du groupe à proposer des solutions concrètes et durables. Le groupe **BECR** ne se contente pas d'appliquer des méthodes éprouvées, il innove. Fruit de nombreuses missions de terrain, l'application IHSAE (Instructions harmonisées de statistiques) est un outil conçu par le groupe pour faciliter la collecte et le traitement de données dans le cadre d'enquêtes complexes. Déployée notamment lors des travaux sur la stratégie du pôle halieutique de Nouadhibou, cette solution témoigne de la capacité du groupe à produire des réponses technologiques adaptées aux réalités du terrain.

LE CABINET D'INGÉNIEURS CONSEILS

Créé en 2000, le cabinet d'ingénieurs conseils de BECR répond à une politique de développement horizontal initié il y a 25 ans. BECR ingénierie, assure le volet études techniques et maîtrise d'ouvrage, intervenant sur des méga projets nationaux et internationaux pour le compte de l'État et d'entreprises du secteur des travaux publics. BECR ingénierie réalise des projets phares en Mauritanie, au Congo et en Guinée. Cette implantation internationale solide, est confortée par un réseau d'experts internationaux de haut niveau et une politique stricte d'autocontrôle et de renforcement des capacités.



BECR ACADEMY : INVESTIR DANS LE CAPITAL HUMAIN

Créé dès 1996, le centre de formation BECR témoigne d'une conviction profonde:le développement durable passe par le renforcement des compétences humaines. Depuis trente ans, ce département accompagne managers, cadres et agents des administrations publiques à travers des séminaires spécialisés et des programmes pouvant aller jusqu'à neuf mois.

Les modules couvrent un spectre large - marchés publics, gestion de projets, finances, administration - et sont régulièrement actualisés pour coller aux évolutions du cadre réglementaire et institutionnel. Développé initialement pour la Mauritanie, ce dispositif de formation est désormais étendu à plusieurs autres pays du continent africain, confirmant la vocation panafricaine du groupe.

NOTRE ENGAGEMENT

Avec trente ans d'expérience, une équipe d'experts triés sur le volet et une organisation interne conçue pour la réactivité et la performance, le groupe BECR aborde l'avenir avec des atouts considérables. Sa capacité à travailler en groupement avec des cabinets internationaux de premier rang, comme l'ont démontré ses missions sur le pôle de compétitivité halieutique de Nouadhibou, élargit encore son périmètre d'action.

Le Groupe BECR met son expertise au service des organisations qui veulent mieux gouverner, mieux décider et mieux exécuter. Ancré dans les réalités africaines, il accompagne les transformations économiques, institutionnelles et techniques avec une exigence constante: produire des résultats utiles, mesurables et durables.

CE QUI DISTINGUE BECR

- 30 ans d'expérience
- Plus de 100 collaborateurs
- Une implantation à l'international
- Cinq pôles d'expertise complémentaires
- Une forte culture de qualité et de rigueur
- Des références institutionnelles solides
- Des solutions numériques développées en interne
- Une capacité à travailler avec des cabinets internationaux de premier rang

GROUPE D'AUDIT, DE CONSEILS, D'ÉTUDES ET D'ASSISTANCE TECHNIQUE

BECR

MAURITANIE
194, rue Khadijettou Mint Ahmed, extension NOT Module C
Tevragh Zeina, Nouakchott
Site web : www.becr-rim.com
Tél. : +222 45 25 94 45/33 33 67 12
Courriel : info@becr-rim.com

CONGO BRAZZAVILLE
Ignié, Brazzaville Tél. : +224 05 52 61 661 - email : info@be-cr-rim.com

GUINÉE
Michel Dinah Camara, RG Conakry, Centre Ratoma Caporo
Tél. : +224 611 98 41 41 - Email : info@becr-rim.com



RÉFORME DU CLIMAT DES AFFAIRES : TOUS LES SECTEURS SONT CONCERNÉS

La création et le fonctionnement des entreprises a été amélioré depuis quelques années. Au-delà, tous les codes régissant les activités économiques - investissements, impôts, commerce, banque, urbanisme… ont été ou sont révisés.

En 2016, la Mauritanie a été classée parmi les dix économies les plus réformatrices au monde par le rapport Doing Business de la Banque mondiale, en reconnaissance des réformes engagées dans plusieurs domaines clés de l'environnement des affaires. Jusqu'à l'arrêt de cette publication en 2020, le pays a continué d'améliorer sa performance relative, atteignant la 148e place sur 190 économies, soit un gain net de 28 places sur une période de cinq ans.

Ces avancées s'inscrivent dans un processus continu de modernisation du cadre juridique, institutionnel et administratif, visant à améliorer le climat des affaires, renforcer la sécurité juridique et faciliter l'activité économique.

DEPUIS 2020, UN NOUVEAU CADRE INSTITUTIONNEL DE L'INVESTISSEMENT

Depuis 2020, un nouveau cadre institutionnel de l'investissement a été instauré par la création du Conseil supérieur de l'investissement en Mauritanie (CSIM, décret n° 26-2020 du 7 février 2020). Celui-ci est assisté par trois comités interministériels chargés respectivement de l'amélioration du climat des affaires et de la promotion de l'investissement ; de l'amélioration de la compétitivité ; et du développement du partenariat public-privé. Ces comités interministériels sont appuyés à leur tour par des comités techniques multidépartementaux pour le suivi et la mise en œuvre des réformes sectorielles.

Une année plus tard, l'Agence de promotion des investissements en Mauritanie (APIM, décret n° 2021-017 du 8 février 2021, modifié en 2025) a également été mise en place, avec l'une de ses missions principales consistant à mener un plaidoyer en faveur d'un climat des affaires propice à l'investissement.

DES RÉFORMES TOUCHANT À TOUS LES ASPECTS DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Au cours des dernières années, c'est dans ce contexte institutionnel que le gouvernement mauritanien a entrepris une série de réformes visant à améliorer le climat des affaires. Celles-ci ont touché tous les aspects de l'activité économique, depuis le lancement de l'activité commerciale, en passant par l'accès aux services essentiels pour tout investisseur et à la justice commerciale. En voici un résumé non exhaustif.

• Promotion de l'investissement

Un nouveau code des investissements a été adopté afin de simplifier les procédures administratives, d'élargir les secteurs éligibles et de renforcer les garanties juridiques pour protéger les droits des investisseurs.

• Démarrage de l'activité commerciale

La numérisation des services avec la mise en ligne des services de création d'entreprises et de demande d'agrément pour les investisseurs est rendue possible par la plateforme e-gouvernement Khidmaty, avec accès sécurisé par l'identité numérique nationale Houwiyety.

Le cadre juridique applicable aux **activités commerciales** a fait l'objet de révisions et compléments, notamment à travers le code de commerce et les textes relatifs aux procédures civiles, commerciales et administratives. Ces réformes ont eu pour objectif de simplifier les actes commerciaux, d'améliorer la **sécurité juridique** des opérateurs économiques et de contribuer à la **formalisation des petites et moyennes entreprises,** en articulation avec les dispositifs relatifs à l'immatriculation, à la fiscalité et aux obligations déclaratives.

APPLICATION KHIDMATY : SEPT NOUVEAUX SERVICES EN 2026

Lors de son discours devant l'Assemblée nationale prononcé en janvier 2026, le Premier ministre, Moctar Ould Diay, a annoncé l'élargissement et l'accélération de la numérisation des principaux services offerts par l'administration publique, à travers l'application Khidmaty. Sept nouvelles prestations seront disponibles dans le courant de l'année. Il s'agit de l'obtention des permis de construire, de la souscription de l'assurance véhicules, de l'abonnement au service de l'eau, de l'accès aux services d'assurance auprès de la Caisse nationale de solidarité en santé, de l'application Leegoud (authentification et transactions immobilières), de la participation aux concours nationaux et enfin de l'application Kitab (pour le suivi des correspondances administratives).

• Permis de construire

Les textes d'application du code de l'urbanisme ont été adoptés. La digitalisation du guichet unique via la plateforme e-gouvernement Khidmaty facilite désormais l'obtention des permis de construire.

• Raccordement à l'électricité

Les autorités ont engagé des actions visant à améliorer les conditions de raccordement à l'électricité, notamment pour les entreprises. À cet effet, un dispositif de **guichet unique** a été mis en place au sein de la Société mauritanienne d'électricité (Somelec) afin de centraliser et coordonner les démarches liées aux demandes de raccordement, y compris en moyenne tension.

Par ailleurs, la Somelec a engagé un processus de **digitalisation progressive de ses principaux services,** permettant aux usagers d'effectuer un certain nombre de démarches à distance. Ces services sont accessibles via la plateforme nationale d'e-gouvernement Khidmaty, contribuant à l'amélioration de la transparence et à la réduction des délais de traitement.

doingbusinessin Mauritanie | Édition 2026 - 2027

- **Accès au crédit et protection des consommateurs**

Dans le cadre du renforcement du système financier, **une nouvelle loi régissant les établissements de crédit** a été adoptée afin de moderniser la supervision bancaire, de renforcer la stabilité financière et d'aligner la réglementation nationale sur les bonnes pratiques internationales. Cette réforme établit notamment un cadre légal pour le système d'information sur le crédit, consacre le droit des clients d'accéder à leurs données financières, et prévoit des mécanismes destinés à améliorer la protection des consommateurs de services bancaires et financiers, en particulier en matière de transparence, d'information et de traitement des différends.

- **Simplification du paiement des impôts**

Le régime fiscal des entreprises en Mauritanie repose sur un mécanisme combinant l'imposition sur le bénéfice et un **minimum de perception de l'impôt** sur les sociétés fixé à 2 % du chiffre d'affaires, selon le montant le plus élevé.

Ce minimum a été révisé à la baisse par rapport au taux antérieurement appliqué de 2,5 %, dans un objectif de rationalisation et de prévisibilité des obligations fiscales.

En parallèle, l'administration fiscale et l'administration des douanes ont mis en place des procédures de **déclaration et de paiement par voie électronique,** permettant aux contribuables d'accomplir à distance leurs obligations fiscales et douanières, dans une optique de simplification administrative, de sécurisation des transactions et d'amélioration du taux de conformité.

- **Exécution des contrats et justice commerciale**

Un cadre juridique spécifique a été institué pour le **règlement des petits litiges civils et commerciaux,** portant sur des montants inférieurs à 400 000 ouguiyas, reposant sur des procédures simplifiées et accélérées.

En outre, des réformes ont été apportées aux **procédures civiles, commerciales et administratives** afin de réduire les délais de traitement des affaires, limiter les renvois injustifiés et autoriser, sous certaines conditions, le recours aux moyens électroniques dans la conduite des procédures.

Dans le cadre de la stratégie nationale de transformation numérique, des avancées ont également été réalisées en matière de **digitalisation des services judiciaires,** notamment à travers la gestion informatisée du casier judiciaire, désormais accessible en ligne via la plateforme d'e-gouvernement Khidmaty ■

LE GOUVERNEMENT ACCÉLÈRE DANS LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

En plus de la digitalisation de l'administration et de l'amélioration de la transparence dans les marchés publics, mesures en cours de mise en œuvre, les autorités ont engagé une série de réformes pour lutter contre la corruption.

La plus structurante est sans doute l'adoption d'une stratégie nationale de lutte contre la corruption (SNLC 2023-2030). Intégrée aux politiques économiques et budgétaires, elle coordonne les actions de l'État et bénéficie, pour ce faire, d'un financement public inscrit dans la loi de finances.

C'est dans ce cadre qu'a été créée l'Autorité nationale de lutte contre la corruption (ANLC) en 2025, avec une compétence générale de prévention, contrôle et coordination. Dotée d'une indépendance institutionnelle, elle est notamment chargée du suivi de la stratégie nationale du contrôle des déclarations de patrimoine, auparavant fragmenté. Les autorités ont également réformé la loi anticorruption, l'alignant sur les standards internationaux et créant de nouvelles obligations en termes de transparence.

La loi sur la déclaration de patrimoine et d'intérêts des responsables publics vient compléter l'arsenal, de même que le meilleur encadrement des entreprises publiques et de certaines zones économiques, visant à réduire les conflits d'intérêts et à améliorer la traçabilité des richesses.

Selon le Premier ministre, l'année 2026 verra l'achèvement de la mise en place des organes de l'ANLC et l'adoption des textes d'application de la loi relative à la déclaration de patrimoine, ainsi que de la loi modifiée sur la lutte contre la corruption.

NETCOM
DIGITAL PROVIDER · NOUAKCHOTT, MAURITANIE

MEMBRE D'UN
Groupe économique
DIVERSIFIÉ

FOURNISSEUR D'ACCÈS À INTERNET CONNECTIVITÉ · INFRASTRUCTURES · SOLUTIONS NUMÉRIQUES

NOTRE VISION

La transformation numérique ne se bâtit pas dans le cloisonnement, mais dans le partenariat.

NETCOM est un fournisseur d'accès à l'internet mauritanien et un véritable Digital Provider, membre d'un groupe économique puissant présent dans la banque, le tourisme, les fournitures, l'aluminium & le bois, le BTP, l'énergie et les services. Notre ambition : mettre des solutions de référence et une connectivité de qualité au service concret de nos marchés.

UN GROUPE, PLUSIEURS SECTEURS STRATÉGIQUES

Banque : BIM | Tourisme : SABAH | Fournitures : Eurosanitaire | Aluminium & Bois : Mauribois | BTP : TCC | Énergie : Maurienergie | Services : YATA médical

— Une nécessité, plus une option

La transformation digitale n'est plus une option : elle est devenue une nécessité pour la croissance de nos entreprises et la modernisation de nos institutions. Le marché, par nature, nous englobe tous – mais il ne récompense durablement que ceux qui savent faire la différence.

— Notre boussole : qualité, efficacité, efficience

Cette différence repose sur trois exigences indissociables – la qualité, l'efficacité et l'efficience. Ce sont elles, et elles seules, qui garantissent une position de leader. Chez NETCOM, nous en avons fait notre boussole.

— Un partenaire de confiance, pas un simple fournisseur

Depuis ses débuts, NETCOM s'est donné pour mission d'être bien plus qu'un fournisseur de solutions : un partenaire de confiance qui accompagne les PME, les grandes entreprises et les institutions dans leur évolution technologique.

— Ouvert et fédérateur : mutualiser les infrastructures

En tant que FAI (Fournisseur d'accès internet), NETCOM se veut ouvert et fédérateur. Nous croyons au partenariat avec l'ensemble des acteurs – et tout particulièrement les opérateurs – en matière de mutualisation et de partage des infrastructures. Conforme aux orientations réglementaires, cette approche optimise les ressources, réduit les coûts et les délais, évite les duplications inutiles et étend une connectivité de qualité au plus grand nombre.



M. Isselmou Cheibany
DIRECTEUR GÉNÉRAL.NETCOM.SA

« Mutualiser, c'est servir l'intérêt du marché tout entier — donc celui du citoyen et de l'usager final. »

NETCOM .SA
WEB www.netcom.mr
TÉL. +222 38 66 64 64
WHATSAPP +222 48 66 64 64
E-MAIL info@netcom.mr



UN CODE DES INVESTISSEMENTS LISIBLE, INCITATIF ET PROTECTEUR

Adopté en février 2025, le nouveau code des investissements remplace le dispositif de 2012, jugé trop général, peu lisible et insuffisamment incitatif pour les projets structurants, notamment dans les secteurs hors ressources extractives.

L'une des principales innovations du nouveau code des investissements réside dans l'instauration de trois régimes d'investissement clairement différenciés.

TROIS RÉGIMES D'INVESTISSEMENT

Le régime de base s'adresse aux petites et moyennes entreprises et aux entreprises dites intermédiaires. Il prévoit des formalités simplifiées ainsi que des avantages fiscaux modérés, tels que des exonérations temporaires sur certains impôts et droits de douane, afin de soutenir le tissu entrepreneurial local.

Les PME souhaitant bénéficier de ce régime doivent investir un montant allant de 2 à 30 millions d'ouguiyas, générant au moins 5 emplois directs sur une période de 3 ans. Les entreprises de taille intermédiaire doivent investir un montant allant de 30 à 200 millions d'ouguiyas, générant au moins 15 emplois directs sur une période de 3 ans.

Le **régime des pôles de développement** cible des zones géographiques identifiées comme prioritaires. Il vise à corriger les déséquilibres territoriaux en offrant des incitations renforcées aux entreprises qui s'y implantent, notamment en matière d'allègements fiscaux, d'accès au foncier et de facilitation administrative.
Pour être éligibles, les sociétés souhaitant s'installer dans de tels pôles doivent investir un montant supérieur ou égal à 2 millions d'ouguiyas. Leur investissement doit générer, sur 3 ans, au moins 5 emplois directs s'il se situe entre 2 et 30 millions d'ouguiyas, et 15 emplois directs s'il est supérieur à 30 millions d'ouguiyas.

Enfin, **le régime des investissements structurants** concerne les projets d'envergure nationale, souvent à forte intensité capitalistique. Il propose des avantages plus substantiels et négociés au cas par cas, incluant des exonérations prolongées, des garanties spécifiques et un accompagnement institutionnel renforcé. Ce régime concerne les secteurs de l'agriculture, de la transformation des produits provenant de l'élevage, l'industrie à terre des produits de la pêche (à l'exception de la farine de poissons), les activités industrielles et manufacturières, les énergies renouvelables, l'hôtellerie, le tourisme et la promotion immobilière, la logistique, la santé et les industries pharmaceutiques, les réseaux hydrauliques ou encore le numérique. L'investissement doit y être d'au moins 200 millions d'ouguiyas pour au moins 50 emplois directs créés sur 3 ans, certains secteurs à faible intensité de main d'œuvre pouvant être exemptés de cette obligation.

PLUS CLAIR, PLUS PRÉCIS

Par rapport au précédent, les changements apportés au nouveau code sont significatifs en matière de gouvernance et de lisibilité. Le nouveau texte clarifie les critères d'éligibilité, encadre plus précisément la durée et la nature des avantages accordés, et introduit des obligations en matière de contenu local, notamment la formation et l'emploi de la main-d'œuvre nationale.

SÉCURITÉ JURIDIQUE : RECOURS À L'ARBITRAGE INTERNATIONAL

Un autre apport majeur concerne le règlement des différends. Alors que le cadre antérieur restait relativement flou, le nouveau code consacre explicitement le recours à l'arbitrage international comme mécanisme privilégié pour les litiges entre l'État et les investisseurs étrangers. Il reconnaît la possibilité de recourir à des institutions arbitrales internationales et garantit l'exécution des sentences, en cohérence avec les engagements internationaux de la Mauritanie. Cette évolution renforce la sécurité juridique et aligne le pays sur les standards internationaux, élément déterminant pour les investisseurs.

HSE Lab Mauritanie



HSE *Lab* Mauritanie
Analyser l'air pour préserver la terre

Laboratoire de caracterisation de la pollution environnementale
Nouakchott, Mauritanie

Prestations : prélèvement,
analyse & caractérisation de la qualité de l'air
(Air Ambiant et QAI - Émissions atmosphériques - Air intérieur Santé au travail)

www.hse-labm.ma - infos@hse-labm.ma - +222 45 29 30 61 / +222 22 30 89 96
Ext Ilot N°155 TVZ, BP 4174, Nouakchott

DÉVELOPPEMENT DURABLE : UN CODE PLUS VOLONTARISTE

Le nouveau code, plus volontariste, encourage les investissements créateurs d'emplois durables, favorisant l'inclusion des jeunes et des femmes, ainsi que le transfert de compétences vers la main-d'œuvre locale. Il valorise également les projets respectueux de l'environnement, notamment dans les énergies renouvelables et la gestion des ressources naturelles. Des incitations spécifiques sont prévues pour les entreprises adoptant des pratiques responsables, intégrant des normes sociales et environnementales, traduisant ainsi une volonté d'inscrire la croissance économique dans une logique de durabilité à long terme ■

En savoir + :
Le code des investissements sur le site de l'APIM
https://apim.gov.mr/wp-content/uploads/2025/10/Code-des-Investissements-2025-FR.pdf

UNE LOI POUR RENDRE LES PPP OPÉRATIONNELS

La loi du 30 octobre 2024 relative aux PPP (Partenariats public-privé) refond le cadre juridique encadrant ce type de contrat. Elle remplace la loi de 2017 jugée peu opérationnelle avec l'objectif de relancer et structurer le recours aux PPP. Elle vise notamment à intensifier les investissements dans les infrastructures (ports, énergie, numérique, logistique), améliorer la qualité des services publics et diversifier les modes de financement pour réduire la pression sur les finances publiques. Le nouveau texte introduit plusieurs évolutions pour sécuriser et opérationnaliser les PPP. Il clarifie les procédures d'attribution et établit, dans certains cas, des procédures négociées (projets stratégiques ou absence d'offres satisfaisantes). Il renforce la cohérence stratégique à travers le rôle de l'État et du conseil des ministres, les projets les plus importants devant être validés à un niveau élevé.

TRAVAIL, INDUSTRIE, MARCHÉS PUBLICS… PLUSIEURS TEXTES EN COURS DE REFONTE

Plusieurs lois sont en cours de révision, partiellement ou entièrement. C'est le cas de la loi réglementant l'activité industrielle, dont le projet a été approuvé en juillet 2025 par l'Assemblée nationale et qui vise à dynamiser ce secteur, à favoriser la croissance durable et à protéger l'environnement. Ça l'est aussi du code du travail, révisé en décembre 2024, de façon notamment à limiter à 2 ans la durée des contrats à durée déterminée, renouvellement compris, et à supprimer la durée maximale des contrats des travailleurs étrangers, autrefois fixée à 50 mois (30 mois plus 20 mois de renouvellement). Il en va de même pour le code des marchés publics, dont la loi du 29 décembre 2021 remplace le précédent texte de 2010. Celui-ci vise à moderniser et rationaliser le système, avec mise en avant des principes de transparence, concurrence et égalité d'accès, ainsi qu'en renforçant le rôle de l'Autorité de régulation des marchés publics. Des textes d'application ont été publiés en 2022 et 2023 mais des ajustements continuent d'y être apportés.

ENCO
للهندسة و الإستشارة

Avec le soutien de la **SNIM :** Société nationale industrielle et minière et **Group-IPS :** Industial Projects Services

QUI SOMMES-NOUS ?

ENCO est un cabinet de conseil et d'ingénierie mauritanien crée par la SNIM et un groupe de ses anciens cadres qui accompagne les acteurs publics et privés dans la gestion stratégique de leurs projets. Fort d'une équipe issue du monde industriel, ENCO intervient en Mauritanie et dans la sous-région avec une expertise locale, transversale et durable.

VOTRE **PARTENAIRE** POUR **LE MANAGEMENT STRATÉGIQUE & OPÉRATIONNEL** DE VOS ACTIVITÉS INDUSTRIELLES.

CE QUI NOUS DISTINGUE :

- Le savoir-faire industriel de la SNIM et la connaissance du contexte local.
- La réactivité grâce à une base de données d'experts structurée.

UNE VISION CLAIRE :

Devenir une référence régionale en conseil stratégique et opérationnel et en ingénierie d'ici 10 ans.

PROJETS RÉCENTS

01 Excellence projet pour la SNIM.

02 Politique et stratégies de maintenance des actifs « mine » et « chemin de fer » de la SNIM.

03 Audit du patrimoine foncier de la SNIM pour GPIM.

04 Étude, contrôle et suivi de quatre projets hydrocarbures pour SMH.

05 Évaluation technique des installations de la SNIM avec HATCH pour les besoins DORC « chemin de fer & port ».

06 Étude de faisabilité des projets de développement (COMECA, SAMMA, SOMASERT, etc.).

ACTIONNARIAT

SNIM : **30 %**
Group-IPS **: 20 %**
Associés **: 50 %**

NOS EXPERTS

Plus de 120 experts dont **72** associés (issus pour la plupart de la SNIM).

ENGAGEMENTS

- Empreinte carbone quasi nulle.
- Intégration des critères durables dans les recommandations.

info@encoassocies.com +222 45 24 02 24 encoassocies.com



BANQUES : VERS PLUS DE CONTRÔLE, DE CRÉDIBILITÉ ET DE CRÉDITS

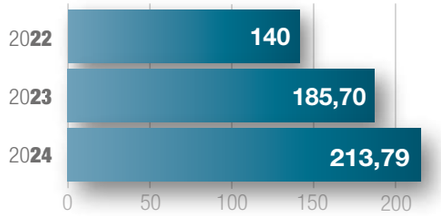
La Banque centrale de Mauritanie est engagée dans une série de réformes devant permettre au marché bancaire, rentable et liquide, de mieux contribuer à la croissance de l'économie. La supervision est renforcée, l'accès aux données facilité.

Le système bancaire mauritanien était composé au 31 décembre 2024 de 17 banques (elles étaient 18 au 31 décembre 2025), dont 12 à capitaux nationaux et 5 à capitaux majoritairement internationaux, selon le rapport annuel 2024 de la Banque centrale de Mauritanie (BCM), publié en juin 2025. Parmi ces 17 banques, 7 institutions se classaient dans la catégorie des banques islamiques. Le total de leurs actifs s'élevait à 185,7 milliards d'ouguiyas, contre 156,4 milliards à la même période en 2023, soit une croissance annuelle de 19 %. De son côté, l'Association professionnelle des banques de Mauritanie indique un total bilan des banques nationales de 234,6 milliards d'ouguiyas au 31 décembre 2025, en hausse de 56 % depuis 2022. Dans son rapport annuel de 2024,la BCM souligne que « cette progression traduit la dynamique d'expansion du secteur ». Le FMI, dans un rapport dédié à la finance en Mauritanie et publié en décembre 2024, ajoute que « la Mauritanie obtient un bon score à l'efficience des institutions financières », ce qui reflète « la forte rentabilité des banques ».

FORTE LIQUIDITÉ

Parmi les indicateurs de mesures de ces performances, la BCM indique qu'en 2024, le ratio de liquidité à court terme des banques mauritaniennes s'est établi en moyenne à 214 % (185 % en décembre 2023), « soit un niveau largement supérieur à la norme réglementaire minimale ». Une progression qui s'explique « principalement par l'augmentation des actifs liquides de haute qualité, en lien avec le développement des portefeuilles électroniques (wallets) et la mobilisation accrue de dépôts à vue », ces derniers étant passés de 110,7 à 134 milliards d'ouguiyas entre 2023 et 2024. Autre indicateur, les commissions nettes ont cru de 26 % pour passer de 3,177 à 4,005 milliards d'ouguiyas entre ces deux dates, reflétant « l'expansion des services bancaires et l'intensification des opérations génératrices de commissions. »

Évolution du ratio de liquidité moyen à court terme (en %)



(Source : Rapport annuel 2024 de la BCM)

Évolution de la rentabilité des banques entre 2023 et 2024 (en millions d'ouguiyas)

	2023	2024
Produit net bancaire	9 499	11 184
Résultat d'exploitation	4 772	5 748
Résultat net	1 876	2 307

(Source : Rapport annuel 2024 de la BCM)

UN FAIBLE TAUX DE BANCARISATION

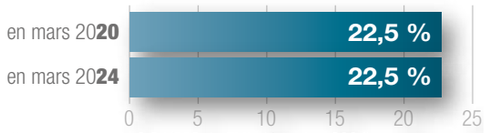
Voilà pour les aspects pouvant être considérés comme positifs. Pour le reste, et comme dans la plupart des pays de la sous-région, le taux de bancarisation n'atteint que 20 à 25 % en Mauritanie, selon la BCM. Un chiffre aggravé par le fait que les deux plus grandes villes du pays « regroupent deux-tiers des agences et 78 % des guichets automatiques, malgré le fait que seulement 20 % de la population réside à Nouakchott et 3 % à Nouadhibou ».
Plus grave, mais tout aussi caractéristique de la sous-région, le FMI, évoquant une « intermédiation financière médiocre », souligne que le secteur bancaire « ne parvient pas à développer les services financiers et l'accès à ces services, si bien qu'il contribue peu à la croissance économique et à l'inclusion (…) laissant à penser (qu'il) peine à convertir (cette) croissance en augmentation des crédits octroyés. »

doingbusinessin Mauritanie | Édition 2026 - 2027

DE L'ARGENT DISPONIBLE, MAIS UNE INTERMÉDIATION À AMÉLIORER

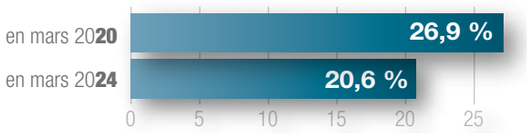
La BCM, dans sa Stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF 2023-2028), abonde dans le même sens en ce qui concerne l'accès aux financements. Elle précise que : « le niveau relativement bas des crédits à l'économie masque une très grande divergence entre les secteurs peu capitalistiques (par structure ou par incapacité à accéder au financement, comme l'agriculture) et les secteurs financés en dehors du système financier domestique (comme les mines). » Plus précis, le FMI décrit « un secteur inefficace, caractérisé par des banques familiales ou appartenant à des conglomérats avec des pratiques de prêts entre parties liées et des actifs concentrés », restreignant « la capacité du secteur bancaire à soutenir la croissance économique plus générale. » Cela pourrait expliquer l'important ratio de liquidité évoqué plus haut : à 214 %, les banques mauritaniennes ont 2,14 fois plus d'actifs liquides que d'obligations à court terme. Si cette donnée traduit une capacité largement suffisante de ces dernières à couvrir leurs engagements à court terme, il peut également refléter une sous-utilisation des ressources dans le financement de l'économie, en raison de leur frilosité ou encore du manque d'opportunités de crédits.

Ratio crédit au secteur privé/PIB



(Source : Rapport n° 24/363 du FMI, décembre 2024)

Ratio prêts non performants bruts/ prêts bruts



(Source : Rapport n° 24/363 du FMI, décembre 2024)

ÉVOLUTION DES TRANSACTIONS NUMÉRIQUES

Entre le 12 juin 2024 et le 16 mai 2025, un total de 557,67 millions de transactions a été enregistré sur les différentes plateformes de services financiers numériques, représentant un montant cumulé d'environ 2 000 milliards d'ouguiyas, selon la BCM. À 81,89 % du total des opérations, les transferts dominent largement les transactions réalisées, suivis par les dépôts (11,58 %) et les retraits (4,51 %), les autres opérations (paiements de factures, recharges, paiements marchands, etc.) ne représentant que 2,02 % du volume total. Le portefeuille numérique Bankily demeure le principal opérateur, concentrant 77 % du total enregistré, suivi par Sedad (10 %) et Masrvi (8,84 %), les autres portefeuilles et solutions se partageant les 4,16 % restants.

Dans le cadre d'un projet lancé en 2021, la BCM, en collaboration avec GIMTEL (Groupement interbancaire de monétique et des transactions électroniques), a rendu possible depuis octobre 2024 l'interopérabilité des services financiers mobiles, puissant moteur d'inclusion, facilitant ainsi les échanges entre les différents portefeuilles électroniques. Pour renforcer la régulation des différents prestataires, la BCM a mis en place une plateforme de supervision, dédiée à la surveillance en temps réel des transactions effectuées via wallets. Selon son rapport annuel de 2024, « ces efforts témoignent de la volonté de la BCM de bâtir une infrastructure numérique sûre, accessible et résiliente, tout en garantissant la sécurité, la traçabilité et l'intégrité des flux financiers dans un contexte de croissance soutenue des usages digitaux. »



Bilan et PNB au 31 décembre 2025 en millions d'ouguiyas

Banques	Total bilan	Croissance 2022-2025 (en %)	PNB	Rendement des actifs (en %)
Banque populaire de Mauritanie	46 051	132	1 682	3,6
Banque mauritanienne de l'investissement	30 653	108	1 317	4,3
Banque mauritanienne pour le cce int.	29 473	53	1 557	5,3
Banque nationale de Mauritanie	19 660	49	904	4,6
Caisse des dépôts et de développement	17 264	14	249	14
Banque internationale d'investissement*	12 864	-7	1 691	13,1
Générale de banque de Mauritanie	12 207	45	700	5,7
Attijari Bank Mauritanie	10 845	18	871	8
Banque El Amana	9 629	23	538	5,6
Banque islamique de Mauritanie	8 483	112	451	5,3
Banque pour le commerce et l'industrie	8 159	23	494	6
Banque Al Wava mauritanienne islamique	7 705	35	556	7,2
International bank of Mauritania	5 575	146	187	3,3
Banque de financement et d'investissement	4 793	44	237	4,9
Banque Mouamalat Assahiha	4 451	113	86	1,9
Chinguetti Bank	2 429	-2	105	4,3
Orabank	2 210	-12	141	6,3
Algerian Union Bank	2 144	/	51	2,3
Total	**234 602**	**56**	**11 828**	**5**

Dépôts et crédits au 31 décembre 2025 en millions d'ouguiyas

Banques	Dépôts	Crédits	Ratio Crédits/Dépôts (en %)
Banque populaire de Mauritanie	40 789	14 923	36
Banque mauritanienne de l'investissement	23 905	20 990	88
Banque mauritanienne pour le cce int.	23 829	15 989	67
Banque nationale de Mauritanie	11 610	13 069	112
Caisse des dépôts et de développement	8 709	7 606	83
Banque internationale d'investissement*	8 316	7 604	91
Générale de banque de Mauritanie	7 207	4 154	57
Attijari Bank Mauritanie	7 031	3 609	51
Banque El Amana	6 398	8 340	130
Banque islamique de Mauritanie	5 811	7 497	129
Banque pour le commerce et l'industrie	5 797	5 187	89
Banque Al Wava mauritanienne islamique	4 705	3 140	66
International bank of Mauritania	3 600	2 818	78
Banque de financement et d'investissement	3 139	1 599	51
Banque Mouamalat Assahiha	2 917	3 574	122
Chinguetti Bank	1 961	993	50
Orabank	956	1 247	130
Algerian Union Bank	230	67	29
Total	**166 918**	**123 155**	**74**

*(Source : Association professionnelle des banques de Mauritanie, calculs DBI Mauritanie 2026 - * après validation de la cession de Société Générale à BII par la BCM en août 2025)*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Business France

Ambition Africa

L'évènement business de référence entre l'Afrique & la France

Paris

24 et 25 novembre 2026

Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie



NOUVELLE LOI BANCAIRE, RÉFORME DES STATUTS DE LA BCM

Pour remédier à ces travers, en collaboration avec le FMI et la Banque mondiale, les autorités mauritaniennes mettent en œuvre une série de réformes dont la plus importante est la loi bancaire adoptée en novembre 2024, en même temps que la réforme des statuts de la BCM. Ces mesures visent à : stabiliser le système bancaire, y compris par un renforcement de la supervision ; à améliorer l'inclusion financière et l'accès au crédit ; et à attirer des capitaux étrangers. Dans le détail, elles renforcent les règles prudentielles et le contrôle des banques, faisant notamment face à l'enjeu des créances douteuses élevées, pour stabiliser et crédibiliser le système bancaire.

« La Direction générale de la supervision bancaire et de la stabilité financière, indiquait la BCM dans son rapport 2024, poursuit l'alignement de son cadre réglementaire et prudentiel sur les normes internationales, notamment celles de Bâle III et les normes comptables IFRS (International Financial Reporting Standards). Ce processus, qui a atteint un stade avancé, intègre des initiatives stratégiques telles que l'instauration de la surveillance sur base consolidée et la révision du cadre d'adéquation des fonds propres. » Pour mieux surveiller et accéder aux données des banques, la BCM a notamment modernisé les systèmes d'information, avec digitalisation du reporting bancaire, mise en place de systèmes de collecte de données ou encore automatisation des statistiques financières.

Alors que le taux de bancarisation s'améliore grâce à l'usage des fintechs et du mobile money, la BCM resserre également sa surveillance sur ces mediums d'intermédiation, en se conformant aux standards internationaux et afin de ne pas laisser apparaître dans ce nouveau secteur des circuits de financement illicites ■

L'ARMF RELANCE LE PROJET DE LA BOURSE DE NOUAKCHOTT

Si la BCM est le régulateur du secteur bancaire, les marchés financiers, bien que peu développés, sont supervisés par l'Autorité de régulation des marchés financiers, institution publique indépendante créée par la loi du 10 décembre 2024 relative à la modernisation des marchés financiers. Ses missions principales sont la protection de l'épargne investie en instruments financiers, de la transparence du marché et de l'égalité de traitement entre acteurs. L'une de ses missions est de développer la nouvelle bourse des valeurs mobilières de Nouakchott, alors même que le FMI et de nombreux acteurs soulignent que « le sous-développement des marchés financiers freine le développement financier global » en Mauritanie. Ce projet, évoqué dès 2014, pour mobiliser l'épargne et financer les entreprises, a été relancé depuis 2024. Un accord avec la Bourse de Casablanca, signé en 2025, prévoit un appui technique et institutionnel, tandis que d'autres partenaires doivent fournir les infrastructures et la formation. La société « Bourse de Nouakchott SA » a été créée et les organes de gouvernance sont installés, le premier conseil d'administration s'étant tenu en avril 2026. Les activités de la bourse doivent être lancées de manière progressive.

Quelle approche pour une activité minière inclusive et créatrice de valeur partagée ?

What is the adequate approach for an inclusive and sustainable mining activity generating shared value?



Aujourd'hui, toute activité extractive et d'infrastuctures se doit non seulement de bien gérer ses impacts sociaux et environnementaux, mais aussi d'avoir un impact positif, notamment sur les communautés locales.

Cette attente impérieuse des différentes parties prenantes, depuis les populations riveraines jusqu'aux décideurs nationaux, est également un pré-requis pour les organisations internationales et les ONGs.

Y répondre nécessite de maîtriser et articuler :
- cadres réglementaire et normatif du secteur minier et au-delà
- dialogue multiparties prenantes et compréhension des attentes de chacun
- équilibre entre efficacité opérationnelle et communication responsable
- Innovation en matière de local content, de projets inclusifs et de partenariats public-privé durables

Forte de ses métiers et de son expérience, Affectio Mutandi vous conseille et accompagne dans la recherche de solutions à impact positif, pour une plus grande pérennité et acceptation de vos activités.

www.affectiomutandi.com | *Think Hybrid*

Contact :
Pierre-Samuel Guedj
ps.guedj@affectiomutandi.com

Affectio Mutandi préside depuis 2015 la commission Responsabilité Sociétale d'Entreprise et Droits Humains du CIAN, Conseil Français des Investisseurs en Afrique

affectio mutandi
CSR, Legal, Corporate & Public Affairs



ASSURANCES : UN POTENTIEL IMMENSE À DÉVELOPPER

Comme dans le secteur bancaire, la BCM réforme un secteur des assurances très solvable, en forte croissance, mais trop concentré et encore peu développé, afin qu'il contribue davantage à l'économie.

En décembre 2025, la Banque centrale de Mauritanie, en collaboration avec l'Association professionnelle des assureurs mauritaniens, a annoncé le lancement d'un plan national de réforme et de modernisation du secteur des assurances pour la période 2026-2030, lors de la présentation des conclusions d'un forum consultatif dédié au secteur. La feuille de route vise à renforcer la discipline et la surveillance, à promouvoir la transparence, à accélérer la modernisation du secteur et à développer de nouveaux produits d'assurance, y compris via la digitalisation et les micro-assurances, afin d'améliorer la qualité des services et d'élargir la couverture nationale.

COMPOSITION DU MARCHÉ DE L'ASSURANCE

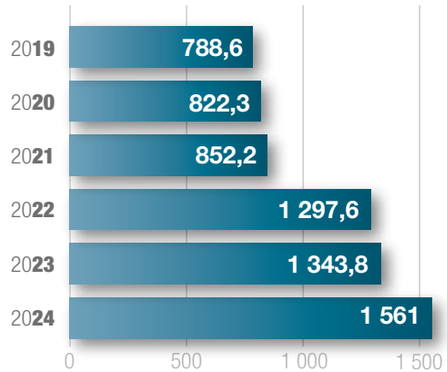
Le marché de l'assurance regroupe 17 sociétés implantées via 286 agences, selon le rapport 2024 sur le marché des assurances (publié en août 2025), de la Direction du contrôle des assurances (DCA), rattachée au ministère de l'Économie et des Finances.

Ces agences sont néanmoins réparties de manière inégale, 156 d'entre elles se trouvant à Nouakchott, sans doute en raison de l'impact de la branche automobile. RIM, GAMA et Medina disposent du plus grand nombre d'agences à l'intérieur du pays, alors que certaines sociétés, comme Damane, MAR, AGM, NASR et Sunu, ont une présence physique limitée, avec une seule agence dans la ville de Nouakchott.

DOUBLEMENT DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN 5 ANS

Le chiffre d'affaires du secteur a doublé en cinq ans, passant de 788,6 millions d'ouguiyas en 2019 à 1 561 millions en 2024. Il est largement dominé par la branche incendie (819,3 millions d'ouguiyas), dont le chiffre d'affaires a été multiplié par quatre depuis 2019. Elle est suivie par la branche automobile (153,4 millions d'ouguiyas), à la croissance stable et qui reste un pilier du marché en volume d'opérations ; la branche marchandises, essentielle pour les entreprises d'import-export, en forte croissance (133,2 millions d'ouguiyas) ; la branche chantier (123,1 millions d'ouguiyas), qui a doublé en cinq ans ; et la branche maladie (108,7 millions d'ouguiyas), en légère croissance depuis 2019. L'assurance vie ne génère qu'un chiffre d'affaires de 78,8 millions d'ouguiyas, bien que cette branche a plus que doublé en cinq ans.

Chiffre d'affaires du marché de l'assurance (en millions d'ouguiyas)



(Source : Rapport 2024 sur le marché des assurances, Direction du contrôle des assurances)

DES SINISTRES EN LÉGÈRE HAUSSE

Le total des sinistres a augmenté en atteignant 181,5 millions d'ouguiyas en 2024 contre 169,5 millions en moyenne depuis 2019. Les sinistres corporels et matériels dans la branche automobile y pèsent en 2024 respectivement pour 19,8 millions d'ouguiyas, loin des 52 millions atteints en 2019, et 12,3 millions. Le montant des sinistres dans le segment « maladies » est de 84 millions d'ouguiyas, en légère hausse depuis 2020, grâce à « la hausse du niveau de remboursement, notamment au niveau de la NASR, ce qui renforce la confiance dans le système d'assurance maladie », commente la DCA dans son rapport. Les sinistres cumulés des autres branches de l'assurance pèsent pour 65,4 millions d'ouguiyas, contre 41 millions en moyenne sur les cinq dernières années. En cause notamment, la hausse des sinistres dans le transport maritime, passant de 3,4 millions d'ouguiyas en 2021 à 29,1 millions en 2024.

UN SECTEUR (TROP) SOLVABLE DANS UN MARCHÉ FINANCIER SANS PROFONDEUR

En 2024, les sociétés d'assurances ont affiché un taux de couverture des engagements réglementés de 246 %, représentant un surplus de 146 % par rapport au minimum requis de 100 %. Cela traduit une « surcouverture » significative des engagements des assureurs mauritaniens, révélant une forte solvabilité et une forte capacité à honorer leurs engagements, mais aussi une possible sous-utilisation des ressources, dans un contexte de marché financier encore peu profond.

Dans le même ordre d'idée : « En 2024, les compagnies d'assurance en Mauritanie ont affiché une marge de solvabilité disponible (basée sur les fonds propres) de 1,18 milliard d'ouguiyas, tandis que la marge réglementaire requise était de 272,3 millions d'ouguiyas », indique la DCA dans son rapport. Ce taux de marge impressionnant de 434 % illustre une solvabilité largement excédentaire par rapport aux exigences minimales. Sa moyenne depuis 2019 est de 589 % !

FAIBLESSE DU TAUX DE PÉNÉTRATION ET DE LA PRIME PAR HABITANT

Ces données « positives » sont contrebalancées par une faible contribution du secteur des assurances au PIB, laquelle oscille entre 0,23 et 0,36 % sur la période 2019-2024. Cette contribution est relativement faible par rapport à la moyenne en Afrique, qui est de 2 %, « en raison, entre autres, de la non application rigoureuse des assurances obligatoires », commente la DCA.

De la même façon, l'indicateur de densité des assurances, qui concerne la prime moyenne consacrée par chaque habitant aux assurances, reste faible, bien qu'elle soit passée de 193 à 301 ouguiyas (7,53 USD) entre 2019 et 2024, ce qui est loin de la moyenne africaine (46 USD). Le taux de pénétration des assurances, estimé entre 1 et 2 %, contre environ 3,5 % en Afrique, vient confirmer le travail de rattrapage que le marché mauritanien doit encore accomplir. En 2024, le nombre d'assurés était de 58 787, dont 51 613 pour la seule branche automobile.

PARTS DE MARCHÉ : UN SECTEUR EXCESSIVEMENT CONCENTRÉ

Autre tare du secteur mauritanien, 85,3 % du chiffre d'affaires total y est détenu par deux acteurs. La Nationale d'assurance et de réassurance (NASR), géant créé en 1994 par les autorités publiques, un an après la libéralisation du marché, puis privatisé en 1995, détient une part de marché de 61,4 %. Quant à Damane Assurances, filiale historique de la SNIM aujourd'hui détenue à 42 % par l'État et à 20 % par l'opérateur minier, occupe la seconde place avec 23,8 % de parts de marché. Cette concentration est perçue comme un frein majeur au développement du marché. Les plus petites compagnies ont du mal à atteindre une échelle suffisante pour être rentables, ne pouvant pas bénéficier des économies d'échelle exploitées par les grands acteurs. Or, ce sont ces compagnies, poussées à se différencier pour gagner leur place, qui sont le plus souvent moteurs de l'innovation, les grandes sociétés pouvant ne pas sentir la nécessité d'innover à un rythme rapide.



NOTRE AGENCE



Parts de marché par compagnie d'assurance

	En montant en ouguiyas	En %
NASR	959 334 017	61,45
Damane Assurances	372 515 650	23,86
Sunu	61 767 568	3,96
CNA	36 791 792	2,36
Medina Assurances	19 787 016	1,27
MAR	17 796 861	1,14
CAR	13 853 031	0,89
SMAI	13 185 022	0,84
AGM	12 496 580	0,80
Salama	9 875 310	0,63
SAR	9 042 770	0,58
IMAN	8 308 410	0,53
GAMA	8 159 535	0,52
SGA	6 717 827	0,43
RIM-assurances	4 450 890	0,29
Taamin-assurances	3 697 233	0,24
El Wava assurances	3 241 523	0,21
Total	**1 561 021 035**	**100**

(Source : Rapport 2024 sur le marché des assurances, Direction du contrôle des assurances)

RENFORCEMENT DE LA SUPERVISION

La régulation et la supervision du secteur des assurances a été pilotée, entre novembre 2018 et décembre 2024, par la DCA, un rôle depuis transféré à la Banque centrale de Mauritanie en 2025, malgré la promulgation de la loi rattachant ce secteur à celle-ci depuis 2018. Avant même ces changements et la feuille de route annoncée en décembre dernier, la DCA avait entrepris d'améliorer la régulation du secteur.

En 2024, elle a notamment mis en place une plateforme dédiée au contrôle et au suivi des assurances automobiles. Devenue pleinement opérationnelle en avril 2025, elle a permis de « centraliser et sécuriser l'ensemble des souscriptions, d'harmoniser les tarifs, de détecter rapidement les anomalies et d'assurer une traçabilité intégrale des opérations. Elle constitue également un outil stratégique en fournissant en temps réel des statistiques fiables et exploitables. », indique l'institution dans son rapport de 2024.

La disponibilité de données plus fiables entre avril et août 2025 s'est traduite par « une augmentation spectaculaire du chiffre d'affaires (de la branche automobile) et s'est accompagnée d'une réduction considérable du taux d'erreurs techniques, passé de 12 % en avril à moins de 3 % en juillet, grâce à la détection automatisée et à la correction encadrée des anomalies par les sociétés. »



NOS SERVICES

Assurances de personnes
santé individuelle et collective, accidents de travail, prévoyance

Assurances de biens
automobile, habitation, incendie, multirisques professionnels, tous risques chantiers, etc.

Assurances vie
épargne, retraite, éducation, capital décès

Digitalisation complète de la souscription automobile
Le client peut souscrire en ligne, payer à distance et recevoir son attestation dématérialisée directement sur WhatsApp, avec un QR code sécurisé généré par la plateforme de l'Etat.

Mise en place du Centre de Prestation Rapide «SUNU Rapide»
Permet de traiter et indemniser certains sinistres en moins de 24h, renforçant ainsi la satisfaction client et des tiers.

Lancement d'un Centre de Relation Clients (CRC)
Dédié au traitement efficace des requêtes et réclamations, mais aussi à l'assainissement des données clients pour une proposition de valeur plus ciblée et pertinente.

+222 37 44 63 63 www.sunu-group.com mauritanie.sunu@sunu-group.com



#3

SECTEURS PORTEURS

- Fer : une production en hausse, des ambitions dans la transformation >>> **80**
- Or, uranium, phosphates… le présent et le futur de la diversification minière >>> **86**
- Pêche : des opportunités pour capter davantage de valeur ajoutée >>> **96**
- Gaz : la production et l'exportation ont commencé >>> **104**
- Agriculture : des objectifs de souveraineté alimentaire et d'exportations >>> **108**
- TIC : e-commerce, e-paiement… des mesures pour stimuler les services numériques >>> **114**
- Tourisme : désert, océan et cités caravanières, un potentiel à faire découvrir >>> **118**



FER : UNE PRODUCTION EN HAUSSE, DES AMBITIONS DANS LA TRANSFORMATION

La hausse des capacités de production de la SNIM et la modernisation de ses infrastructures d'exportation permettent d'envisager des perspectives favorables pour ce secteur. Prochaine étape : la transformation.

La SNIM (Société nationale industrielle et minière), détenue à 78,35 % par l'État, est historiquement l'acteur majeur de l'industrie minière mauritanienne. En tant que premier employeur du pays, hors fonction publique, avec un effectif de 6 649 employés en 2024, elle a encore contribué cette année-là à 11 % des recettes budgétaires de l'État, 6 % du PIB et 29 % des exportations nationales. Productrice de minerai de fer, elle est présente de la recherche à l'exportation, en passant par le traitement et le transport.

UN PLAN POUR DOUBLER LA PRODUCTION À L'HORIZON 2031

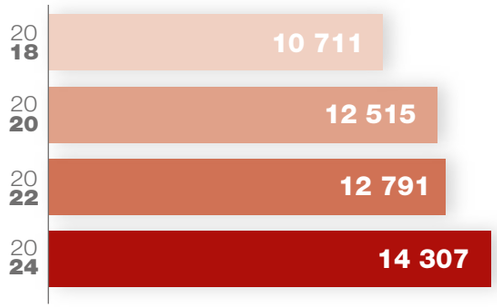
L'entreprise a survécu au milieu des années 2010 à la chute des cours mondiaux du fer, profitant même de l'occasion pour assainir et rationnaliser son fonctionnement. Cela lui a permis d'envisager l'avenir avec sérénité et ambition. Aujourd'hui, le plan stratégique d'entreprise (PSE) 2024-2045, comme indiqué dans son rapport annuel 2024, veut « hisser la SNIM au rang de hub minier régional ». Un plan qui envisage de faire évoluer l'entreprise vers un modèle « intégré et résilient, capable de répondre aux nouveaux enjeux économiques, environnementaux et technologiques ». Premier objectif : le doublement de la production minière à l'horizon 2031.

PIC DE PRODUCTION, BAISSE DE LA DETTE

La tendance positive est déjà en cours, puisque la SNIM a atteint un pic historique en 2025 avec une production de 14,7 millions de tonnes, alors que son record avait été battu les deux années précédentes (14,307 millions de tonnes de fer en 2024 et 14 millions en 2023). Ces hausses faisaient suite à plusieurs années de croissance, avec notamment 10,7 millions de tonnes produites en 2018 et 12,5 en 2020. Côté finances, l'entreprise a enregistré un chiffre d'affaires de 45 673 millions d'ouguiyas en 2024 (-9 % en raison notamment de la baisse des cours mondiaux) pour un résultat net de 10 631 millions d'ouguiyas (contre 14 495 en 2023), mais avec une dette ramenée à 529 millions d'ouguiyas, contre 1 079 millions en 2023 et 1 362 millions en 2022, renforçant sa capacité de financement.

Ces résultats s'appuient sur plusieurs facteurs. Le premier concerne l'amélioration de l'exploitation de plusieurs gisements, pendant que de nouveaux ont été ouverts. Ainsi, les problèmes opérationnels de la deuxième usine d'enrichissement de fer, Guelb II, près de Zouerate, inaugurée en 2015, au cœur de l'effondrement des cours mondiaux, ont été progressivement réglés. Cette unité, qui doit permettre de produire 4 millions de tonnes de plus chaque année, a nécessité 925 millions de dollars d'investissements de la part de la compagnie et de bailleurs de fonds.

Évolution de la production de minerai de fer*



** en milliers de tonnes*
(Sources : SNIM, MCM, Tasiast ; Bulletin trimestriel de conjoncture du ministère de l'Économie et des Finances, 4e trimestre 2024)

NOUVEAUX GISEMENTS

La nouvelle usine TO14, qui permet à la SNIM d'augmenter sa production marchande de minerais enrichis de 2 millions de tonnes par an, est entrée en production en 2021, alors que les activités de la mine de F'Derick, dont la capacité annuelle est de 2 millions de tonnes, devrait démarrer cette année. La décision finale d'investissement sur plusieurs projets, parmi lesquels le gisement de Guelb Atomai, mené en joint-venture avec le saoudien Sabic, ou celui d'El Aouj, avec Glencore notamment, doit également intervenir en 2026.

Résultat, la SNIM n'a cessé depuis une demi-douzaine d'années de diversifier ses destinations à l'export. En septembre 2024, elle a vendu pour la première fois une cargaison de plus de 150 000 tonnes à l'Égypte. Un nouveau marché qui s'ajoutait alors à ceux de l'Algérie, de l'Europe de l'Est et de l'Australie, bien que la Chine restait cette même année, de loin, le principal acheteur du fer mauritanien (67 %).



DES INVESTISSEMENTS DÉCISIFS DANS LE PORT ET LE CHEMIN DE FER

En même temps qu'elle développe ses gisements, la SNIM accélère sur le plan logistique. Le chenal du port de Nouadhibou, d'où le fer est exporté, a été dragué en 2021 pour accueillir des navires plus grands. Autofinancée à hauteur de 15,6 millions d'euros, la nouvelle ligne de chargement associée au chenal, inaugurée en novembre 2024 par le président de la République, dotée d'une roue-pelle de 6 000 tonnes/heure et d'un réseau de convoyeurs de 1 200 mètres, « vise à doubler la cadence de chargement, renforcer la sécurité, améliorer la flexibilité logistique et accompagner la montée en production prévue dans les prochaines années, » indique la SNIM dans son rapport d'activités 2024, publié en septembre 2025. Autre projet majeur : un plan de modernisation de la voie ferrée reliant sur 700 kilomètres le centre minier de Zouerate au port de Nouadhibou. Il va permettre d'accroître la capacité annuelle de transport et réduire la consommation de carburant et les émissions de gaz à effet de serre. En 2024, la SNIM a enregistré une activité logistique soutenue avec 166 962 wagons acheminés et 99 navires chargés !

TRANSFORMATION : TOUT EST À FAIRE

L'autre pilier du PSE est l'accroissement du taux de transformation du minerai de fer, suivant trois horizons : 31 % en 2031 ; 40 % en 2038 et 45 % en 2045. « Cette montée en gamme s'appuiera sur le développement de filières à forte valeur ajoutée, telles que la production de pellets, de DRI (Direct Reduced Iron) et de HBI (Hot-Briquetted Iron) », indique la SNIM. Tout reste à faire dans ce secteur, mais la Mauritanie table sur un atout majeur pour concrétiser son objectif : une énergie bon marché grâce à la production locale de gaz attendue avec le gisement Grand Tortue Ahmeyim.

Cette énergie moins polluante rendrait la production de fer plus « propre », et en conséquence plus convoitée et plus chère. Un processus de décarbonation notamment indispensable pour continuer d'exporter sa production vers l'Union européenne. Dans la même perspective, divers projets d'hydrogène vert ont été engagés dans le pays, notamment en 2024 dans le cadre d'un mémorandum d'entente avec la société étasunienne CWP Global (dans le cadre du projet Aman via sa filiale Aman Green Energy Pte Ltd). Malgré les promesses de cette énergie propre, l'incertitude mondiale sur la trajectoire de la décarbonation, l'absence de cadres réglementaires ou de mécanismes d'incitation internationaux cohérents ne permettent pas encore à ces projets de progresser de manière significative

Fer : une production en hausse, des ambitions dans la transformation

FOCUS

CHEMIN DE FER DE LA SNIM : UNE CONFIANCE ACCRUE DANS LE POTENTIEL INDUSTRIEL

Un plan de modernisation de la voie ferrée reliant le centre minier de Zouerate, au nord-est de la Mauritanie, au port de Nouadhibou, doté de 275 millions de dollars, a été annoncé à la fin de l'année 2025 par la Banque africaine de développement (BAD, 150 millions) et la Banque européenne d'investissement (BEI Monde, 125 millions). Garanti par l'Union européenne, ce projet est fondamental car l'industrie sidérurgique mauritanienne dépend fortement de cette unique voie, épine dorsale des exportations du pays que des décennies de pression, de vieillissement et d'expansion des ambitions industrielles ont poussé à ses limites.

42 kilomètres de voies supplémentaires vers de nouveaux gisements

Accordé sous forme de prêt non souverain à la SNIM, ce soutien marque une confiance accrue dans le potentiel industriel mauritanien. Inscrit dans la stratégie « Global Gateway » de l'Union européenne, qui soutient le développement d'infrastructures durables et de chaînes d'approvisionnement résilientes pour les matières premières industrielles critiques, il prévoit la réhabilitation des voies existantes, l'introduction de locomotives et de wagons modernes, ainsi que la construction de 42 kilomètres supplémentaires vers les futurs zone minières d'El Aouj et de Guelb Atomai, afin d'absorber la hausse attendue de la production minière.

Décarbonation

Pour la SNIM, premier employeur du pays, hors fonction publique, l'impact des travaux est déterminant. La modernisation doit accroître la capacité annuelle de transport, réduire la consommation de carburant et les émissions par tonne de minerai transportée, et améliorer la sécurité et la fiabilité du trafic. L'entreprise pourra renforcer sa compétitivité sur les marchés internationaux du fer, notamment auprès d'une industrie sidérurgique européenne engagée dans la décarbonation. L'amélioration de la chaîne logistique soutiendra ses objectifs de production et facilitera l'intégration de nouvelles zones minières, tout en favorisant des opérations de fret plus sobres en carbone. À terme, la hausse des exportations générera des recettes supplémentaires, réinvestissables dans l'outil industriel et dans la montée en compétences de la main-d'œuvre locale.

Stimuler la croissance des activités connexes

En aval, l'amélioration de la connectivité entre les zones minières et les terminaux d'exportation stimulera la croissance des activités connexes, des prestataires de services aux petits fournisseurs. En amont, l'investissement dans une infrastructure ferroviaire performante favorisera la diversification, alors que la Mauritanie développe ses ambitions dans la pêche, l'hydrogène vert ou les énergies renouvelables.

Le projet consolide la position stratégique de la Mauritanie entre l'Afrique du Nord, le Sahel et la façade atlantique. Un corridor ferroviaire modernisé renforcera l'intégration régionale, stimulera les échanges ouest-africains et attirera de nouveaux partenaires industriels. En améliorant la connectivité, en créant des emplois et en promouvant une infrastructure résiliente face aux défis climatiques, l'investissement pourrait contribuer à faire de la Mauritanie une plateforme logistique et industrielle durable dans la sous-région, capable de s'insérer plus solidement dans les chaînes de valeur mondiale.



Mohamed Lemine Ahmedou,
conseiller du Premier ministre, président du comité national de l'ITIE Mauritanie

« NOS CAMPAGNES ONT RENFORCÉ LA CONFIANCE ENTRE L'ÉTAT, LES ENTREPRISES ET LA SOCIÉTÉ CIVILE »

Depuis 2005, ITIE accompagne l'évolution du secteur extractif mauritanien vers plus de transparence et de redevabilité. Depuis 2023, elle intègre à sa norme les enjeux de corruption, de transition énergétique, de genre et de transparence des coûts.

Quels sont les impacts de la mise en œuvre de l'ITIE sur le secteur extractif ?

Depuis l'adhésion de la Mauritanie à l'ITIE (Initiative pour la transparence dans les industries extractives) en 2005, le secteur extractif a profondément évolué. La mise en œuvre de la norme a instauré une culture durable de transparence et de redevabilité, permettant la publication régulière de données financières, légales, sociales et environnementales accessibles à tous. Les campagnes de sensibilisation menées dans les zones minières ont favorisé l'appropriation des enjeux par les citoyens et renforcé la confiance entre l'État, les entreprises et la société civile. À ce jour, 19 rapports ITIE ont été publiés, offrant une vision claire des revenus, de la production et des paiements, tandis qu'un réseau de points focaux et la collaboration des ministères assurent la fiabilité des données. Plusieurs réformes ont accompagné cette dynamique, notamment les décrets sur les données ouvertes et la propriété réelle, ainsi que la création du portail national des données extractives (Data Warehouse). Un mécanisme d'assurance qualité des données renforce désormais la fiabilité et la cohérence des flux déclarés. Cette transparence accrue a valu à la Mauritanie le prix du champion de la mise en œuvre de la norme ITIE en 2023, reconnaissant des progrès significatifs dans la gouvernance et la qualité des informations publiées.

« La transparence accrue a valu à la Mauritanie le prix du champion de la mise en œuvre de la norme ITIE en 2023. »

Comment les enjeux du secteur pétrolier et gazier naissant sont-ils pris en charge par l'ITIE Mauritanie ?

Les hydrocarbures ne sont pas une activité nouvelle en Mauritanie. Dès 2006, avec le champ de Chinguetti, l'ITIE a intégré le secteur pétrolier dans son périmètre, parallèlement à la création du Fonds national des revenus des hydrocarbures (FNRH) et du comité national ITIE, liant dès l'origine production, transparence et gouvernance des revenus. Depuis, la Société mauritanienne des hydrocarbures et de patrimoine minier (SMH) et les compagnies internationales publient régulièrement leurs données sur les paiements, la production, les exportations et les contrats, dans un cadre légal harmonisé. L'ITIE a également exercé un rôle de plaidoyer majeur, en obtenant la réalisation et la publication des audits du FNRH jusqu'à 2022, renforçant la confiance dans la gestion des recettes pétrolières. En 2022, elle a publié une étude pionnière sur les perspectives économiques du gaz et de l'hydrogène vert, modélisant les revenus potentiels du projet GTA et positionnant la Mauritanie comme un cas d'école ITIE en matière d'anticipation et de transparence. Des données détaillées sur le financement et les coûts du projet GTA sont désormais publiées, tandis que des rencontres parlementaires et citoyennes favorisent une gouvernance concertée des ressources partagées avec le Sénégal. Cette démarche traduit une vision proactive où la transparence accompagne la transition vers un futur gazier durable.

Comment l'ITIE Mauritanie a-t-elle contribué à la transformation en cours du code minier ?

Depuis sa création, l'ITIE Mauritanie réalise un diagnostic régulier du cadre légal et fiscal du secteur extractif. Ses rapports successifs ont mis en lumière les insuffisances du code minier, notamment l'absence de cadre pour la propriété réelle, la nécessité d'une législation sur les prix de transfert et le manque d'harmonie entre les textes. Les rapports 2019 et 2020–2021 ont également souligné le besoin d'intégrer les exigences de la norme ITIE, à savoir la publication des contrats, la transparence fiscale, la participation citoyenne et la gestion environnementale. Ces constats ont nourri la réflexion nationale sur la refonte du code minier en cours. L'ITIE Mauritanie participe activement à cette réforme en collaborant avec le ministère des Mines et de l'Industrie, l'agence de coopération internationale allemande pour le développement et le cabinet chargé de la révision. En s'appuyant sur près de vingt ans de données et d'analyses, l'ITIE Mauritanie agit comme une plateforme de concertation qui éclaire la réforme par l'expertise, la transparence et la donnée, garantissant un code modernisé et aligné sur les standards internationaux.

« L'ITIE Mauritanie agit comme une plateforme de concertation qui éclaire la réforme du code minier par l'expertise, la transparence et la donnée. »

Pourquoi la norme ITIE intègre-telle de nouvelles dispositions sur la corruption, la transition énergétique, le genre et la transparence des coûts ?

La norme 2023 marque une nouvelle étape dans l'adaptation de l'ITIE aux transformations du paysage énergétique mondial. Elle renforce le lien entre transparence, gouvernance et durabilité. La transition énergétique, fondée sur les énergies renouvelables et les minéraux critiques, présente des risques comparables à ceux du secteur extractif classique. En l'intégrant à sa norme, l'ITIE anticipe ces défis et promeut une gestion responsable fondée sur la transparence, la bonne gouvernance et la divulgation systématique des données. La lutte contre la corruption devient plus explicite : la norme introduit des exigences sur la prévention des conflits d'intérêts, la transparence des bénéficiaires effectifs et la traçabilité des flux financiers. De même, les dimensions genre et inclusion sont désormais formalisées, reconnaissant le rôle essentiel des femmes et des communautés dans un dialogue multipartite équilibré. La divulgation des coûts des projets et la mobilisation des recettes nationales renforcent la compréhension économique et la redevabilité budgétaire. En Mauritanie, ces principes trouvent un écho concret avec les discussions autour du coût du projet gazier GTA, objet d'un futur audit, ainsi qu'avec l'adoption d'une loi nationale de lutte contre la corruption ■

MREITI
Initiative pour la Transparence des Industries Extractives
مبادرة الشفافية في الصناعات الاستخراجية

Nouakchott - Mauritanie
Tél. : 222 37 00 43 37 - info@cnitie.gov.mr - cnitie.gov.mr



OR, URANIUM, PHOSPHATES… LE PRÉSENT ET LE FUTUR DE LA DIVERSIFICATION MINIÈRE

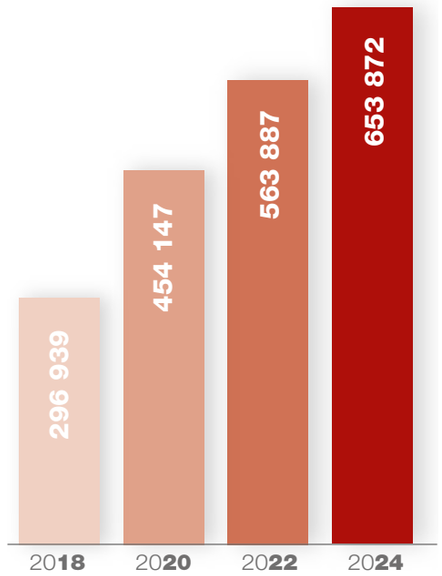
L'or est devenu un produit majeur de l'industrie minière mauritanienne aux côtés du fer. Les autorités poursuivent la diversification du secteur vers les phosphates, le clinker, l'uranium ou encore les terres rares.

L'or est longtemps resté marginal dans un secteur extractif mauritanien dominé par le fer. Le secteur aurifère moderne est né au milieu des années 2000 avec la mise en exploitation de la mine de Tasiast, rachetée en 2010 par le groupe canadien Kinross Gold. Après une ruée vers l'or artisanale (Chami, Zouerate), dans les années 2010, accompagné d'un développement industriel par Kinross, ainsi qu'a minima par First Quantum Minerals (mine de Guelb Moghrein), l'or est désormais devenu un pilier minier. Il a même pris la première place des produits exportés en valeur en 2023 et 2024, devant le minerai de fer, moteur historique des exportations. En février 2026, Kinross, entré dans une phase de transition caractérisée par l'exploitation de minerai à plus faible teneur, a indiqué viser une production de 505 000 onces d'or en 2026. Un volume stable par rapport à 2025 (503 429 onces), mais en baisse comparé à 2024 (622 394 onces), la compagnie prévoyant de renouer avec le seuil des 600 000 onces à partir de 2028.

OR : EXPLORER POUR RETROUVER LA CROISSANCE

Les autorités font face à deux enjeux majeurs. Le premier concerne la formalisation de l'orpaillage, afin de capter des revenus qui échappent aux circuits officiels. Le second, concernant plus directement les investisseurs, a trait à la rénovation de la mine de Tasiast, en termes d'optimisation des coûts et d'extension vers de nouveaux gisements, et plus largement au développement de l'exploration. La trajectoire de production de l'or dépendra donc de la capacité à stabiliser les volumes de la production industrielle, à renouveler les réserves et à structurer l'orpaillage.

Évolution de la production d'or*



** en onces d'or*
(Sources : SNIM, MCM, Tasiast ; Bulletin trimestriel de conjoncture du ministère de l'Économie et des Finances, 4e trimestre 2024)

DE L'URANIUM MAURITANIEN DÈS 2026 ?

« Les efforts se poursuivront pour accompagner l'ensemble des investisseurs intéressés par le développement de projets visant la production d'uranium, de clinker et de terres rares. » a souligné le Premier ministre, Moctar Ould Diay, en février 2026. Un projet particulier, « Tiris », attire l'attention : il s'agit de celui de la société Aura Energy. Cet opérateur australien prévoit de mettre en production cette année la première mine d'uranium du pays, avec une production annuelle estimée à 1,9 million de livres sur 17 ans. Contrairement à la décennie passée, le marché est porté par une importante demande mondiale, les projets de centrales nucléaires se multipliant.

TERRES RARES : UN POTENTIEL INTERNATIONAL ÉVIDENT

À l'opposé, si la présence de terres rares et métaux critiques est identifiée en Mauritanie, aucun projet de production industrielle n'est en cours de finalisation. L'enjeu existe pourtant, pouvant susciter un intérêt international fort, du fait de la dépendance de secteurs entiers à ces matériaux : batteries, éolien, électronique, défense… Quant au clinker évoqué par le Premier ministre, le potentiel de ce produit intermédiaire du ciment, issu du calcaire, est important mais d'abord local. Son exploitation permettrait de remplacer les importations actuelles par de la production nationale, via des gisements de calcaire et de gypse avérés.



PHOSPHATE : UN ENJEU AGRICOLE ET ALIMENTAIRE STRATÉGIQUE

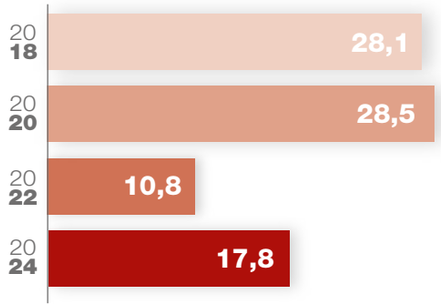
Encore plus optimiste, Moctar Ould Diay a indiqué lors de son discours que « l'année 2026 verra l'exportation des premières cargaisons de phosphate produit à partir de la mine de Bofal. » Le phosphate, dont l'existante est documentée depuis des décennies dans les régions de Bofal, Loubboïra ou dans le bassin de Taoudenni, n'a jamais été exploité, tantôt en raison de cours mondiaux trop bas, de la concurrence des voisins marocains ou sénégalais, de difficultés logistiques (chemin de fer à construire). Il a pourtant retrouvé un intérêt stratégique en raison de la hausse mondiale du prix des engrais, notamment dans la perspective de la sécurité alimentaire. Le projet le plus avancé est celui des mines de Bofal-Loubboïra, où le gouvernement avait annoncé en 2024 le lancement de la phase préparatoire du projet de l'usine de transformation du phosphate, et où les réserves sont estimées à plus de 166 millions de tonnes.

UN AVENIR POUR LE CUIVRE ?

Le secteur du cuivre, exploité dès l'indépendance dans la région d'Akjoujt, n'a jamais été un pilier du secteur minier. Le minerai a même cessé d'être exploité dans les années 1970, avant d'être relancé dans les années 1980 par la société canadienne First Quantum Minerals, via sa filiale Mauritanian Copper Mines (MCM), dans la mine de Guelb Moghrein, associée à l'or. Il reste à ce jour le seul producteur industriel de cuivre, avec une production relativement faible et en baisse. Le potentiel minier est pourtant réel, mais le développement du secteur, voire sa survie, dépendra de l'investissement dans l'exploration. Initialement prévue pour mettre fin à ses activités en 2023, MCM a obtenu du ministère des Mines et de l'Industrie une prolongation de sa convention jusqu'en 2025, alors qu'une nouvelle convention est en cours de discussion.

Quels que soient les secteurs concernés, « les efforts (du gouvernement) se concentreront sur l'augmentation de la production, l'amélioration de ses conditions environnementales et sociales, et la mise en place d'un cadre réglementaire transparent pour l'accès aux couloirs miniers, par le biais d'appels d'offres ouverts », avait souligné le Premier ministre en février dernier ■

Évolution de la production de minerai de cuivre*



** en milliers de tonnes*

(Sources : SNIM, MCM, Tasiast ; Bulletin trimestriel de conjoncture du ministère de l'Économie et des Finances, 4e trimestre 2024)



El Houssein Mohamed Abass, président-directeur général de Kenz Mining

« UNE ENTREPRISE MINIÈRE MAURITANIENNE PEUT ATTEINDRE DES STANDARDS ÉLEVÉS »

Fondée en 2016, spécialisée dans l'exploitation aurifère, le traitement des résidus d'orpaillage, la transformation et le raffinage de l'or, Kenz Mining est aujourd'hui l'un des principaux acteurs mauritaniens du secteur aurifère semi-industriel.

Dans quel contexte et pourquoi avez-vous créé Kenz Mining en 2016 ?

Nous avons créé Kenz Mining à une époque où il existait très peu d'opérateurs nationaux dans le secteur aurifère semi-industriel. Nous étions convaincus qu'il était possible de bâtir une véritable entreprise minière mauritanienne capable d'investir, de créer des emplois et de contribuer au développement économique du pays.

Avec quelles ambitions ?

Notre ambition était de démontrer que la Mauritanie possède non seulement des ressources, mais également les compétences nécessaires pour développer une industrie minière moderne. Au fil des années, nous avons construit une entreprise solide tout en contribuant à l'émergence d'un écosystème local de prestataires, de fournisseurs et de sous-traitants. Aujourd'hui, nous sommes fiers d'être devenus un leader national dans notre catégorie.

Kenz Mining revendique des résultats sociaux et environnementaux. Lesquels ?

La responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) est au cœur de notre vision de développement. Notre démarche repose sur trois engagements : développer les compétences nationales, créer de la valeur pour l'économie locale et améliorer continuellement notre performance environnementale. La véritable richesse de Kenz Mining n'est pas seulement le minerai, mais les compétences mauritaniennes que nous développons chaque jour. Nous investissons dans la formation, la responsabilisation et la montée en compétence de nos équipes. Nous contribuons également à la création de milliers d'emplois directs et indirects à travers un réseau important de prestataires et de sous-traitants locaux. Sur le plan environnemental, nous poursuivons l'amélioration continue de nos standards HSE (Hygiène, sécurité, environnement) et de nos pratiques opérationnelles afin de réduire l'empreinte de nos activités. Notre ambition n'est pas seulement de produire de l'or, mais de créer une valeur durable pour la Mauritanie ■



KENZ MINING



Diagana Issagha,
président de l'Autorité
de la zone franche
de Nouadhibou (ZFN)

« LA RÉFORME DE 2024 A RECENTRÉ LES ACTIVITÉS ÉLIGIBLES SUR LA TRANSFORMATION HALIEUTIQUE ET MINIÈRE »

Diagana Issagha explique à DBI l'impact des réformes de la ZFN adoptées en 2024. Celles-ci recentrent notamment les activités éligibles à ses régimes incitatifs sur la transformation halieutique et minière, sans renoncer à soutenir les activités de support.

La ZFN dispose de l'un des régimes fiscal et douanier parmi les plus incitatifs d'Afrique et de la région…

La ZFN repose sur un dispositif incitatif structuré dont la réforme législative de 2024 a consolidé et précisé les fondements. Le cadre réglementaire en vigueur garantit aux entreprises agréées un socle d'avantages fiscaux et douaniers valable pour toute la durée de leur agrément, complété par des libertés opérationnelles et une liberté totale de change. L'une des garanties les plus distinctives de ce régime est la sanctuarisation des dispositions fiscales à l'égard du droit commun des impôts : une telle stabilité normative demeure rare dans le paysage juridique africain et constitue un signal fort à destination des investisseurs de long terme.

Comment s'articule ce dispositif incitatif ?

Il s'articule autour de six piliers. Le premier est l'exonération douanière totale sur les équipements et les intrants, pour toute la durée de l'agrément fixée à quinze ans, prorogeable jusqu'à dix ans supplémentaires. Le dédouanement s'effectue sur place, en bureau unique. Le deuxième pilier est l'exonération de l'ensemble des taxes locales et de la taxe d'apprentissage, effective dès l'agrément provisoire. Le troisième est la liberté tarifaire sur les services de base portuaires, communications, électricité et eau, qui agit directement sur la compétitivité des coûts de production industrielle. Le quatrième est la liberté totale de change : les revenus, dividendes, produits de cession et remboursements d'emprunts peuvent être librement transférés, quelle que soit la nationalité de l'opérateur. Le cinquième est la flexibilité commerciale, qui autorise la commercialisation d'une fraction de la production sur le marché national. Le sixième, enfin, est la faiblesse de la redevance annuelle due à l'Autorité de la zone franche, fixée à 0,5 % du chiffre d'affaires, l'un des niveaux les plus bas de la région.



Quels sont ses avantages comparatifs vis-à-vis de zones franches de pays voisins ?

L'avantage comparatif de la ZFN tient à une convergence de facteurs que peu de zones africaines peuvent réunir simultanément : position géographique à la charnière de l'Afrique de l'Ouest, du Maghreb et de l'Atlantique Nord ; richesse des eaux mauritaniennes, classées parmi les plus poissonneuses du monde ; tutelle directe de la présidence de la République, signalant l'engagement de l'État au plus haut niveau. Les performances enregistrées depuis 2013 confirment cette attractivité : 56,28 milliards d'ouguiyas de chiffre d'affaires cumulé, avec une part des exportations dans le chiffre d'affaires total passée de 7,87 % en 2017 à 41,16 % en 2025. Il convient de noter que la réforme de 2024 a recentré les activités éligibles sur la transformation halieutique et minière. Ce choix sacrifie l'universalité de l'ancien régime, mais confère au dispositif une cohérence sectorielle plus forte et une lisibilité accrue pour les investisseurs industriels ciblés.

« La part des exportations dans le chiffre d'affaires de la ZFN est passée de 7,87 % en 2017 à 41,16 % en 2025. »

Comment la ZFN passe-t-elle de ce modèle généraliste à un modèle axé sur les industries minières et halieutiques ?

C'est une évolution doctrinale majeure. Le régime fondateur de 2013 reposait sur un modèle généraliste permettant d'agréer 104 activités réparties de l'industrie au tourisme en passant par les services, l'immobilier et les technologies de l'information. La réforme de 2024, comme évoqué plus haut, limite les activités éligibles au régime de la zone franche aux seules activités de transformation de produits de la pêche et des produits miniers, concrètement celles issues d'un processus industriel impliquant la transformation de matières premières en produit fini ou semi-fini. Pour autant, cette restriction ne signifie pas l'abandon de la diversification dans sa globalité. Le cadre réglementaire en vigueur introduit une architecture à deux niveaux : la zone franche stricto sensu, avec ses avantages fiscaux et douaniers, désormais réservée à l'industrie de transformation et les zones de support, qui accueillent la logistique, la restauration, la formation, la santé, le transport, la maintenance et, sous certaines conditions, les activités touristiques. Ces activités de support ne bénéficient pas des avantages fiscaux spécifiques à la zone franche, mais participent à l'attractivité et à la viabilité économique de l'ensemble du dispositif. Les performances enregistrées confirment la pertinence du recentrage. Le secteur industriel génère 62,4 % du chiffre d'affaires cumulé (35,14 milliards d'ouguiyas) avec seulement 18,5 % des entreprises agréées. Le secteur du commerce concentre 46,9 % des entreprises pour seulement 22 % du chiffre d'affaires. La dynamique exportatrice est entièrement portée par l'industrie halieutique : le chiffre d'affaires à l'exportation est passé de 209 millions d'ouguiyas en 2017 à 3,27 milliards en 2025, soit une multiplication par près de 16 en 8 ans. La Mauritanie a ainsi opté pour un modèle hybride et évolutif, qui ne renonce pas à la diversification mais en réorganise la géographie normative au service d'une plus grande efficacité productive.

Dans ces conditions, comment les secteurs du tourisme, de la logistique ou encore des TIC, appelés en 2013 à occuper une place importante dans la ZFN, sont-ils portés ?

Il convient de distinguer deux générations d'entreprises. Les entreprises agréées sous l'empire du régime antérieur dans les secteurs du tourisme, des TIC, de la logistique et des services conservent leurs avantages fiscaux initiaux jusqu'à l'expiration de leur période de stabilité, avec un délai de deux ans pour s'établir dans le nouveau périmètre physique. Les données consolidées recensent 175 entreprises dans le secteur des services, 38 dans le transport et la logistique et 31 dans le tourisme. Les nouvelles entreprises de ces secteurs ne peuvent plus bénéficier du régime de la zone franche. Elles peuvent néanmoins s'implanter dans les zones de support, qui ont justement vocation à les accueillir dans un cadre structuré. Plus précisément, le cadre réglementaire autorise explicitement les activités touristiques dans les zones de support, à condition qu'elles répondent aux besoins des acteurs de la zone ou contribuent au développement de la ville de Nouadhibou. Ce secteur représente davantage une promesse à tenir qu'une réalité accomplie. La logistique bénéficie, quant à elle, du positionnement géographique de Nouadhibou sur les routes maritimes mondiales et son impact est susceptible d'être amplifié par le développement des infrastructures portuaires, notamment avec le projet de port en eaux profondes de Nouadhibou. En définitive, ces secteurs jouissent de l'écosystème global de la zone franche - infrastructures, guichet unique, position géographique - sans accéder à ses avantages fiscaux spécifiques. Cette contrainte réelle pourrait appeler, à terme, une réflexion sur la création d'un régime d'investissement simplifié pour les activités de support. L'ambition de faire de Nouadhibou un hub régional de classe internationale implique une offre touristique, logistique et de services à la hauteur de cette vocation : les zones de support ne sont pas une concession marginale, mais un élément stratégique du dispositif global.

« Le secteur industriel génère 62,4 % du chiffre d'affaires cumulé avec 18,5 % des entreprises agréées. »

Quelles sont les valeurs ajoutées majeures du guichet unique de la ZFN ?

Le guichet unique de la ZFN constitue l'une des innovations les plus structurantes du dispositif d'accueil aux investisseurs. Il exerce un rôle de représentant exclusif de l'ensemble des services de l'État pour la réalisation des formalités nécessaires à la création et à l'exploitation des entreprises agréées. Les formalités douanières sont prises en charge par un bureau de douane dédié à la zone franche, tandis que les opérations fiscales font l'objet d'une collaboration directe et structurée entre l'Autorité de la zone franche et l'administration fiscale, garantissant ainsi une coordination fluide au bénéfice des entreprises agréées. La première valeur ajoutée est la simplification administrative. En concentrant en un point unique l'intégralité des démarches : immatriculation ; autorisations sectorielles ; conformité environnementale ; permis de travail… le guichet unique supprime la multiplicité des interlocuteurs publics qui constitue traditionnellement le premier frein à l'investissement. La deuxième valeur est la prévisibilité. Les délais sont encadrés par la loi : le délai d'instruction de l'agrément provisoire étant fixé à trente jours ouvrables, avec une procédure incluant une vérification de moralité du bénéficiaire effectif. La troisième valeur est la transparence. Le cadre normatif impose la tenue d'un registre public actualisé des entreprises agréées, communiqué semestriellement aux administrations concernées. Les données consolidées attestent de l'efficacité opérationnelle du dispositif : 653 entreprises issues de 17 nationalités, réparties sur cinq continents, ont été agréées depuis 2013.

Comment les services du guichet unique peuvent-ils être améliorés

Les résultats observés révèlent une faiblesse structurelle : 31,5 % des entreprises agréées n'ont pas finalisé leur constitution. Ce taux de non-aboutissement traduit un décalage entre la fluidité de la procédure d'entrée et l'accompagnement effectif dans la phase d'implantation. Trois axes d'amélioration s'imposent en priorité : la dématérialisation intégrale des procédures, qui permettrait de réduire significativement le délai d'instruction ; la mise en place d'un service de suivi proactif des entreprises en cours de constitution ; et la formalisation rapide des protocoles sectoriels avec les ministères concernés, dont la conclusion conditionne une efficacité pleine et entière du guichet unique.

Les infrastructures ont pu constituer un point faible de la ZFN, mais des investissements y ont été réalisés ces dernières années. Quels travaux majeurs ont été menés à bien récemment ?

L'Autorité de la zone franche exerce un rôle de maître d'ouvrage et de coordination stratégique pour l'ensemble des équipements structurants, dans le cadre de conventions de partenariat conclues avec les infrastructures de support. Sur le plan de la voirie, les données consolidées font état de 29,028 km de voiries structurantes réalisées entre 2013 et 2019, financées intégralement sur fonds propres, auxquels s'ajoutent 47,146 km supplémentaires dans le cadre du programme lancé en 2023, traduisant une montée en puissance significative de l'effort d'équipement territorial

UNE « RÉGION SPÉCIALE » PLUTÔT QU'UNE ZONE FRANCHE FERMÉE

Profondément réformée en 2024, la zone franche de Nouadhibou, créée en 2013, est une zone économique spéciale à grande échelle avec une particularité majeure : elle couvre pratiquement toute l'agglomération de Nouadhibou, et non un simple parc industriel fermé. Concrètement, elle inclut la ville de Nouadhibou, souvent considérée comme une « capitale économique », une partie de la presqu'île et de la baie, la bande côtière et les eaux territoriales proches. C'est donc un territoire économique intégré, pensé comme une « région spéciale » et censé fonctionner en interaction avec l'économie locale, quand les zones économiques spéciales en sont souvent déconnectées. La zone franche a été créée pour transformer Nouadhibou en hub régional logistique et économique, en exploitant les atouts géographiques de la ville, notamment sa position sur les routes maritimes internationales.





FÉDÉRATION NATIONALE DES PÊCHES (FNP) : POUR UNE PÊCHE RESPONSABLE EN MAURITANIE

La FNP est l'organisation patronale la plus influente du secteur halieutique mauritanien. Elle joue un rôle central en tant que représentant du secteur privé, interlocuteur institutionnel de l'État et acteur structurant du patronat.

La Fédération nationale des pêches (FNP) a été créée en 1995, à Nouadhibou, par fusion de plusieurs organisations et dans un contexte de consolidation du secteur. Affiliée à l'Union nationale du patronat mauritanien, elle est considérée comme l'unique fédération professionnelle des pêches officiellement intégrée au patronat national, ce qui la distingue des autres fédérations plus spécialisées ou indépendantes et lui donne une reconnaissance politique et économique majeure.

Place du secteur halieutique dans l'économie

6 à 8 % du PIB

25 à 30 % des entrées de devises

12 à 16 % des recettes budgétaires

1er pourvoyeur d'emplois de l'économie mauritanienne, avec 64 000 emplois directs et 210 000 emplois indirects

(Source : FNP)

DE L'INDUSTRIE À L'ARTISANAT, UNE BASE SECTORIELLE LARGE

La FNP regroupe une grande partie des opérateurs privés du secteur halieutique, des armateurs industriels (fond et pélagiques) aux usines de transformation et aux exportateurs, jusqu'aux prestataires logistiques, aux mareyeurs, aux propriétaires d'embarcations et aux représentants de la pêche artisanale.

La fédération compte parmi ses membres 65 navires glaciers et 74 navires congélateurs, des chalutiers et senneurs pélagiques, 70 usines de traitement et stockage à Nouadhibou, dont la toute première conserverie, symbole de l'innovation et de la transformation fine du produit, ou encore 45 agences de consignation et assistance aux navires et de prestations de services.

Dans la zone de pêche nord, elle rassemble 3 200 embarcations artisanales et 100 embarcations pontées, en plus de dizaines de petits ateliers et micro unités. Dans la zone de pêche sud, elle fédère 2 000 embarcations, des petits chalutiers démersaux et des dizaines de petits ateliers, en plus d'un parc de camions isothermes pour les exportations vers les pays du Sahel. Cette double représentation du grand patronat et des pêcheurs artisanaux lui confère une influence exceptionnelle en comparaison à des structures plus segmentées.

UN PARTENAIRE INCONTOURNABLE

Cette influence apparaît déterminante au regard de ses nombreuses missions qui vont de la promotion du secteur halieutique (pêche industrielle, artisanale, aquaculture, transformation industrielle, etc.) à la participation à la conception et à la mise en œuvre des politiques de pêche, en passant par la collecte et le traitement des données relatives au secteur. La FNP coopère avec l'État et les institutions publiques et parapubliques, mais aussi avec les partenaires techniques et financiers ou les partenaires sociaux. Elle participe régulièrement aux concertations avec le ministère de la Pêche, des Infrastructures maritimes et portuaires, la SMCP (Société mauritanienne de la commercialisation de poissons), les autorités portuaires ou encore les partenaires internationaux (UE, Banque mondiale, ONG sectorielles).

DES CONDITIONS NATURELLES DE PÊCHE EXCEPTIONNELLES

Grâce à des conditions physiques, hydroclimatiques et environnementales exceptionnelles, la Mauritanie dispose des eaux réputées parmi les plus poissonneuses du monde. Elles sont caractérisées par les phénomènes alternés ou concomitants d'upwelling (remontée en surface des eaux profondes riches en sels minéraux) et d'outwelling (refoulement vers le large des eaux de surface, pauvres en sel minéraux), brassage des masses d'eaux froides et chaudes le long de la côte.

Le littoral mauritanien longe 720 km de façade maritime. Quant à la zone économique exclusive, sa superficie est de 236 000 km², dont un plateau continental de 39 000 km² sur l'Atlantique Centre-Est (zone 34-1 de l'atlas général de la FAO et carte 22.62 du répertoire de la Banque mondiale).

CARACTÉRISTIQUES DES RESSOURCES

Les ressources halieutiques sont caractérisées à la fois par l'abondance (1,8 million de tonnes de prélèvement permissible), la diversité (300 espèces commercialisables), la densité (jusqu'à 1 000 tonnes de poisson par mile marin carré) et la valeur commerciale élevée des principales espèces de référence (céphalopodes, crustacés, thonidés, démersaux nobles, etc.). Lesquelles espèces sont exportées vers soixante pays sur les cinq continents.

Potentiel de prélèvement permissible

Pélagiques : 1 300 000 tonnes

Coquillages : 300 000 tonnes

Démersaux : 150 000 tonnes

Céphalopodes : 50 000 tonnes

Production moyenne : 20 à 25 % de la production totale du continent africain.

(Source : FNP)

OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES : LE PARTENARIAT PÊCHE EN MAURITANIE

La FNP met en avant de multiples opportunités d'affaires dans le secteur halieutique. Celles-ci vont du commerce au transfert de technologie, avec mise au point de produits élaborés et transformations fines, développement de nouvelles pêcheries hauturières et de techniques performantes de captures, y compris dans le cadre d'une pêche intégrée aux industries à terre. Autres opportunités : la construction et la réparation d'embarcations, d'équipements de production et d'engins de pêche, la formation et le renforcement des capacités ou encore la consignation ■

Évolution des exportations de poissons de fond congelés (Q : quantités en tonnes et V : valeur en milliers de dollars)

Marché	Q/V	Asie	Europe	Afrique	Total
2013	Q	39 725	20 374	6 660	**66 759**
	V	160 252	75 502	5 900	**241 654**
2018	Q	20 835	30 311	60 384	**111 530**
	V	162 492	294 197	41 046	**497 735**
2022	Q	104 857	68 860	183 448	**357 165**
	V	274 448	381 270	103 287	**759 005**

(Source : FNP)

Siège social
Tél. : +222 45 74 50 89 /45 74 59 16
Fax : +222 45 74 54 30
BP : 43 Nouadhibou

Représentation
Tél. : +222 45 25 95 69
Fax : +222 45 29 39 26
BP : 383 Nouakchott
E-mail : fnprim@yahoo.fr

doingbusinessin Mauritanie | Édition 2026 - 2027



PÊCHE : DES OPPORTUNITÉS POUR CAPTER DAVANTAGE DE VALEUR AJOUTÉE

L'usine de transformation de poisson inaugurée en 2025, à Nouadhibou, figure les ambitions mauritaniennes en termes de captation de valeur ajoutée. Des opportunités existent pour les accompagner, de la chaîne du froid à la certification.

Le président de la République, Mohamed Ould Ghazouani, a inauguré en décembre 2025 à Nouadhibou un complexe industriel appartenant à la société Atac Seafoods SA. Construit avec un investissement de 25 millions de dollars dans la zone industrielle d'El Bountiya, sur une superficie de 36 000 m², il est dédié au traitement et la valorisation des petits poissons pélagiques (maquereau, sardine, chinchard).

DES INVESTISSEMENTS À FORT IMPACT

Sa capacité de traitement quotidienne, avec 300 emplois directs et 600 emplois indirects à la clé, est actuellement de 500 tonnes. À la même occasion, le chef de l'État a symboliquement posé la première pierre d'une autre unité industrielle, au sein du complexe, une conserverie (sardines) d'une capacité de production de 500 000 boîtes par jour.

Ces deux infrastructures représentent le type d'investissements à fort impact que les autorités publiques souhaitent voir affluer dans le pays, en particulier dans le secteur de la pêche, qui génère déjà environ 66 000 emplois directs et 300 000 emplois indirects. Ces investissements sont centrés sur la transformation locale, la création d'emplois et la captation de valeur ajoutée, de façon à soutenir l'activité de la pêche artisanale et côtière et de créer une chaîne de valeur locale intégrée et compétitive.

DÉCHARGER LOCALEMENT 80 % DU POISSON PÊCHÉ EN 2030

Dans un discours prononcé à l'occasion de l'inauguration de l'usine, le ministre de la Pêche et des Infrastructures maritimes et portuaires, Mokhtar Ahmed Bousseif, a expliqué que la construction de ce complexe industriel s'inscrit dans le cadre des efforts visant à augmenter les capacités de stockage et de transformation, ce qui permettra, à l'horizon 2030, de décharger au moins 80 % des quantités pêchées localement. Si le ministre précise cet aspect, c'est qu'une grande partie de la pêche réalisée au large du pays part à l'étranger sans même toucher terre en Mauritanie.

PARMI LES EAUX LES PLUS POISSONNEUSES DU MONDE

L'aire marine protégée du banc d'Arguin, située à proximité de Nouadhibou, exposée au phénomène océanographique de l'« upwelling », qui provoque une remontée des eaux froides et profondes pleines de nutriments vers la surface, fait de cette zone de pêche l'une des plus riches au monde. Ces eaux de l'Atlantique attirent non seulement des navires artisanaux, mais aussi des flottes industrielles du monde entier.

Cela se traduit par des gains économiques pour le pays, mais aussi par des risques de surexploitation de nombreuses espèces de poissons, alertent scientifiques et défenseurs de l'environnement. Selon eux, la rareté observée depuis quelques années oblige par ailleurs les pêcheurs artisanaux de Nouadhibou à s'aventurer toujours plus loin, à consommer plus de carburant et à prendre plus de risques.

L'un des secteurs qui symbolise le mieux cette surpêche est celui de la farine et, en plus faible pourcentage, des huiles de poisson (FHP). Exigeant en volumes, il est approvisionné par des navires industriels capables de transporter plusieurs centaines de tonnes de poisson en une seule sortie. La farine est ensuite obtenue en séchant et en broyant sardines, sardinelles, chinchards et maquereaux pour en faire une poudre destinée à l'alimentation de bétails ou d'élevages intensifs de poissons à travers le monde.

■ ■ ■

ACCORD MAURITANIE-UNION EUROPÉENNE SUR LA PÊCHE

Depuis 2021, la Mauritanie bénéficie d'un « accord de partenariat pour une pêche durable » avec l'Union européenne, valable jusqu'en 2026. Celui-ci prévoit des contributions financières et un soutien technique, notamment des programmes de renforcement du suivi pour garantir une gestion durable des stocks de poissons, en échange de droits d'accès. L'Union européenne verse 57 millions d'euros par an pour que ses navires puissent accéder aux eaux mauritaniennes, à condition de ne pêcher que les stocks excédentaires. L'accord prévoit un plan de gestion scientifique fixant des quotas, désignant des zones interdites à la pêche et établissant des périodes de fermeture pour permettre aux poissons de se reproduire. Le financement de l'Union européenne soutient la pêche artisanale et contribue à moderniser les infrastructures mauritaniennes, telles que les ports, les navires des garde-côtes, les laboratoires de recherche, les parcs naturels ou les marchés aux poissons.

doingbusinessin Mauritanie | Édition 2026 - 2027



CONTRÔLE DE L'INDUSTRIE DES FHP

Les autorités ont commencé à prendre la mesure du problème au début de la décennie en instaurant une loi, en 2021, fixant un quota de 20 % de poissons pêchés à congeler et à réserver à la consommation humaine. L'industrie de la FHP a baissé depuis, mais les efforts à accomplir restent importants. Selon Sidi Ali Sidi Boubacar, Secrétaire général du ministère de la Pêche, la Mauritanie a pris des mesures qui ont permis de réduire le nombre de navires industriels dédiés à ce type de pêche de plus de 70 en 2021 à moins de 15 en 2025.

Certaines usines de farine de poisson ont fermé leurs portes et d'autres sont encouragées à installer des systèmes de réfrigération afin de conserver le poisson pour l'alimentation, et pas seulement pour la farine et l'huile de poisson. Le groupe Mauritania Pelagic, par exemple, indique se concentrer sur la consommation humaine, en utilisant uniquement les rejets pour la farine et l'huile de poisson. Ses navires sont certifiés selon les normes internationales et les prises de poissons de qualité alimentaire sont congelées.

STOCKAGE, RÉFRIGÉRATION, CONSEIL, SURVEILLANCE … UN SPECTRE D'OPPORTUNITÉS TRÈS LARGE

En effet, l'un des facteurs qui a favorisé le développement de cette industrie de la FHP, qui ne devait être qu'une activité secondaire de recyclage des déchets, est le nombre limité d'infrastructures de congélation ou de transformation. D'où les opportunités immenses existant dans ces domaines. Celles-ci vont de l'offre d'équipements pour la chaîne du froid, d'usines de glace ou de systèmes de réfrigération solaire, jusqu'aux systèmes de surveillance des navires et de logiciels de traçabilité.

En effet, les acheteurs internationaux, notamment européens, exigent de plus en plus le respect des normes de durabilité et de sécurité alimentaire, faisant de la certification et des systèmes de contrôle une condition préalable à l'accès au marché. De fait, le marché de la pêche, très porteur, concerne aussi les services de conseil en matière de certification, de conformité européenne et de technologies de réduction des prises accessoires. Les coentreprises avec des transformateurs mauritaniens offrent aussi des opportunités de modernisation des installations et de conquête de segments à forte valeur ajoutée à l'export ■

DES CONCERTATIONS AVEC LES BANQUES POUR RENOUVELER LA FLOTTE NATIONALE

Parmi les objectifs majeurs fixés par le gouvernement dans le secteur halieutique, figurent la mise en place d'une gestion durable des pêcheries, le développement de la flotte nationale de pêche, la valorisation des chaînes de valeur et l'amélioration de la commercialisation des produits de la pêche. Ces objectifs, a indiqué le Premier ministre en janvier 2026, seront atteint « par la poursuite du renforcement des capacités et des moyens de contrôle et d'inspection maritime et sanitaire, l'accroissement des capacités de recherche scientifique, ainsi que par le respect strict des recommandations des instances compétentes en matière de préservation de la durabilité de nos ressources halieutiques. » Le renforcement de la flotte nationale donnera notamment lieu à une concertation entre le gouvernement, les professionnels du secteur et le système bancaire national, a indiqué Moctar Ould Diay, alors que des approches innovantes seront développées pour adopter des marques commerciales.

Évolution des effectifs de navires de pêche dans la zone économique exclusive mauritanienne (par unités)

	2020	2022	2024
Total	**445**	**411**	**380**
Mauritaniens (M)	**262**	**236**	**231**
Étrangers (É)	**183**	**175**	**149**
- Pêche pélagique **(M** et **É)**	118	101	85
- Pêche de fonds **(M** et **É)**	244	207	111
- Autres pêches **(M** et **É)**	83	103	184

(Sources : ministère de la Pêche, des Infrastructures maritimes et portuaires, Direction de l'aménagement des ressources et des études ; recalculs DBI)

Évolution des captures par type de pêche (en tonnes)

	2020	2022	2024
Total	**1 255 713**	**1 025 463**	**1 005 305**
Pêche industrielle	**939 366**	**649 778**	**685 378**
- Pélagiques	885 907	599 888	637 807
- Démersaux	35 702	30 412	27 512
- Céphalopodes	15 932	15 823	15 197
- Crustacés	1 825	3 655	4 862
Pêche artisanale	**316 347**	**375 685**	**319 927**

(Sources : ministère de la Pêche, des infrastructures maritimes et portuaires, Direction de l'aménagement des ressources et des études ; recalculs DBI)



Hamadi Baba Hamadi,
président de la Fédération nationale des pêches

« LA FARINE DE POISSON, QUI N'EST PAS UNE HÉRÉSIE, EST REVENUE À SA VOCATION D'INDUSTRIE DES SOUS-PRODUITS »

Infrastructures de stockage et de congélation, usines de transformation, farines de poisson… Hamadi Baba Hamadi revient notamment, dans cette interview, sur les résultats du Plan d'aménagement des petits pélagiques.

La Mauritanie réoriente sa politique dans la filière des petits pélagiques afin de protéger la ressource. Cela se traduit notamment par un contingentement assez sévère de l'industrie de la farine et de l'huile de poisson. Avec quels résultats ?

Pour bien comprendre cette évolution, il faut en rappeler le contexte historique. À la suite de l'implosion de l'URSS au début des années 1990, et de la désarticulation subséquente des armements des pays de l'Est, les flottilles pélagiques qui opéraient en Mauritanie se sont arrêtées presque entièrement. Si bien que le pays, qui ne possédait pas d'armement pélagique, n'arrivait plus à valoriser ces ressources, constituant pourtant 85 à 90 % de son potentiel. Des prospections actives ont été effectuées pour attirer d'autres partenaires. C'est ainsi que l'introduction, à partir de 2010- 2012, d'une importante flottille de senneurs turcs a permis une relance significative de la pêche pélagique et surtout du débarquement à terre de leurs captures. Mais les installations à terre disponibles, affichant un déficit structurel sévère, aussi bien en matière de capacités de congélation qu'en terme d'espace froid pour le stockage, en plus de l'absence de toute unité de conserves, n'étaient pas en mesure de traiter les milliers de tonnes débarquées chaque jour. L'émergence de l'industrie de la farine et de l'huile de poisson, à partir de 2012, constituait, dès lors, une réponse pour accueillir et valoriser cette surproduction. Les senneurs mobilisés étant, par ailleurs, dépourvus de système de froid à bord, leur production n'avait pas d'autre débouché que la farine, dont l'industrie enregistra une véritable explosion durant la décennie 2012-2021. Malgré l'incontestable acquis de l'exploitation du potentiel des petits pélagiques et surtout de leur débarquement sur le sol national, pour la première fois de l'histoire, il y avait un malheureux gâchis de ressources, au-delà des nuisances environnementales bien connues.

Les choses ont changé en 2022…

Oui, dès l'été 2022, la réorientation de la politique, à travers un Plan d'aménagement des petits pélagiques, comportait l'éloignement des zones de pêche autorisées pour protéger les ressources, le plafonnement des quotas attribués aux usines et l'obligation d'installation de réfrigération à bord (RSW : Refrigerated SeaWater). Faisaient aussi partie de cet arsenal la limitation des quantités pêchée allant à la farine et l'exigence pour chaque usine de réaliser des investissements dans les capacités de congélation et de stockage. En dépit de la baisse drastique des rendements de pêche conduisant au retrait d'un grand nombre de senneurs, des résultats positifs significatifs ont été enregistrés : les capacités de congélation et de stockage ont été multipliées par 10, les senneurs non équipés de système de froid ne sont plus autorisés et la production de farine et d'huile est désormais limitée aux produits impropres à la consommation humaine.

L'innovation de loin la plus structurante restera l'installation de la toute première conserverie mauritanienne, dont l'effet d'entraînement conduit déjà d'autres promoteurs à étudier des projets analogues. Des senneurs mauritaniens ont également été acquis, des démarches étant d'ailleurs envisagées par les opérateurs, avec le soutien de l'État, en vue de favoriser la constitution progressive d'un véritable armement pélagique national.

Est-on parvenu à lier le maintien d'unités de farine et d'huile au développement d'unités de congélation ?

Il s'agit, en réalité, de deux enjeux différents. L'encouragement des investissements dans la congélation répondait à un besoin d'augmentation des capacités d'accueil pour favoriser l'orientation de la majorité des captures vers la consommation humaine. Cette augmentation a créé une nouvelle demande, plus rémunératrice, de produits congelables, induisant, à son tour, un changement perceptible de stratégie des acteurs : les producteurs ne livrent plus aux unités de farine et d'huile que ce qui a été refusé par la congélation, pour des raisons le plus souvent liées à la fraîcheur, à l'intégrité physique ou à la qualité. De telle sorte que la farine, qui n'est nullement une malédiction ou une hérésie, est revenue à sa vocation naturelle d'industrie des sous- produits, destinée à valoriser les excédents de captures, par rapport aux capacités installées (surproduction), les espèces non commercialisables et surtout les déchets, rebus et autres sous-produits.

> *« Les capacités de congélation et de stockage ont été multipliées par 10. »*

Un autre objectif des politiques publiques vise à privilégier la sécurité alimentaire. Avec quel résultat ?

La Mauritanie est un pays sous-peuplé (à peine 5 millions d'habitants) de tradition nomade, disposant d'un cheptel abondant et où la consommation de poisson, l'une des plus faibles au monde, n'est pas dans le patrimoine civilisationnel et les habitudes alimentaires. Au-delà de la sécurité alimentaire proprement dite, la promotion de la consommation du poisson s'inscrit dans un objectif de santé publique à travers l'amélioration de la qualité de la vie, la diversification des sources de protéines animales et la promotion d'une alimentation saine. Dans cette optique, la Société nationale de distribution du poisson (SNDP), créée en 2013, est l'opérateur public investi de cette mission de premier plan. Elle a installé, sur financement de la coopération espagnole, une vaste chaîne de froid couvrant l'ensemble des régions et assurant leur approvisionnement régulier, grâce à une contribution en nature, à hauteur de 2 à 3 % des captures, livrés par les navires pélagiques. Les résultats de cette expérience pionnière ont dépassé toutes les prévisions et la consommation de poisson par habitant/an est passée de 4,5 à près de 12 kg en une seule décennie. En tant que pays producteur de poisson, la Mauritanie est consciente du rôle qui doit être le sien dans la satisfaction des besoins nutritionnels de la population du globe. L'obligation d'orienter l'essentiel des captures vers la consommation humaine et donc la congélation, en vue de l'exportation ultérieure, s'inscrit précisément dans la droite ligne de cette vision.

Dans le cadre de la conception puis de la mise en œuvre de ces mesures, comment la FNP a-t-elle porté la voix de ses membres auprès des autorités ?

La FNP, représentant attitré du secteur privé, est le partenaire institutionnel, pour ainsi dire, des départements et institutions en charge du secteur, du ministère de la Pêche à celui des Finances, en passant par ceux de l'Énergie ou des Ports. Elle siège au Conseil consultatif national des pêches et représente la profession au sein des conseils d'administration de toutes les entreprises publiques ou parapubliques. Elle est également membre de toutes les commissions techniques et comités interministériels intervenant dans le secteur. Elle est donc systématiquement consultée sur toutes les mesures, politiques, stratégies et plans d'actions concernant la pêche. La FNP entretient avec les autorités de saines relations de coopération fructueuse, d'entente mutuelle et de loyale collaboration, dont l'impact éminemment positif sur la vie et l'activité du secteur ainsi que sur la défense des intérêts des opérateurs privés ne fait aucun doute. Mais en dépit de son caractère syndical patronal, la FNP n'accepte pas de se confiner dans le syndicalisme revendicatif habituel. Elle le transcende pour s'investir activement dans une démarche participative, se révélant une force de proposition et de plaidoyer dont les contributions sont unanimement appréciées. Elle verse des contributions volontaires en faveur de la formation professionnelle, à hauteur de 0, 2 % de la valeur des exportations pour l'Académie navale, et à la recherche halieutique à hauteur de 0,25 % au profit de l'IMROP (Institut mauritanien de recherches océanographiques et de pêches), en plus du contrôle sanitaire et de la qualité des produits, à hauteur de 0,06 % versés à l'ONISPA (Office nationale d'inspection sanitaire des produits de la pêche et de l'aquaculture). Sachant que la valeur globale des exportations était de 801 millions de dollars en 2025, cela représente plus de 4 millions de dollars au profit d'institutions publiques. Par ailleurs, chacun sait qu'elle est le véritable initiateur de la Convention d'atténuation des prix des hydrocarbures liquides, applicables au secteur des pêches, intervenue en 2022 et régulièrement renouvelée depuis, sans incidence budgétaire, et officiellement saluée par le directeur général adjoint du FMI.

> *« La pêche maritime génère 25 à 30 % des entrées de devise (...) mais seulement 6 à 8 % du PIB. »*

L'enjeu de la transformation industrielle locale est primordial pour les autorités. Percevez-vous un début de changement ?

La transformation poussée des produits et l'élaboration fine des espèces qui s'y prêtent (plats cuisinés, conserves, etc.) est un enjeu majeur, non seulement aux yeux des autorités mais pour le devenir du secteur et l'amélioration de ses apports nets à l'économie nationale. La ligne technologique actuelle du secteur, basée sur l'exportation de produits bruts, sans grande valeur ajoutée locale, maintient le secteur dans un niveau d'extraversion, faiblement intégré à la structure interne de l'économie nationale. Ce dysfonctionnement apparaît d'ailleurs clairement dans le déséquilibre entre les ratios des apports à l'économie. La pêche maritime génère 25 à 30 % des entrées de devise, 15 % des recettes budgétaires, 20 % des emplois rétribués, mais seulement 6 à 8 % du PIB, en raison du faible niveau de valeur ajoutée locale. Il faut reconnaître que des contraintes font obstacle à la promotion, à une large échelle, des activités de ransformation. Sont en cause le déficit d'infrastructures d'appui à la croissance (linéaires de quais, pôles aménagés de débarquements, etc.) et d'équipement marchands (halles de marées, etc.), ainsi que les coûts élevés et l'insuffisance de l'offre des principaux facteurs de production (électricité, eau, assainissement, communications, etc.).

Dans ce contexte qu'attendez-vous des investisseurs, nationaux et étrangers, notamment vis-à-vis de la transformation industrielle ?

Des évolutions notables ont été enregistrées ou sont en cours, notamment sur les infrastructures (réfection et réhabilitation du môle de commerce de Nouadhibou, extension de l'EPBR (Établissement portuaire de la baie du Repos), projet de pôle intégré de débarquement du Point kilométrique 93 sud de Nouakchott, projet d'extension du port de Tanit, mise en service prochaine de celui de N'Diago), ou l'amélioration de l'offre de facteurs de production aussi bien à Nouadhibou qu'à Nouakchott. Ces évolutions impliquent une assez nette amélioration de l'environnement économique et technique et du climat des affaires, susceptible d'encourager de nouveaux investissements, étrangers, mixtes ou nationaux. Les récentes initiatives, comme la toute première conserverie de sardine, le complexe industriel Asmak Fish en association entre des promoteurs mauritaniens et l'Autorité arabe pour les investissements agro-industriels (AAAID), le complexe Atak (société mixte mauritano-chinoise) et plusieurs autres projets, encore dans les cartons, confirment cette tendance.

Il convient de préciser que le succès des investissements dans la transformation dépend largement de la présence de partenaire étrangers, dans la structure du capital ou au moins comme partenaire technique et commercial. L'accès au marché serait en effet facilité par un partenariat agissant et une connexion fonctionnelle entre la production et le marché, de façon à ce que les produits soient conditionnés selon les normes et les spécifications du destinataire final.

> *« L'accès aux financements adaptés reste un enjeu majeur pour l'avenir du secteur. »*

Quels sont les autres enjeux majeurs, portés par la FNP ?

Il ne suffit pas de disposer de richesses halieutiques immenses, encore faut-il les extraire ! Or, le pays ne dispose pas des moyens de captures suffisants pour valoriser son potentiel. L'économie mauritanienne étant faiblement capitalisée, le système bancaire national ne dispose pas des ressources permettant d'accorder des crédits à long terme, à des taux suffisamment doux, pour couvrir les besoins de financement des investissements. L'accès aux financements adaptés reste, dès lors, un enjeu majeur pour l'avenir du secteur. Il en est de même pour la formation, la Mauritanie, pays sahélien semi-désertique, pétrie dans la civilisation nomade, ne disposant pas de main-d'œuvre maritime qualifiée pour l'exploitation de ses ressources. Telles sont les principales thématiques autour desquelles s'articule désormais l'action de la FNP, tant auprès des opérateurs économiques, pour les sensibiliser dans le sens de l'innovation, de l'esprit d'initiative et de créativité, qu'en direction des pouvoirs publics, pour mettre en place les mécanismes et les incitations appropriés ■



GAZ : LA PRODUCTION ET L'EXPORTATION ONT COMMENCÉ

La production et l'exportation de gaz depuis le gisement Grand Tortue Ahmeyim va monter en puissance en 2026. Le secteur va offrir des revenus et du gaz à la Mauritanie, nécessaires à sa diversification économique.

« Les ministères chargés de l'Énergie en Mauritanie et au Sénégal, la Société mauritanienne des hydrocarbures et de patrimoine minier (SMH) et la Société nationale des pétroles du Sénégal (Petrosen), annoncent avec fierté l'ouverture officielle du premier puits du gisement Grand Tortue Ahmeyim (GTA) ». C'est par ce communiqué publié à la toute fin du mois de décembre 2024 que les partenaires engagés dans le projet GTA ont annoncé le début de leurs opérations, après six années de développement et quelques mois de retard.

Ce projet gazier offshore, situé à la frontière maritime entre la Mauritanie et le Sénégal, vise à exploiter un important gisement de gaz en eaux profondes (plus de 2 800 mètres) et à produire du gaz naturel liquéfié (GNL) destiné à l'exportation et, à terme, aux marchés locaux. Il s'agit d'un projet conjoint entre les deux États, avec comme principaux partenaires industriels la Major britannique BP, la société américaine Kosmos Energy, ainsi que les compagnies nationales SMH et Petrosen.

18,5 CARGAISONS BRUTES DE GNL EN 2025, LE DOUBLE ATTENDU EN 2026

Un mois après l'ouverture du premier puits, la production de GNL a débuté, a annoncé Kosmos Energy le 11 février 2025, précisant : « Le gaz a été transporté sur l'unité flottante de GNL et la liquéfaction a commencé. » En avril, BP pouvait annoncer, à son tour, le chargement de la première cargaison de gaz, une étape historique pour Nouakchott et Dakar confirmés « comme nations exportatrices de GNL » ! Début mars 2026, dans un communiqué concernant ses résultats, Kosmos Energy indiquait que « la production de la phase 1 du projet GTA s'est établie en moyenne à environ 14 200 barils équivalent pétrole par jour (bep/j) nets au cours du trimestre, le projet atteignant progressivement la capacité nominale du méthanier flottant de 2,7 millions de tonnes par an (Mtpa) équivalent pétrole. »
En 2025, précise le document, un total de « 18,5 cargaisons brutes de GNL ont été chargées, auxquelles s'ajoute la première cargaison brute de condensat ». Et de conclure : « Le volume de cargaisons brutes de GNL devrait quasiment doubler d'une année sur l'autre ». À terme, GTA prévoit de monter la production à 5 millions de tonnes par an, pour atteindre un plateau fixé à 10 millions de tonnes. Une montée en puissance progressive rendue possible par l'ajout de nouvelles unités de liquéfaction et le développement complet du gisement.

PRODUIRE POUR LE MARCHÉ DOMESTIQUE MAURITANIEN

L'objectif prioritaire des opérateurs est désormais « la réduction des coûts d'exploitation de la phase 1 de GTA, avec une baisse attendue de plus de 50 % des coûts nets d'exploitation par baril équivalent pétrole (bep) par rapport à l'année précédente, notamment grâce au refinancement du FPSO (Floating Production Storage and Offloading) finalisé en janvier 2026 », indique Kosmos Energy dans son communiqué du mois de mars 2026.
Autre enjeu : accroître « la production via la phase 1+, qui exploite pleinement l'infrastructure existante pour la vente sur les marchés domestiques du Sénégal et de la Mauritanie. » Kosmos précise qu'un accord de principe pour les ventes de gaz domestique est attendu en 2026. Mais il faudra pour cela que la Mauritanie construise les infrastructures nécessaires à l'utilisation du GNL produit au large de sa côte ■

EN HAUTE-MER : GTA EN BREF

Le projet GTA dispose, en Mauritanie comme au Sénégal, du statut de Projet national d'importance stratégique. Sa phase 1 est conçue pour une exploitation sur plus de 20 ans, avec une possibilité d'extension. Techniquement, le gisement est situé à 120 kilomètres au large des côtes mauritano-sénégalaises, à une profondeur de 2 850 mètres, ce qui en fait la plus profonde infrastructure sous-marine d'Afrique. Le gaz qui en est extrait est conduit via un raccordement sous-marin de 80 kilomètres vers l'unité flottante d'extraction, de stockage et de déchargement (FPSO), qui elle-même stationne à une profondeur de 120 mètres. Traité sur cette infrastructure pour éliminer l'eau, le condensat et les impuretés, le gaz est ensuite expédié à 10 kilomètres des côtes vers l'unité flottante de gaz naturel liquéfié (FGNL), amarrée au terminal de la plateforme gazière. C'est là, comme son nom l'indique, que le gaz est liquéfié afin de faciliter son transport dans les méthaniers.

GTA EN QUELQUES DATES MAJEURES

2015 : découverte du gisement gazier offshore par Kosmos Energy (puits Tortue-1).
2016-2017 : campagnes d'exploration et d'évaluation confirmant l'ampleur du gisement.
Décembre 2016 : entrée de BP dans le projet (prise de participation majoritaire et rôle d'opérateur).
Février 2018 : accord intergouvernemental entre le Sénégal et la Mauritanie pour exploiter conjointement le gisement transfrontalier.
Décembre 2018 : décision finale d'investissement (FID) pour lancer le développement du projet.
31 décembre 2024 : début de la production de gaz.
Février 2025 : première production de GNL.
Avril 2025 : chargement de la première cargaison de GNL, faisant de Nouakchott et Dakar des « nations exportatrices de GNL »



Mohamed Limam,
directeur général
de BP Mauritanie

« GTA EST L'UN DES INVESTISSEMENTS ÉNERGÉTIQUES LES PLUS IMPORTANTS DE LA RÉGION »

BP et ses partenaires développent en Mauritanie et au Sénégal le projet de gaz naturel liquéfié offshore innovant Grand Tortue Ahmeyim (GTA). Celui-ci a le potentiel d'être une source de revenus et d'énergie pour les deux pays.

Où en est la mise en œuvre du projet GTA et quelles en sont les prochaines étapes à court et moyen termes ?

Le projet Grand Tortue Ahmeyim, situé à la frontière maritime entre la Mauritanie et le Sénégal, est l'un des plus profonds d'Afrique avec des puits atteignant 2 850 mètres. Sa première phase a été déclarée d'importance stratégique par les présidents des deux pays. La phase 1 du développement devrait permettre de produire environ 2,4 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié (GNL) par an. En avril 2025, BP a exporté avec succès la première cargaison de GNL. À la fin décembre 2025, 18 cargaisons de GNL et une cargaison de condensat ont été exportées. Le projet a enregistré des performances exceptionnelles, surpassant les références du secteur dès le début de son exploitation, en se concentrant sur l'excellence tout en accordant toujours la priorité à la sûreté et à la sécurité.

« Le projet GTA a enregistré des performances exceptionnelles. »

Comment se déroule la collaboration entre les partenaires privés et publics du projet ?

Depuis son implantation en Mauritanie et au Sénégal en 2017, BP s'est associée à Kosmos Energy, à la SMH (Société mauritanienne des hydrocarbures et de patrimoine minier) et à PETROSEN (Société des pétroles du Sénégal) pour le développement de GTA. En tant que l'un des investissements énergétiques les plus importants de la région, le développement du projet GTA montre ce qu'il est possible d'accomplir grâce à la persévérance, à la résilience et au partenariat. Nous continuons à renforcer notre collaboration avec nos partenaires en Mauritanie et restons déterminés à soutenir le développement de l'industrie énergétique dans ce pays.

Comment GTA contribue au développement économique et social de la Mauritanie, notamment en termes de contenu local ?

L'approche de BP en matière de contenu local et d'investissement social comprend trois volets. BP encourage d'abord la participation des fournisseurs locaux à la chaîne d'approvisionnement grâce à un portail en ligne dédié. À ce jour, 400 entreprises nationales sont inscrites, plus de 100 ont été sélectionnées et 140 contrats attribués. Ensuite, BP développe les compétences locales par la formation : 25 techniciens mauritaniens ont été recrutés pour GTA et les sous-traitants doivent former leur personnel selon les standards du secteur. BP a aussi financé le centre de formation interactif de Nouakchott pour renforcer les capacités nationales. À ce jour, le projet GTA a permis de créer environ 3 000 emplois. En termes d'investissement local enfin, BP et ses partenaires ont lancé un programme d'investissement social de plusieurs millions de dollars pour améliorer la vie des communautés locales et offrir des opportunités durables. Ce programme, basé sur une approche partenariale, cible la santé, l'éducation, le développement économique et l'environnement, et a permis d'importants progrès à la commune de Ndiago dans ces domaines. Le programme a soutenu la formation, l'appui aux activités génératrices de revenus et 17 écoles par la distribution de kits, Il a renforcé la santé grâce à des cliniques mobiles, des infrastructures améliorées et un service d'ambulance gratuit. Il a appuyé la recherche marine, facilité l'accès à l'eau potable pour plus de 3 000 personnes et favorisé le développement économique par l'investissement dans la pêche et l'accompagnement des PME.

De quelle manière ce projet va-t-il contribuer à améliorer l'accès des Mauritaniens au gaz et à l'électricité ?

Conformément à notre engagement, la joint-venture de GTA est prête à remplir son obligation contractuelle d'allouer une partie de la production au gaz domestique acheminé par gazoduc, répartie à parts égales entre les deux États. Pour acheminer ce gaz naturel, les deux États doivent construire un gazoduc et conclure un contrat de vente. Deux points de raccordement ont été installés sur le hub et le FPSO (Floating Production Storage and Offloading) pour relier le gazoduc aux infrastructures GTA. Le partenariat discute actuellement des aspects techniques et du cadre contractuel.

« Le projet GTA montre ce qu'il est possible d'accomplir grâce à la persévérance, à la résilience et au partenariat. »

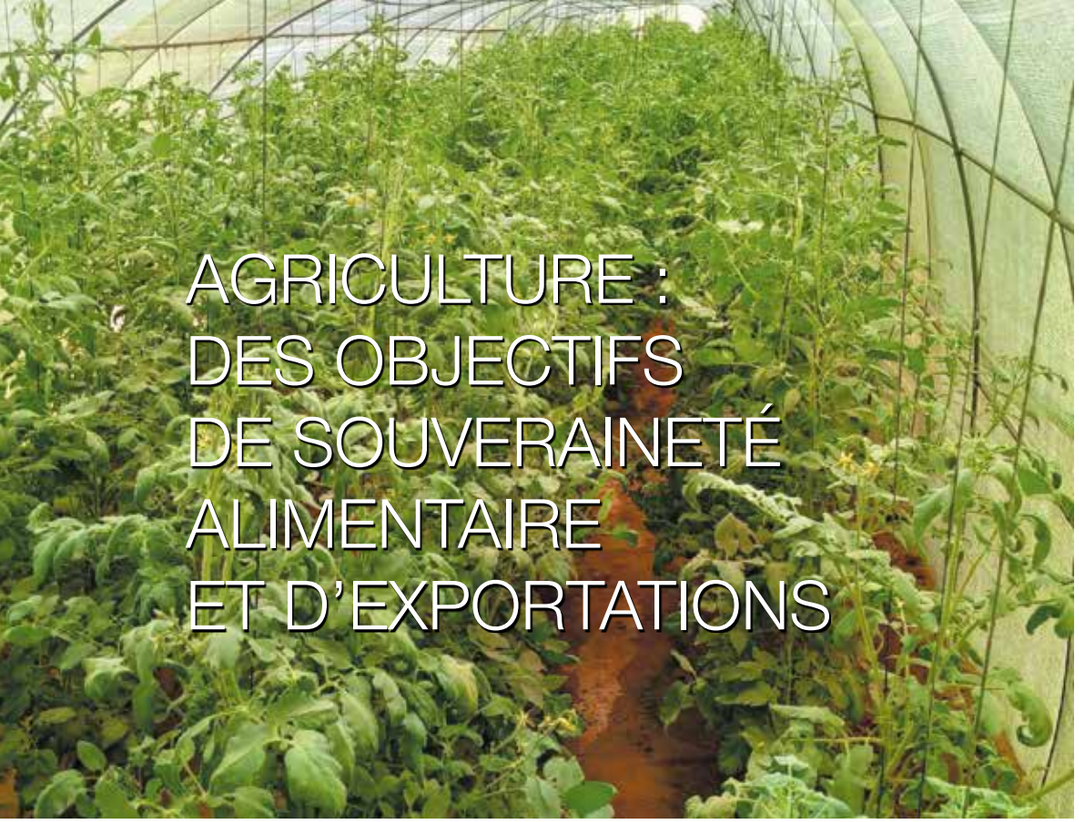
Quelle approche a été choisie pour minimiser l'empreinte environnementale de GTA ?

BP entend contribuer à la préservation des écosystèmes marins en Mauritanie et au Sénégal selon les mesures de l'étude d'impact environnemental et social (EIES) du projet GTA, approuvées en 2018 après examen et consultations publiques. Avec des partenaires, BP a développé un plan d'action pour la biodiversité et finance des recherches marines en collaboration avec le ministère de l'Environnement et du Développement durable. La phase 1 du GTA étant désormais opérationnelle, la production et les émissions associées à son développement seront surveillées au regard de ces objectifs et cibles.

Comment jugez-vous le climat d'investissement en Mauritanie, notamment pour les investissements énergétiques ? Cela vous inspire-t-il un message à l'attention des investisseurs ?

BP apprécie son partenariat de longue durée avec la Mauritanie et les contributions de nos partenaires locaux dans le pays, ce qui démontre le potentiel de la collaboration, de l'innovation et d'un engagement commun en faveur du progrès. Comme pour tout investissement énergétique majeur, il existe des défis à relever. Il s'agit de projets complexes et multidimensionnels qui nécessitent une expertise, une technologie et des ressources humaines qui doivent être développées et entretenues au fil du temps. Il est parfois nécessaire de créer de nouvelles politiques ou d'adapter les anciennes aux nouvelles circonstances, ce qui exige des partenaires qu'ils fassent preuve de flexibilité et qu'ils soient soucieux de trouver des solutions. Les investisseurs du secteur énergétique recherchent avant tout la stabilité et la prévisibilité à long terme du cadre d'investissement des pays hôtes, ce qui est essentiel pour soutenir des projets dont les cycles d'investissement s'étendent sur plusieurs décennies. En Mauritanie, nous constatons une volonté claire de la part du gouvernement et des administrations concernées de s'engager de manière constructive et de travailler sur ces questions. Cette ouverture et cet engagement sont essentiels pour créer un environnement stable et attractif pour les investisseurs, et constituent un message positif quant à l'ambition de la Mauritanie de développer son secteur énergétique de manière responsable et durable ■

doingbusinessin Mauritanie | Édition 2026 - 2027



AGRICULTURE : DES OBJECTIFS DE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET D'EXPORTATIONS

Construction d'infrastructures hydro-agricoles, fourniture d'intrants, incitations financières… Les autorités multiplient les actions pour améliorer la souveraineté alimentaire et produire un surplus à l'export.

L'agriculture est l'un des leviers à partir duquel la Mauritanie peut transformer structurellement son économie. Au sens large, incluant l'élevage, le secteur représente environ 21 % du PIB et un tiers des emplois. La Mauritanie dispose d'un peu plus de 500 000 hectares de terres arables permettant la culture du mil, du sorgho, du maïs, du riz et de toute sorte de fruits et légumes.

Néanmoins, à peine la moitié de ces terres arables est mise en valeur. Et malgré son potentiel, le pays importe encore plus de 70 % de ses besoins alimentaires. De quoi offrir d'importantes opportunités d'investissements pour remplacer les importations par de la production locale. Le Premier ministre le confirmait, en janvier 2026, devant l'Assemblée nationale : « L'atteinte de la souveraineté alimentaire (…) pour mettre un terme à notre dépendance vis-à-vis de ce que les marchés étrangers consentent à exporter vers notre pays (…) et le lancement d'une véritable révolution agricole, demeureront les objectifs stratégiques fondamentaux de la politique gouvernementale à moyen terme. »

2029 : COUVERTURE DES BESOINS EN RIZ ET AUTRES OBJECTIFS

Parmi les principaux objectifs fixés par le pouvoir exécutif à l'horizon 2029, figurent la couverture intégrale des besoins nationaux en riz, le doublement du niveau de couverture des besoins en produits agricoles traditionnels et en fruits et légumes, ainsi que l'ouverture de débouchés extérieurs pour les excédents. Dans le même ordre d'idées, des filières spécifiques doivent être orientées vers l'exportation, alors que la mise en place d'une industrie agro-alimentaire nationale figure aussi parmi les buts majeurs de l'exécutif.

Pour y parvenir, depuis plusieurs années, les autorités renforcent le soutien aux agriculteurs en réhabilitant des axes hydrauliques, en construisant des barrages ou en aménageant des terres agricoles. Elles fournissent également des engrais et semences améliorées et luttent contre les fléaux agricoles, tout en contribuant à l'acquisition par les agriculteurs de matériels, de clôtures et de services de vulgarisation des techniques. En 2026 et à court terme, plusieurs infrastructures structurantes devront être réalisées pour faciliter le développement du secteur.

SIX GRANDS CANAUX D'IRRIGATIONS POUR UNE CENTAINE DE MILLIERS D'HECTARES DE TERRES

Six grands canaux d'irrigation destinés à l'acheminement d'eau à partir du fleuve Sénégal, dont les travaux sont en cours, vont rendre possible la mise en valeur de plus de 130 000 hectares supplémentaires.

Trois de ces canaux sont en cours de réalisation (Sekkam et Regbé, ainsi que le canal réalisé dans les wilayas du Brakna, du Tagant et de l'Assaba pour l'irrigation de 3 500 hectares dans le cadre du programme d'alimentation en eau de 165 villages). Les études techniques étaient en cours de finalisation, au premier trimestre 2026, pour les trois autres canaux situés dans les zones d'Akkeyre au Trarza, Dar el Barka au Brakna, et Lexeïba au Gorgol.

DES PÔLES DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉS

En 2026, les autorités entendent également déployer la deuxième phase du programme d'électrification des zones agricoles, achever la composante agricole du programme d'urgence pour l'accès accéléré aux services de base dans les wilayas de l'intérieur, comprenant la construction de 38 barrages, ou encore lancer les travaux d'un pôle de développement intégré à Tamourt Ennaaj. Ce dernier projet a obtenu un prêt de 40 millions d'euros en décembre dernier de la part de l'Agence française de développement (AFD), dans l'une des principales régions agricoles et pastorales du pays. Le pôle agricole de Tiguent sera quant à lui spécialisé dans la production maraîchère, intégrant la production, le stockage et les services logistiques pour l'exportation.

■ ■ ■

Évolution d'indicateurs majeurs de production agricole (en milliers d'hectares et en tonnes)

	2020	2022	2024
Mil et sorgho - superficie cultivée	255,3	241,7	319,4
Mil et sorgho - production brute	69 513	51 081	89 314
Riz Paddy - superficie cultivée	72,3	79,4	88,8
Riz Paddy - production brute	255 434	428 400	470 714
Maïs, blé, orge - superficie cultivée	24,5	18,6	27,5
Maïs, blé, orge - production brute	17 232	11 913	19 734

(Sources : Annuaire des statistiques économiques de l'Ansade édition 2025, ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire/DPCSE)



ÉTUDES TECHNIQUES

Les efforts gouvernementaux se concentrent par ailleurs sur le financement d'études techniques. Celles-ci concernent aussi bien les caractéristiques et besoins des sols dans les zones d'agriculture irriguée que la construction de nouveaux canaux d'irrigation, ou encore l'exportation de produits agricoles mauritaniens vers la sous-région et le marché européen.
Un autre enjeu majeur concerne l'étude sur le financement du secteur agricole et la mise en œuvre d'un dispositif de financement et d'assurance, avec implication du secteur privé.
Autre initiative : l'amélioration de l'expertise nationale dans la chaîne de valeur agricole, comprenant la création d'un pôle de recherche spécialisé au sein de l'Institut supérieur d'enseignement technologique de Rosso. Davantage d'opérations de contrôle doivent par ailleurs être menées au niveau des aménagements réalisés dans les zones d'agriculture irriguée.

DES RÉSULTATS IMPRESSIONNANTS

Dans un entretien accordé à l'agence de presse officielle AMI en octobre 2025, le directeur général de la Société nationale de développement rural (Sonader), Hamada Ould Didi, a rappelé certaines mesures mises en œuvre par l'État, comme la levée des droits de douane sur les équipements agricoles ou la réduction à 3,5 % des droits de douane sur les intrants agricoles. Des mesures qui ont permis d'impliquer davantage le secteur privé et de stimuler les investissements

Grâce à celles-ci, selon les données du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, la superficie totale programmée pour l'exploitation des légumes durant la saison 2025-2026 est estimée à 12 000 hectares, avec une production brute attendue de 240 000 tonnes, soit un taux d'autosuffisance de 84 % dans les légumes les plus consommés, contre 48 % durant la dernière campagne 2024-2025.
Selon la même source, la superficie dédiée à la culture des légumes est passée de 2 094 hectares en 2019 à 8 935 hectares durant la campagne 2024-2025. La production a, de son côté, connu une augmentation constante durant cette période, passant de 31 410 à 134 025 tonnes. Les cultures maraîchères sont principalement concentrées au sud-ouest de la Mauritanie, le long du fleuve Sénégal, dans les wilayas du Trarza et du Gorgol.

EXPORTATIONS, LA SUCCESS STORY DE LA PASTÈQUE

Selon le président de l'Union nationale des professionnels de l'horticulture, Moulay Ammar Ould Moulay Idriss, la pastèque a occupé la première place parmi les exportations agricoles mauritaniennes au cours de l'année 2023 et a battu des records en termes de quantités et de recettes financières, avec 400 000 tonnes vendues pour des recettes atteignant 5,5 milliards d'ouguiyas. Le produit s'est exporté vers l'Espagne (140 000 tonnes), la France (100 000 tonnes) et l'Italie (60 000 tonnes), en plus de l'exportation d'environ 100 000 tonnes en direction du marché africain, d'après la même source.
Les superficies consacrées à la culture de la pastèque ont bondi au cours des cinq dernières années, passant de 200 à 3 000 hectares, selon les estimations officielles. La pastèque mauritanienne, qui se caractérisent par sa maturité précoce par rapport à ses concurrentes de la rive nord de la Méditerranée, fait notamment face à la concurrence des voisins marocains et sénégalais ■

EST
FORMATION CONSEIL ET ASSISTANCE

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES.
SÉCURISER LA PERFORMANCE.

LE CAPITAL HUMAIN AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE ET INSTITUTIONNELLE

DANS UN CONTEXTE MARQUÉ PAR L'ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS, LA MODERNISATION DES ADMINISTRATIONS ET LA TRANSFORMATION DES ORGANISATIONS, LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES S'IMPOSE COMME UN LEVIER STRATÉGIQUE DE PERFORMANCE, DE GOUVERNANCE ET DE DURABILITÉ.

TRANSFORMER LES INVESTISSEMENTS EN RÉSULTATS

La transformation économique ne dépend pas uniquement des investissements réalisés. Elle repose également sur la capacité des institutions, des projets et des entreprises à disposer des compétences nécessaires pour concevoir, piloter et exécuter efficacement leurs actions.

EST, ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

Depuis plus de vingt ans, EST accompagne les institutions publiques, les projets de développement et les entreprises dans le renforcement des capacités, l'amélioration de la gouvernance et la sécurisation de la performance, dans 27 pays d'Afrique et du monde arabe.

IMPACT EST

+20 ANS D'EXPÉRIENCE +300 ORGANISATIONS ACCOMPAGNÉES +3 200 PROFESSIONNELS FORMÉS
+120 EXPERTS ET PRATICIENS
27 PAYS D'AFRIQUE ET DU MONDE ARABE



SIEGE



Les investissements produisent des résultats durables lorsque les compétences, la gouvernance et la performance progressent au même rythme que les infrastructures et les financements. Notre mission est de transformer les compétences en résultats concrets et durables.

AHMEDOU MOHAMED TFEIL
DIRECTEUR GÉNÉRAL - EST FORMATION

NOUAKCHOTT CASABLANCA PARIS
DAKAR TUNIS DJEDAH

TEVRAGH ZEINA NOT EXT MOD B119, BP3204, NOUAKCHOTT, TEL:+222 45256238
WHATSAPP +222 36 30 13 58
INFO@EST-FORMATIONS.COM WWW.EST-FORMATIONS.COM

Focus sur

ÉLEVAGE : DES OPPORTUNITÉS SUR TOUTE LA CHAÎNE DE VALEUR

Le secteur de l'élevage est central dans l'économie et la société, mais encore peu productif et valorisé. Les politiques publiques convergent vers une transformation structurelle du modèle pastoral, encore majoritaire.

Le secteur de l'élevage, profondément ancré dans la société, la plupart des ménages ruraux disposant de bétails, fait face à une sorte de paradoxe. Il pèse entre 10 et 12 % du PIB, selon les estimations, 11 % des emplois, essentiellement dans l'informel, et les trois quarts de la valeur du secteur rural. Pour autant, il est très peu investi financièrement et son impact économique, bien que réel, est bien en deçà de son potentiel.

||||||| Évolution de l'effectif du cheptel (en milliers de têtes)

	2020	2022	2024
Bovins	2 094	2 223	6 147
Camelins	1 510	1 547	2 001
Ovins et caprins	25 242	27 608	21 191

(Source : Annuaire des statistiques économiques de l'Ansade édition 2025, ministère de l'Élevage)

AUTOSUFFISANT EN VIANDE ROUGE, PAS EN LAIT

D'un point de vue comptable, le pays assure son autosuffisance en viande rouge et affiche même un potentiel exportable conséquent, notamment vers le Sénégal. En revanche, la production de lait, très consommée par les Mauritaniens, ne couvre qu'un tiers des besoins du pays, importateur de lait en poudre (2 464 millions ouguiyas en 2024) et de lait liquide (923 millions ouguiyas en 2024). Cela s'explique par la faible productivité du cheptel et le faible développement des circuits de collecte, alors que le pays pourrait théoriquement assurer son autosuffisance et devenir exportateur de produits laitiers.

Pour développer ce potentiel, une usine (lait, crème fraîche, yaourts) est entrée en production en 2017 à Néma, dans la perspective de développer les circuits de collecte avec les petits producteurs, parfois organisés en coopératives. Gérée par le ministère de l'Élevage, la société mauritanienne des produits laitiers (SMPL) a connu des fortunes diverses, notamment des problèmes d'approvisionnement, qui l'ont conduit à cesser sa production. Mais suite à sa relance en juin 2025, le gouvernement est décidé à garantir son succès.

PRIX D'ACHAT DU LAIT AUX ÉLEVEURS

En novembre dernier, Mamadou Amadou Ly, directeur de la SMPL, indiquait à l'agence de presse nationale AMI que la production atteignait 5 000 litres par jour, pour une capacité maximale théorique de 30 000 litres. La collecte s'effectue à travers quatre centres équipés de systèmes de réfrigération à Néma, Timbedra, Chamiya et Ouerkene. Il ajoutait que les revenus générés pour les éleveurs s'élèvent à environ 40 millions d'ouguiyas par mois, une source de revenus stable qui leur permet de conserver leur cheptel. L'un des enjeux majeurs concerne le prix d'achat du lait aux éleveurs. Celui-ci est récemment passé de 210 à 270 ouguiyas, et 240 ouguiyas pendant la période d'abondance des pâturages en saison des pluies.

LA COOPÉRATIVE ELBEN, MODÈLE À SUCCÈS

Face aux importateurs de lait en poudre, un autre projet tend à prouver la rentabilité de l'exploitation du lait local. L'usine Elben, une coopérative d'éleveurs et d'investisseurs, regroupe des centaines de producteurs du Trarza et du Brakna, dans le Sud-Ouest du pays. Cinq tonnes de lait local et pasteurisé sortent quotidiennement de l'unité de production de Rosso, révèle le quotidien français Le Monde dans un reportage publié en avril 2025.

DES OPPORTUNITÉS SUR TOUTE LA CHAÎNE DE VALEUR

En 2025, celle-ci est passée de 10 à 25 employés, alors que de nouvelles cuves en inox ont été importées de Turquie en prévision de l'extension de l'usine, signe de son succès. Les opportunités comme celles-ci sont nombreuses, existant à chaque étape de la chaîne de valeur du secteur de l'élevage. Elles concernent aussi bien les cultures fourragères et aliments pour bétail que la génétique, la transformation des peaux, les services vétérinaires, la formation ou encore l'amélioration des infrastructures ■





TIC : E-COMMERCE, E-PAIEMENT… DES MESURES POUR STIMULER LES SERVICES NUMÉRIQUES

En même temps qu'elles améliorent les réseaux de télécommunications, les autorités prennent des mesures susceptibles de contribuer au développement des services commerciaux et administratifs numériques.

Au cœur de l'intégration des TIC dans la vie quotidienne, la Mauritanie prévoit de débuter en 2026 la mise en œuvre d'un système de paiement instantané permettant l'interopérabilité des services financiers et facilitant les transactions électroniques. Ce système modernisera les échanges monétaires, réduira les délais de règlement et encouragera l'adoption de solutions de paiement numérique, notamment via mobile, tout en contribuant à l'inclusion financière.

PAIEMENT INSTANTANÉ ET ADRESSAGE GÉOGRAPHIQUE : CATALYSEURS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Un autre chantier clé concerne le système d'adressage géographique. Cartographie numérique précise, il est attendu pour structurer la distribution des biens et des services dans le pays. La mise en place d'un adressage fiable facilitera la livraison du « dernier kilomètre », les services d'urgence, les plateformes de e-commerce et l'efficacité logistique d'une manière générale, en comblant une lacune qui freine encore l'économie numérique. Le chantier est porté par le Projet régional d'intégration numérique en Afrique de l'Ouest, composante Mauritanie (Wardip : Western Africa Regional Digital Integration Project), une initiative du gouvernement mauritanien appuyée par la Banque mondiale, avec le ministère de la Transformation numérique et de la Modernisation de l'administration, et Mauripost.

SYSTÈME DE SIGNATURE ÉLECTRONIQUE : DES ENJEUX JURIDIQUES, DE CONFIANCE ET DE SOUVERAINETÉ

La mise en place d'un système de signature électronique fondé sur une infrastructure à clés publiques (PKI : Public Key Infrastructure) dont le lancement est également prévu cette année, constitue un pilier stratégique de la transformation numérique en Mauritanie. L'enjeu majeur est juridique : il consiste à donner aux documents et transactions numériques la même valeur légale qu'aux actes papier. Sans signature électronique reconnue, la dématérialisation des procédures administratives, des marchés publics ou des contrats commerciaux reste limitée. Le deuxième enjeu est celui de la confiance. La PKI garantit l'authenticité du signataire, l'intégrité des documents et la non-répudiation, sécurisant ainsi l'e-gouvernement, le paiement instantané et l'e-commerce. Troisièmement, elle renforce la souveraineté numérique, car disposer d'une autorité de certification nationale évite une dépendance extérieure pour la gestion des identités numériques et protège les données sensibles. Enfin, la signature électronique est un levier de modernisation administrative et d'attractivité économique, en facilitant l'investissement, les échanges internationaux et l'innovation. Elle constitue ainsi l'infrastructure de confiance indispensable à l'économie digitale mauritanienne ■

FORMATION : RENFORCEMENT DE L'OFFRE

La Mauritanie est engagée depuis plusieurs années dans le renforcement et la structuration de son offre de formation aux métiers du numérique. Une ambition d'abord portée par l'Agenda national de transformation numérique, laquelle prévoit notamment la création d'un Centre de e-learning, co-financé par la Banque islamique de développement et destiné à la formation, mais aussi à la diffusion des contenus éducatifs numériques (MOOC, ressources ouvertes, etc.). Les objectifs mauritaniens passent par la mise en place d'un référentiel national des compétences numériques, l'intégration de cursus dédiés dans l'enseignement supérieur, la réforme du système de formation professionnelle et le renforcement de la formation des enseignants aux outils digitaux. La stratégie insiste sur une double approche : former au numérique pour la maîtrise des technologies, et former par le numérique comme support pédagogique. La dynamique mauritanienne repose également sur la multiplication de programmes courts, dispensés aussi bien par des formateurs privés que publics, dans une logique d'employabilité immédiate. C'est le cas du programme D-CLIC, porté par l'Organisation internationale de la francophonie par le biais duquel plusieurs centaines de jeunes mauritaniens ont été formés en 2025 à des compétences telles que le développement web ou le marketing digital. Même si les défis sont nombreux, l'objectif est de passer d'initiatives encore limitées à un véritable écosystème de formation capable de soutenir la croissance de l'économie numérique et des services en ligne.



Mohammed Baba Ahmed,
directeur général
de Moov Mauritel

«MOOV MAURITEL EST UN MODÈLE RÉUSSI DE COOPÉRATION SUD-SUD»

Moov Mauritel est leader en abonnés, couverture réseau et infrastructures fixes. À fin 2025, l'entreprise détenait 52 % du marché mobile et comptait 2,6 millions de clients mobiles.

Moov Mauritel est né d'un partenariat avec Maroc Telecom. Pouvez-vous nous en parler ?
Moov Mauritel est né de la libéralisation du secteur des télécommunications engagée en 1999. En 2001, Maroc Telecom est devenu l'actionnaire principal de Mauritel à l'issue d'un appel d'offres international. Ce partenariat stratégique entre Maroc Telecom et la Mauritanie s'inscrit dans le long terme. Il a introduit des standards internationaux de gestion, de qualité de service, de gouvernance et d'efficacité opérationnelle. Au-delà de l'apport en capital de Maroc telecom, Moov Mauritel est un modèle réussi de coopération Sud-Sud. Il a accéléré le développement des infrastructures nationales, la modernisation des réseaux, le transfert de compétences et la montée en expertise des équipes mauritaniennes. Il repose sur une conviction forte : le numérique est un levier majeur de développement.

Comment Moov Mauritel a-t-elle construit son leadership ?
Moov Mauritel est devenu leader en construisant, dans la durée, une relation de confiance avec les Mauritaniens. Ce leadership repose sur une couverture étendue du territoire, des investissements soutenus et la volonté de rapprocher le numérique des citoyens, des entreprises et des administrations. En 2025, notre ratio CAPEX/chiffre d'affaires (Capital Expenditure désigne les dépenses d'investissement) atteint 24 %, au-dessus des standards internationaux. Consolider ce leadership, c'est mériter chaque jour cette confiance : améliorer l'expérience client, renforcer la qualité de service, moderniser nos infrastructures, innover et accompagner la digitalisation nationale.

Comment Moov Mauritel contribue-t-elle au développement économique et social ?
Moov Mauritel assume son rôle d'entreprise citoyenne et responsable. En 2025, ses contributions fiscales, réglementaires et financières ont dépassé 50 milliards d'ouguiyas anciennes. Elle a aussi injecté plus de 30 milliards dans le tissu entrepreneurial national, faisant de l'entreprise l'un des principaux acteurs du développement économique national. Son impact se traduit par plus de 14 000 emplois indirects, le développement des compétences nationales et l'appui à des projets sociaux et territoriaux. Notre responsabilité sociétale s'inscrit dans une vision durable : contribuer à une croissance inclusive, réduire les fractures numériques et soutenir les communautés.

Quels sont vos axes de développement majeurs ?
Notre ambition est de faire de Moov Mauritel un acteur central de la transformation numérique et du développement durable de la Mauritanie. Nos priorités : moderniser nos infrastructures, renforcer la 4G, étendre la fibre optique et préparer la 5G, améliorer l'expérience client, développer des services numériques pour les entreprises, l'administration, l'éducation, la santé et les PME, promouvoir l'inclusion numérique et intégrer la responsabilité sociétale dans nos actions. Notre vision est d'être plus qu'un opérateur télécom : un partenaire de confiance pour bâtir une Mauritanie plus connectée, compétitive, inclusive et durable ■

Moov Mauritel

ACCÉLÉREZ LA TRANSFORMATION DIGITALE DE VOTRE ENTREPRISE

DES SOLUTIONS SUR MESURE POUR ACCOMPAGNER VOTRE CROISSANCE.

Leader des télécommunications en Mauritanie, Moov Mauritel accompagne les entreprises avec des solutions innovantes, fiables et sécurisées, conçues pour répondre aux exigences d'un environnement économique en constante évolution.

Connectivité
Communications
Infrastructures
Sécurité
Cloud

Moov-mauritel.mr

Connecter aujourd'hui.
Construire demain.



TOURISME : DÉSERT, OCÉAN ET CITÉS CARAVANIÈRES, UN POTENTIEL À FAIRE DÉCOUVRIR

Encore peu développé, la Mauritanie souhaite faire du tourisme un levier de diversification économique. Elle valorise son potentiel naturel et culturel, misant sur l'authenticité et le tourisme de niche.

Longtemps marginal, le secteur touristique connaît une relance progressive, bien que mesurée, depuis la fin des années 2010, portée par l'amélioration du contexte sécuritaire et des politiques publiques incitatives. Le président de la République a érigé le secteur en priorité stratégique, en raison de sa capacité à devenir un moteur de croissance et de création d'emplois, tout en respectant les principes du développement durable.

FAIRE ÉMERGER UNE DESTINATION « AUTHENTIQUE » ET DURABLE

Les autorités visent à structurer une véritable industrie touristique, encore émergente, avec une montée en gamme de l'offre, une professionnalisation des acteurs et une meilleure promotion internationale lors d'événements dédiés au secteur. Le pays se positionne comme une destination hors des circuits classiques, fondée sur l'expérience, la nature et la culture. Le tourisme de loisir et d'aventure, au cœur de l'offre mauritanienne, est dominé par le tourisme saharien (Adrar, dunes, oasis) et les circuits d'exploration. Le désert constitue le produit phare, complété par le littoral atlantique. Et c'est autour de ces atouts que les acteurs du secteur développent l'écotourisme, notamment autour du parc national du banc d'Arguin, zone classée à l'UNESCO combinant biodiversité marine et désertique.

Évolution du trafic aérien passagers

	2021	2023
Passagers (arrivée/départ)	224 479	394 506
Mouvements d'avions (arrivée/départ)	3 722	5 914

(Source : Annuaire des statistiques économiques de l'Ansade 2025, Agence nationale de l'aviation civile)

AVENTURE, ANCIENNES CITÉS CARAVANIÈRES ET TOURISME D'AFFAIRES

Plusieurs initiatives illustrent cette dynamique récente : développement d'écolodges communautaires, notamment dans le banc d'Arguin (site d'Iwik), avec formation des populations locales et implication des coopératives, notamment féminines, projets régionaux et internationaux favorisant l'écotourisme et la coopération… Les efforts à mettre en œuvre sont importants et les opportunités nombreuses.

Le tourisme culturel et patrimonial, mais aussi cultuel, est axé sur la valorisation des anciennes cités caravanières telles que Chinguetti, Ouadane, Oualata ou Tichitt. Certaines d'entre elles, comme Chinguetti, sont aussi de hauts lieux de savoir islamique. À ces segments s'ajoute un tourisme d'affaires encore embryonnaire, concentré à Nouakchott, mais appelé à croître avec l'amélioration des infrastructures et la hausse des investissements.

L'inauguration du Sheraton Nouakchott en novembre 2025 est un bon exemple de cette tendance. Il marque l'entrée de Marriott International en Mauritanie, avec un hôtel de luxe de sept étages qui structure le quartier central de Tevragh Zeina, aux côtés du ministère des Affaires étrangères, du Palais du peuple, du stade olympique ou d'autres infrastructures hôtelières modernes, telles que le Fasq hôtel.

LES LEVIERS MOBILISÉS : INVESTISSEMENTS, FORMATION ET ATTRACTIVITÉ

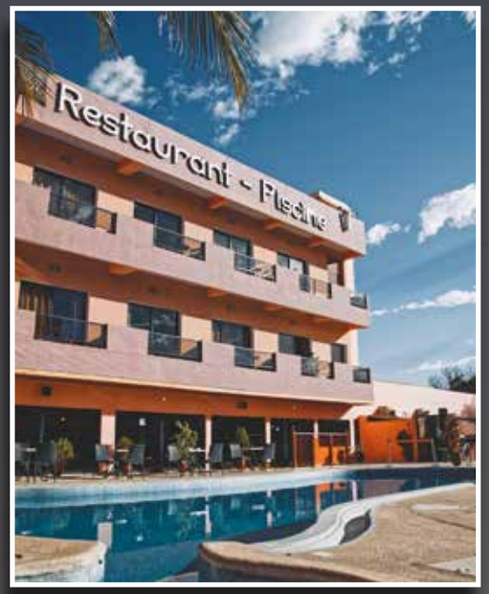
La Mauritanie mise sur plusieurs leviers pour structurer son offre. C'est le cas des incitations à l'investissement existant dans un cadre juridique sécurisé pour le tourisme, en tant que secteur classé comme prioritaire. Ça l'est aussi de l'amélioration des infrastructures (routes, aéroports, hébergement, télécoms, etc.) qui, au moins autant que pour d'autres secteurs de l'économie, est décisive.

Côté formation, la première promotion en 2025 de l'École de l'hôtellerie et du tourisme (EHT) de Mauritanie, à Nouakchott, a marqué une étape clé avec la sortie de jeunes formés aux métiers de la cuisine, de la pâtisserie, de la réception ou encore du service d'étage. Cette initiative présidentielle vise à fournir une main-d'œuvre qualifiée pour le développement touristique national. Les promotions se composent de jeunes mauritaniens, avec une forte représentation féminine, âgés de 20 à 30 ans. La mise en place de l'école et de ses programmes pilotes a bénéficié de la coopération, notamment, de l'École nationale de formation hôtelière et touristique du Sénégal (ENFHT) ■

LES MAURITANIENS INVITÉS À DÉCOUVRIR LEUR PAYS

Le ministère en charge du Commerce et du Tourisme a insisté en juillet 2025 sur la volonté du gouvernement de créer les conditions de développement d'un tourisme intérieur, afin que les Mauritaniens puissent-eux-mêmes découvrir les trésors de leur propre pays, mais aussi contribuer à l'essor d'un secteur économique d'avenir. « Le tourisme intérieur ne peut plus être considéré comme une activité secondaire », a insisté la ministre, Zeinebou Mint Ahmednah, annonçant le lancement d'un vaste plan de communication destiné à promouvoir des offres touristiques attractives et accessibles, reflétant les spécificités de chaque région et élaborées en collaboration avec les acteurs des secteurs public et privé.

doingbusinessin Mauritanie | Édition 2026 - 2027



RESTAURANT & PISCINE

Détendez-vous dans un cadre raffiné avec vue sur la piscine et profitez de notre restaurant pour vos pauses gourmandes, en toute sérénité.



SALLES DE CONFÉRENCE

Deux salles modernes et équipées, pour vos séminaires, formations ou réunions professionnelles jusqu'à 120 personnes.



CHAMBRES SIMPLES, SUITES ET DUPLEX

Des espaces élégants et confortables, pensés pour vos séjours, avec plusieurs chambres, coin salon et services complets.



RESTAURANT

Une cuisine variée dans un cadre chaleureux, idéale pour vos repas d'affaires ou moments de détente en toute convivialité.

HOTEL

iman

فندق إيمان

Iman Hotel – *Votre adresse professionnelle à Nouakchott*

Depuis 2013, Iman Hotel s'impose comme une référence pour les voyageurs d'affaires, les institutions et les organisateurs d'événements professionnels. Situé dans un environnement calme et sécurisé, l'établissement offre un cadre moderne, fonctionnel et accueillant, parfaitement adapté aux exigences d'un séjour efficace et confortable.

Avec **un large choix d'hébergements** – chambres simples, suites, duplex 2 ou 3 chambres – et des installations complètes (restaurant, piscine, salle de sport, wifi haut débit), l'hôtel met à disposition tous les services nécessaires pour concilier travail, détente et bien-être.

Deux salles de séminaire entièrement équipées viennent compléter l'offre, pour vos conférences, réunions ou formations.

À Iman Hotel, tout est pensé pour vous offrir un séjour sans compromis, où qualité de service, disponibilité du personnel et confort sont au rendez-vous.

+222 45 29 30 57 +222 45 29 3 0 33 contact@residence-iman.com

Avenue El Quods, en face de l'ambassade des USA
BP. 1837 Nouakchott,Mauritanie



#4

INFRASTRUCTURES

- Énergie électrique : la Mauritanie bientôt excédentaire grâce aux énergies renouvelables et au gaz >>> **124**
- Hydraulique : des capacités de production en eau potable en hausse >>> **132**
- Infrastructures de transport : plus de 3 000 kilomètres de routes construites ou réhabilitées >>> **136**
- Télécoms : des infrastructures numériques renforcées pour transformer l'accès aux TIC >>> **140**
- Ports : Nouakchott et Nouadhibou toujours plus compétitifs >>> **146**



ÉNERGIE ÉLECTRIQUE : LA MAURITANIE BIENTÔT EXCÉDENTAIRE GRÂCE AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES ET AU GAZ

La Mauritanie accroît ses capacités de production et de transport d'électricité, en introduisant le financement privé, pour en garantir un accès élargi à l'ensemble de la population d'ici 2030. L'éolien et le solaire occupent une place de plus en plus importante, à côté de l'énergie thermique, et en attendant le gaz naturel.

« Pouvions-nous penser qu'il serait possible de doubler la production nationale d'électricité en moins de cinq ans et de multiplier par deux notre réseau de lignes à haute tension ? » a interrogé Moctar Ould Diay, en janvier dernier, devant l'Assemblée nationale, alors qu'il présentait le bilan 2025 et les perspectives 2026 du gouvernement. « Nous sommes aujourd'hui sur le point de faire de cet objectif une réalité tangible, au lieu d'une simple aspiration », a affirmé la Premier ministre mauritanien.

DES EFFORTS RÉGULIERS DEPUIS QUINZE ANS

Depuis 2010 environ, afin de réduire les délestages dont les citoyens et les entreprises, notamment industrielles, étaient victimes, les autorités ont lancé plusieurs projets censés faire passer le pays d'une situation déficitaire à excédentaire. Elles ont pour cela continué d'exploiter les ressources thermiques, tout en développant pour la première fois les exceptionnelles capacités solaires et éoliennes du pays.

En plus des centrales thermiques d'Arafat II (2010, 10,5 MW) et du Wharf (2013, 36 MW), et surtout de la centrale duale de Nouakchott Nord (2015, 180 MW, fuel et gaz), elles ont mis en exploitation la centrale solaire photovoltaïque Cheikh Zayed (2013, 15 MW), une centrale éolienne (2015, 30 MW), puis un parc solaire photovoltaïque de 50 mégawatts, en 2017, toujours dans la capitale. En 2023 a été inaugurée la plus grande centrale éolienne du pays, à Boulenouar (100 MW), au nord de Nouadhibou, cofinancée à hauteur de 50,53 milliards d'ouguiyas par l'État mauritanien, le Fonds arabe pour le développement économique et social et le Fonds de l'OPEP pour le développement international.

DÉJÀ 45 % D'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE EN 2023, 70 % EN 2030 ?

À ces unités, il fallait alors, en 2023, ajouter l'énergie issue des ouvrages hydroélectriques de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS), implantés au Mali (Manantali, Félou et Gouina), mais qui alimentent également des villes mauritaniennes et sénégalaises. Si bien qu'à la fin de l'année 2023, la Société mauritanienne d'électricité (Somelec), l'opérateur public, estimait la puissance installée globale de son parc, avec soixante unités de production disséminées à travers un vaste pays composé de communes de petite taille, à 490 mégawatts. Les sources de production se répartissaient à 55,49 % en thermique, 27,34 % en hydroélectrique, 12,63 % en éolien, 4,39 % en solaire, auxquelles il fallait ajouter les 0,15 % d'électricité achetés à la Société nationale industrielle et minière (SNIM), producteur indépendant d'une centaine de mégawatts dans la région de Nouadhibou. Soit près de 45 % d'énergie renouvelable au total.

EN CONSTRUCTION : UNE CENTRALE HYBRIDE ÉOLIEN/SOLAIRE DE 220 MW

Alors que le pays fait face à la croissance continue de la demande électrique, les ambitions des autorités ne s'arrêtent pas là. Le taux d'accès national, d'un peu plus de 50 %, avec de fortes disparités entre zones urbaines et rurales, doit être porté à 100 % à l'horizon 2030, avec une part de renouvelable de 70 % dans le mix énergétique. C'est dans cette perspective qu'est prévue l'extension de 180 à 252 mégawatts des capacités de la centrale thermique duale de Nouakchott Nord, attendue cette année.

C'est aussi dans ce cadre que le président de la République a posé en décembre 2025 la première pierre d'une centrale hybride de 220 mégawatts, au nord de la capitale, combinant énergies solaire (160 MW) et éolienne (60 MW), ainsi qu'un système de stockage par batteries. Conformément à la loi sur les partenariats public-privé (PPP) et au nouveau code de l'électricité, adopté en 2022, et afin de ne pas peser sur les finances publiques, cette dernière est réalisée dans le cadre d'un partenariat avec un opérateur privé.

Taux d'accès à l'électricité (en %)

	Total	Zones urbaines	Zones rurales
2010	34,2	71	2,1
2017	42,9	82	/
2023	50,3	93,5	/

(Source : Banque mondiale)

« CATALYSEUR DES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION »

Le PPP en question associe l'État, la Somelec et la société Istithmar Green Energy, filiale de Istithmar West Africa (IWA), qui sera le producteur indépendant d'énergie, mais aussi la Société financière internationale (SFI), la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque populaire mauritanienne (BPM). Nécessitant un investissement de 300 millions de dollars, elle sera exploitée pendant quinze ans avant d'être rétrocédée à la Somelec.

« La Mauritanie entre dans une nouvelle ère (…) dans laquelle l'énergie jouera pleinement son rôle de véritable levier du développement économique et de catalyseur des industries de transformation », a commenté le ministre de l'Énergie et du Pétrole, Mohamed Ould Khaled, à l'occasion du lancement de sa construction.

LE GAZ MAURITANIEN DANS LES FOYERS ET LES INDUSTRIES EN 2029

Les autorités sont également en discussions avec des partenaires privés pour la construction de la centrale de Bandiagou. D'une capacité de 225 mégawatts, celle-ci sera alimentée par le gaz du champ de Grand Tortue Ahmeyim (GTA). Quant à la centrale de Banda, un projet documenté depuis plusieurs années, également conçue dans le cadre d'un PPP, elle disposera d'une capacité de 300 mégawatts grâce à l'exploitation du gaz du champ éponyme. Le Premier ministre estime que leur mise en exploitation sera possible avant la fin de l'année 2029.

Autre exemple de la volonté publique de développer les ressources énergétiques : la Mauritanie et la France ont signé en novembre 2025 une convention de prêt concessionnel de plus de 39 millions d'euros pour la construction de dix centrales solaires. Dans le même temps, le Premier ministre prévoit, dès cette année, l'équipement en nouveaux groupes électrogènes de vingt-quatre villes, l'hybridation de centrales électriques dans dix autres et l'électrification de plus de 400 villages. La centrale solaire photovoltaïque Cheikh Zayed et les groupes électrogènes de la centrale thermique de Nouadhibou, une ville où la production d'électricité a chuté ces dernières années, seraient également réhabilités en 2026.

Mises en service récentes et à venir de centrales électriques majeures

- **2013** Centrale solaire **photovoltaïque** Cheikh Zayed à Nouakchott (15 MW)
- **2015** Centrale **duale (gaz/fuel)** de Nouakchott Nord (180 MW)
- **2015** Centrale **éolienne** de Nouakchott (30 MW)
- **2017** Parc solaire **photovoltaïque** de Nouakchott (50 MW)
- **2023** Centrale **éolienne** de Boulenouar (100 MW)
- **2026** Extension de 180 à 252 MW des capacités de la centrale duale **(gaz/fuel)** de Nouakchott Nord
- **2026** Centrale hybride **(éolien/solaire)** de Nouakchott (220 MW)
- **2029** Centrale à **gaz** de Bandiagou (225 MW)
- **2029** Centrale à **gaz** de Banda (300 MW)

NOUVEAU CODE DE L'ÉLECTRICITÉ : MODERNITÉ INSTITUTIONNELLE ET SÉCURISATION DES INVESTISSEMENTS

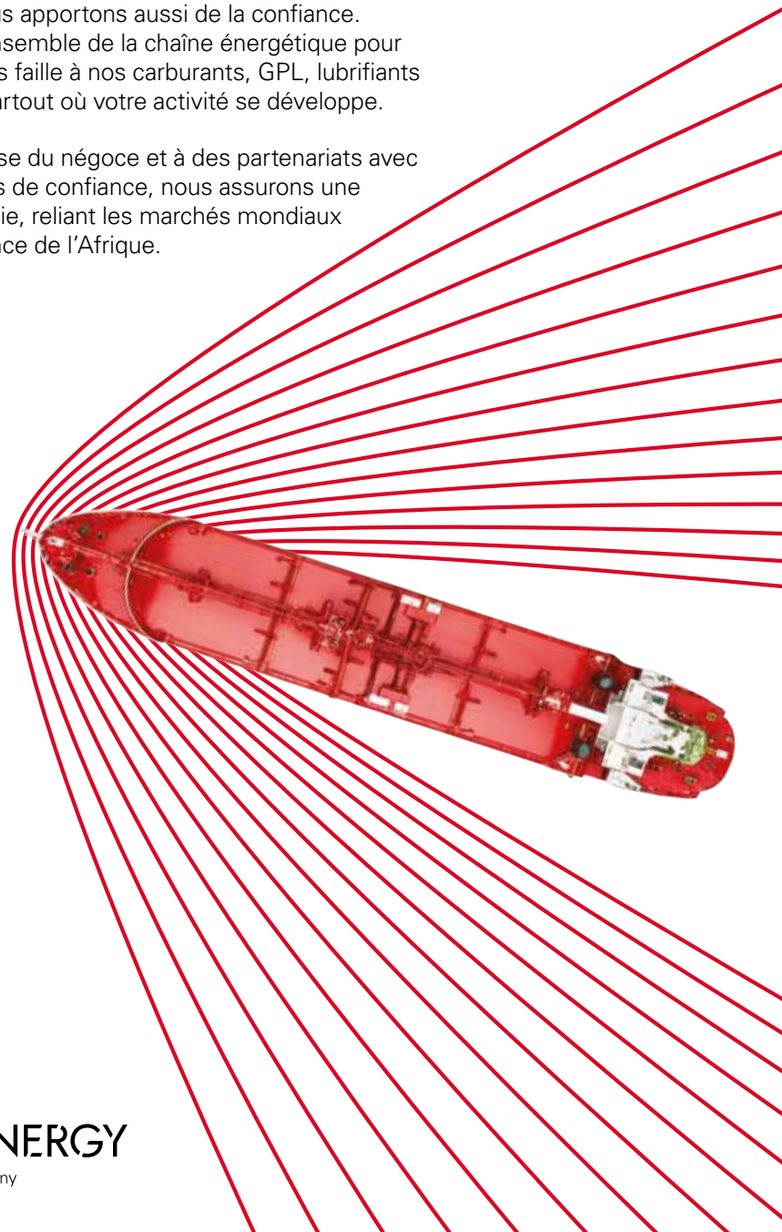
La Mauritanie a engagé une réforme profonde de son secteur de l'électricité afin d'accompagner la transition énergétique, la valorisation du potentiel du pays en gaz et en hydrogène, et de moderniser son cadre institutionnel. Cette réforme s'appuie sur un nouveau code de l'électricité qui renforce la régulation, promeut l'électrification rurale et ouvre progressivement le marché à la concurrence, notamment en permettant à certains clients d'acheter directement leur électricité auprès de producteurs. Le gouvernement souhaite également augmenter la capacité de production à moindre coût grâce à des appels d'offres compétitifs, dans le secteur privé, pour des projets d'énergies renouvelables. Ces initiatives sont soutenues par la réforme des partenariats public-privé (PPP), intervenue en 2024. Le code de l'électricité renforce par ailleurs la transparence et l'équité entre les acteurs, publics ou privés, à travers l'Autorité de régulation (ARE). La restructuration de la Somelec en quatre entités distinctes, qui a suivi l'adoption du nouveau code, permet de son côté une meilleure organisation entre production et transport, distribution et commercialisation, et électrification rurale.

L'ÉNERGIE QUI PROPULSE L'AFRIQUE

De l'approvisionnement mondial à la livraison du dernier kilomètre, Addax Energy alimente le progrès sur terre comme en mer.

En tant que branche de négoce d'Oryx Energies, nous fournissons plus que de l'énergie – nous apportons aussi de la confiance. Notre expertise couvre l'ensemble de la chaîne énergétique pour vous garantir un accès sans faille à nos carburants, GPL, lubrifiants et solutions sur mesure, partout où votre activité se développe.

Grâce à une parfaite maîtrise du négoce et à des partenariats avec des prestataires logistiques de confiance, nous assurons une circulation fluide de l'énergie, reliant les marchés mondiaux à la dynamique de croissance de l'Afrique.



oryx-energies
oryxenergies.com
info@oryxenergies.com

ADDAX ENERGY
An **Oryx Energies** Company

« 3 407 KM DE LIGNES À HAUTE TENSION EN COURS DE CONSTRUCTION »

Le développement de ces capacités de production serait vain s'il ne s'accompagnait pas d'un effort soutenu pour développer les infrastructures de transport de haute, moyenne et basse tension. « Plus de 3 407 kilomètres de lignes à haute tension sont en cours de construction, dont 1 340 kilomètres seront opérationnels avant la fin du premier trimestre de cette année, le reste devant être achevé d'ici la fin de l'année 2029 », a indiqué en janvier dernier le Premier ministre à ce sujet.

Plus précisément, Moctar Ould Diay a annoncé la réception début 2026 des équipements nécessaires à la ligne haute tension Nouakchott - Zouerate, puis sa mise en service avant la fin de l'année. Celle-ci fournira de l'électricité aux zones minières tout en les reliant au réseau national. Cette année, seront aussi lancés les appels d'offres pour la liaison Nouakchott - Néma, dite « ligne de l'espoir ». De son côté, la ligne haute tension reliant Nouakchott et Nouadhibou a été inaugurée en 2022, permettant notamment d'évacuer l'excédent produit par la centrale de Boulenouar.

En ce qui concerne les réseaux de moyenne et basse tension, les efforts majeurs se concentrent sur la ville la plus peuplée du pays, Nouakchott, à travers plusieurs programmes de renforcement. Quant aux projets d'interconnexion avec les réseaux électriques des pays voisins, ils seront aussi à l'étude cette année. Celui avec le Sénégal, de Nouakchott à Keur Massar, est le plus avancé, visant à assurer la stabilité des approvisionnements et à échanger de l'électricité entre les deux pays ■

SNIM, L'AUTRE ACTEUR MAURITANIEN DE LA PRODUCTION ÉLECTRIQUE « DÉCARBONE »

La Société nationale industrielle et minière (SNIM) a mis en service en décembre 2025, dans la région du Tiris Zemmour, dans le nord de la Mauritanie, principal bassin minier du pays, deux centrales destinées à sécuriser l'alimentation électrique de ses opérations et des villes de Zouerate et F'Derick. Il s'agit d'une centrale solaire de 12 mégawatts, financée par la SNIM pour 10,7 millions de dollars, et d'une centrale thermique de 30 mégawatts, d'un coût de 56,4 millions d'euros. Les centrales thermiques de la SNIM, premier producteur minier du pays détenu majoritairement par l'État, totalisaient jusque-là 100 mégawatts, complétées par 19,4 mégawatts en solaire et en éolien. L'extension de ces capacités s'inscrit dans la stratégie nationale visant à améliorer l'accès à l'électricité et à accélérer la transition énergétique, dans une région marquée par une hausse continue des besoins. L'entreprise conduit également une stratégie de décarbonation afin de rester compétitive face aux nouvelles réglementations, notamment au Carbon Border Adjustment Mechanism (CBAM) de l'Union européenne, qui impose une réduction de l'empreinte carbone des produits qui y sont exportés.

Évolution de la production brute d'électricité (en MWh)

	2021	2022	2023	2024
Production brute	1 179 619	1 574 720	1 773 837	1 770 920
Nouakchott	987 812	1 238 007	1 292 309	/
Nouadhibou	146 530	267 043	30 913	/

(Source : Annuaire des statistiques économiques 2024 de l'Ansade, Somelec)

CDS
LA CENTRALE DU SOLAIRE



L'ÉNERGIE SOLAIRE AU SERVICE DE VOS COMMERCES &INDUSTRIES

DES SOLUTIONS FIABLES, DES RÉSULTATS DURABLES.

CDS accompagne les commerces et les industries dans leur transition énergétique avec des solutions solaires sur mesure,fiables, performantes et durables.

RÉDUISEZ VOS COÛTS
Diminuez durablement vos facyures d'éléctricité

ASSUREZ VOTRE INDPENDANCE
Produisez votre propre énergie, en toute sécurité

SOLUTIONS SUR-MESURE
Études personnalisées adaptées à vos besoins

ENGAGEZ-VOUS DURABLEMENT
Réduisez votre empreintre carbone et valorisez votre image

FAITES CONFIANCE À CDS,
VOTRE PARTENAIRE SOLAIRE
POUR UN AVENIR DURABLE.

+222 45257955
cds@cds.mr
www.cds.mr



Aïchatou Eba,
directrice générale adjointe
Techno Systems

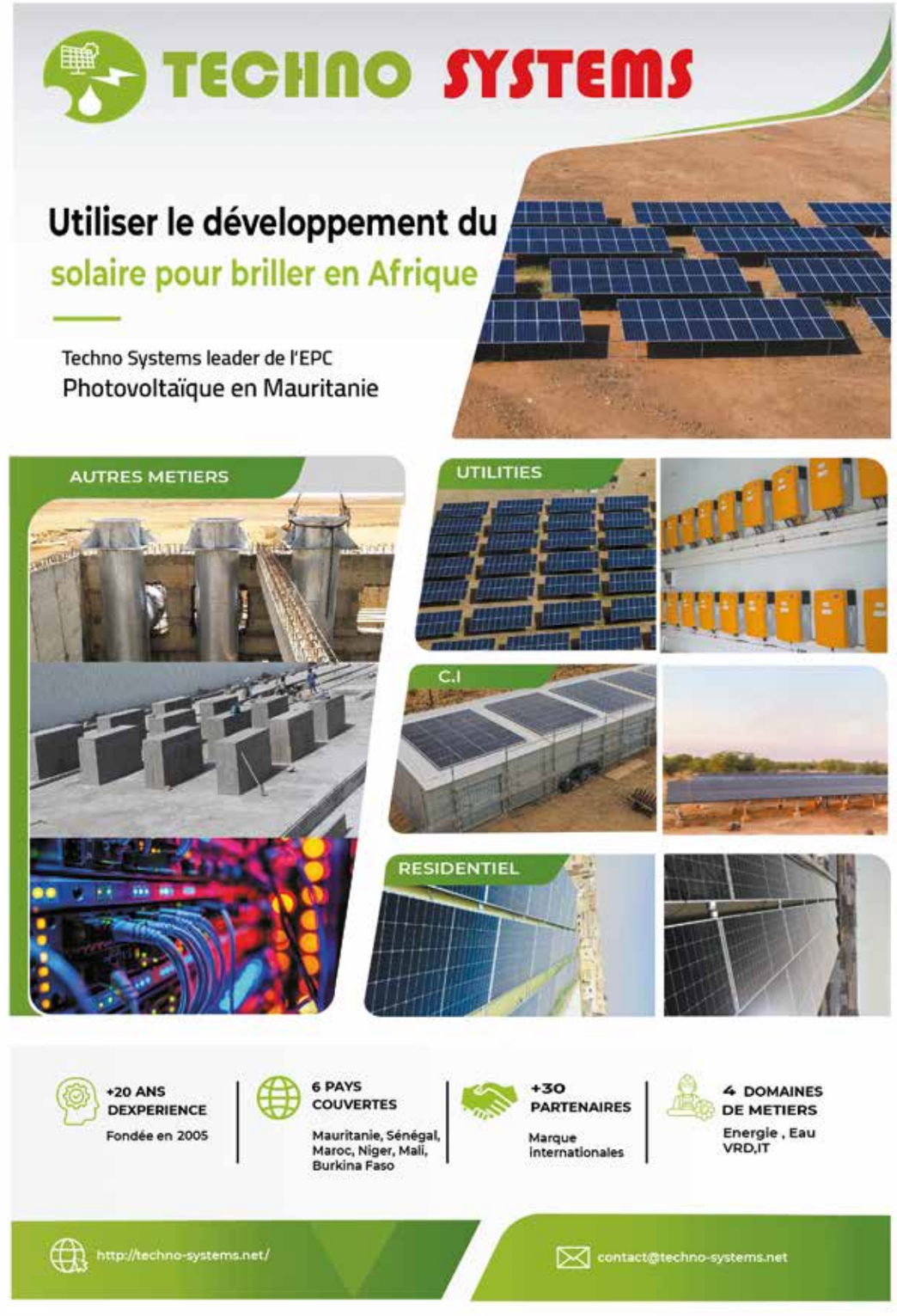
« BÂTIR UNE AFRIQUE ÉNERGÉTIQUEMENT PLUS AUTONOME, DURABLE ET COMPÉTITIVE »

Fondé en 2005, Techno Systems est un leader mauritanien de l'EPC (Engineering, Procurement & Construction), particulièrement présent dans les énergies renouvelables et nourrissant une ambition affirmée en Afrique.

Quels sont les secteurs d'activité de prédilection de Techno Systems ?
Techno Systems s'est imposé comme un acteur de référence dans les domaines de l'énergie, des infrastructures et des solutions techniques durables. Notre activité est aujourd'hui principalement orientée vers les énergies renouvelables, avec une expertise reconnue dans les systèmes solaires photovoltaïques. Nous intervenons aussi bien sur les solutions résidentielles destinées aux ménages que sur les installations commerciales et industrielles, ainsi que sur les centrales solaires hybrides permettant d'alimenter des sites isolés ou des zones rurales. Nos compétences couvrent également les équipements électriques, hydrauliques et électromécaniques, ainsi que les infrastructures énergétiques et les réseaux de distribution électrique. Notre objectif est de proposer des solutions fiables, performantes et adaptées aux réalités du continent africain afin de favoriser un accès durable à l'énergie.

Techno Systems innove pour accompagner la transition énergétique. De quelle manière ?
La transition énergétique est au cœur de notre stratégie de développement. Nous sommes convaincus que l'Afrique dispose d'un potentiel exceptionnel en matière d'énergies renouvelables, notamment solaire, et nous souhaitons contribuer activement à sa valorisation. Notre engagement se traduit par le déploiement de solutions innovantes couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur de l'énergie solaire, depuis les kits résidentiels jusqu'aux centrales hybrides de grande capacité. Le partenariat récemment développé avec CryoSolar, une solution de stockage de froid et d'électricité à partir d'énergie solaire, s'inscrit dans cette démarche et nous permet de proposer des technologies répondant aux besoins croissants des particuliers, des entreprises et des institutions. Nous sommes également engagés dans plusieurs projets structurants d'électrification rurale en Afrique de l'Ouest, notamment au Niger, au Sénégal et au Burkina Faso. Ces projets associent production solaire et réseaux de distribution afin d'améliorer durablement l'accès à l'énergie et de soutenir le développement économique local.

Quels sont les ambitions majeures de Techno Systems à court et moyen terme ?
Techno Systems poursuit une ambition claire : devenir l'un des leaders africains des solutions énergétiques renouvelables. À court terme, nous concentrons nos efforts sur le développement de projets d'électrification rurale, le déploiement de centrales solaires hybrides et le renforcement de nos offres destinées aux particuliers, aux entreprises et aux industriels. À moyen terme, nous souhaitons accélérer notre développement régional. L'entreprise dispose déjà de filiales au Sénégal, au Niger et au Maroc, tout en étant présente commercialement dans plusieurs autres pays d'Afrique de l'Ouest. Notre vision est de contribuer à bâtir une Afrique plus autonome énergétiquement, plus durable et plus compétitive. Pour y parvenir, nous continuerons à investir dans l'innovation, la qualité et l'expertise locale afin de proposer des solutions solaires performantes et accessibles ■





HYDRAULIQUE : DES CAPACITÉS DE PRODUCTION EN EAU POTABLE EN HAUSSE

Accroissement des capacités des systèmes hydrauliques existants, construction de barrages, dessalement de l'eau de mer… tous les moyens sont mis en œuvre pour doubler rapidement les capacités d'accès à l'eau potable à travers la Mauritanie.

Encore à l'été 2025, Nouakchott a été victime de pénuries d'eau potable obligeant l'organisation de la distribution d'eau par alternance à travers les quartiers reliés au réseau de la Société nationale d'eau (SNDE), ainsi que le déploiement de réservoirs d'eau dans les zones non couvertes.
Historiquement, l'approvisionnement en eau potable de Nouakchott, située dans une zone aride sans source d'eau locale suffisante, repose sur deux ressources principales. La première est la nappe souterraine profonde d'Idini, située à environ 60 km à l'est de la ville, avec une capacité de production de 45 000 m³/jour. La seconde est Aftout Essahli, à partir du fleuve Sénégal, situé à près de 200 kilomètres au sud de la capitale. Sa production habituelle est de 150 000 m³/jour, mais elle a chuté l'été 2025 à 50 000 m³/jour en raison d'un niveau élevé de limon dans l'eau du fleuve.

135 000 M³/JOUR SUPPLÉMENTAIRES

Le projet d'adduction en eau potable d'Aftout Essahli, lors de son inauguration en 2010, devait « définitivement régler » les enjeux d'accès à l'eau potable de la capitale. Mais au-delà des aléas conjoncturels, l'urbanisation rapide et l'accroissement de la population de la ville ont rendu les deux ressources d'accès à l'eau insuffisantes. Pour y remédier, des projets structurants ont été mis en œuvre.
Le projet en cours sur la nappe aquifère d'Idini vise à renforcer sa production pour atteindre environ 100 000 m³/jour, soit près de 60 000 m³/jour supplémentaires. L'achèvement des travaux y est attendue avant la fin de l'été 2026. Quant aux travaux à Aftout Essahli, ils visent à étendre le réseau, à améliorer la filtration de l'eau et à faire passer sa production de 150 000 à environ 225 000 m³/jour. Leur achèvement est prévu avant la fin de l'année 2028.

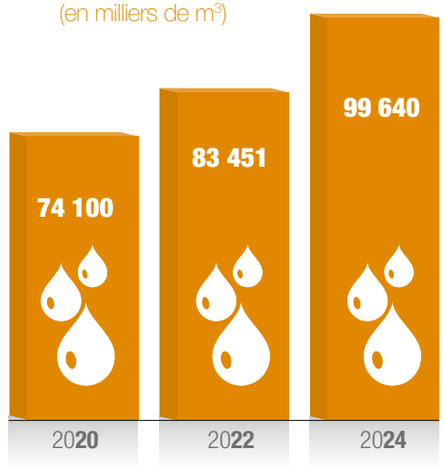
NOUADHIBOU ET L'INTÉRIEUR : LA PRODUCTION D'EAU DÉJÀ EN HAUSSE

Nouadhibou est de son côté alimentée en eau potable principalement à partir de la nappe aquifère de Boulenouar, à environ 80 km au nord-est de la deuxième plus grande ville du pays. Pour répondre à une demande croissante, des travaux de réhabilitation et de renforcement du système ont été réalisés, permettant de faire passer ses capacités pour la consommation domestique et industrielle de 17 000 à 37 000 m³/jour.
Quant au projet Aftout Charghi, cette initiative d'envergure a pour objectif d'approvisionner en eau potable les populations des zones intérieures du pays, notamment des centaines de villages dans les régions du Gorgol, du Brakna et de l'Assaba, historiquement mal ou non desservies. Sa deuxième phase, lancée en juillet 2025 par le président de la République, a fait passer sa capacité de production d'environ 5 000 à 15 000 m³/jour.
Dans la même perspective, un important programme d'alimentation des zones de l'est du pays est centré sur la nappe locale du Dhar de Néma et de Oualata, dans la région du Hodh El Chargui. Les travaux en cours doivent permettre le doublement de sa production pour atteindre 20 000 m³/jour. Il doit alimenter Néma, Timbedra, Amourj, Adel Bagrou ou encore Bangou, ainsi que les localités traversées par le réseau de conduites, souvent confrontées à des pénuries hydriques pour leurs usages domestiques, agricoles et pastoraux.

DESSALEMENT DE L'EAU DE MER À NOUAKCHOTT ET NOUADHIBOU

En complément des sources naturelles d'accès à l'eau potable, la Mauritanie prévoit de construire une usine de dessalement d'eau de mer à Nouakchott, d'une capacité de 200 000 m³/jour, et une autre à Nouadhibou, d'une capacité de 50 000 m³/jour. Ces deux projets font partie de ceux pour lesquels « les études seront finalisées et le processus de mobilisation des financements lancé en 2026 », a affirmé le Premier ministre en janvier dernier.
Enfin, plusieurs barrages doivent être réalisés, dès cette année, à travers le pays, dont ceux de Tarv El-Mehroud, dans la moughataa de Tintane, et de Karakoro, dans la moughataa de Ould Yengé, ainsi que deux autres dans le Guidimakha et le Hodh El Gharbi, dont les études se poursuivent en 2026 ■

Production totale annuelle d'eau (en milliers de m³)



(Source : SNDE, Annuaire des statistiques économiques 2024 de l'Ansade)

doingbusinessin Mauritanie | Édition 2026 - 2027

CMDA S.A

Distributeur officiel de Toyota en Mauritanie

GARANTIE 3 ANS OU 100 000 km

Entretien 30 000 km offert



NOS AGENCES

AGENCE NOUAKCHOTT

CONTACT

Tel : +222 45 25 47 30

Mail : ccmda@cfao.com

AGENCE NOUADHIBOU

CONTACT

Tel : +222 48 18 80 80

Mail : ccmda@cfao.com

AGENCE ZOUERATTE

CONTACT

Tel : +222 48 55 00 82

Mail : ccmda@cfao.com



INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT : PLUS DE 3 000 KILOMÈTRES DE ROUTES CONSTRUITES OU RÉHABILITÉES

La Mauritanie réhabilite et étend ses infrastructures routières. Routes, ponts, chemins de fer ou réseaux urbains, les chantiers modernisent les villes, désenclavent les régions et renforcent l'intégration économique régionale du pays.

S'exprimant à l'occasion de la cérémonie d'inauguration de la route Boghé-Kaédi, en décembre 2025, en présence du président Mohamed Ould Ghazouani, le ministre mauritanien de l'Équipement et des Transports, Ely Ould Veirek, a indiqué que le pays a construit et réhabilité plus de 3 000 kilomètres de routes au cours des dernières années.
Objet de la cérémonie, le tronçon d'une centaine de kilomètres situé le long du fleuve Sénégal, entre la ville de Boghé, au sud de la wilaya du Brakna, et Kaédi, capitale de la wilaya du Gorgol, a lui-même été réhabilité en trente mois. Dans un pays aussi vaste que la Mauritanie, le développement du réseau de transport terrestre est stratégique pour connecter les régions, faciliter la circulation des citoyens et des marchandises et soutenir les activités économiques et sociales.

OUVERTURE VERS LES PAYS VOISINS

Le ministre de l'Équipement et des Transports a souligné que les projets réalisés et en cours de réalisation comprennent la connexion des frontières nord, sud et sud-est, insistant sur deux axes structurants : la route Nouakchott-Tindouf, vers l'Algérie, et le tronçon Nouakchott-Dakar. Ce dernier est sur le point d'être achevé par la construction du pont de Rosso, long de 1 460 mètres, entre les deux pays, symbole d'une Mauritanie ouverte et ancrée dans une dynamique d'intégration régionale.
Autres infrastructures d'importance : les travaux de réhabilitation sur deux tronçons ouest et nord devant relier la ville de Sélibaby, à la frontière avec le Sénégal et le Mali, doivent être accélérés en 2026. Celui qui relie Tidjikdja, sur environ 350 kilomètres, vers le centre du pays, fait partie des axes majeurs du désenclavement intérieur. Les travaux y sont financés notamment par le Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES). De Tidjikdja à Sélibaby, les travaux sont décomposés en six lots de 36 à 84 kilomètres. La route permettra de désenclaver plusieurs villes et une quarantaine de villages. Toujours en direction de Sélibaby, la réhabilitation de la route partant de Kaédi, sur près de 230 kilomètres, le long du fleuve Sénégal, une zone agricole dense en population, fait partie des projets pour lesquels le gouvernement prévoit d'engager le processus de mobilisation des ressources financières en 2026.

AXES STRATÉGIQUES INTERNES

Parmi les axes intérieurs majeurs, le Premier ministre a annoncé au début de l'année que les travaux d'entretien des tronçons les plus endommagés de la route longue de 200 kilomètres entre Rosso et Boghé à l'est, toujours le long du fleuve Sénégal, devraient être lancés en 2026. Il en sera de même pour les tronçons les plus dégradés de la route Nouakchott-Nouadhibou, entre les deux plus grandes villes du pays.
Financés par la Banque islamique de développement (BID), les travaux de réhabilitation de la route reliant la ville d'Atar à la ville historique de Chinguetti, sur 80 kilomètres, qui a débuté à l'été 2024, devront être accélérés eux aussi cette année.

PLUSIEURS PONTS INAUGURÉS ET 50 KILOMÈTRES DE ROUTE POUR CONTOURNER NOUAKCHOTT

Entre mars 2024 et mai 2025, le président de la République, Mohamed Ould Ghazouani, a inauguré trois ponts dans la capitale mauritanienne (« Amitié mauritano-chinoise », « Hay Sakin » et « Taazour »). Ces infrastructures prouvent la volonté publique d'améliorer la circulation dans une capitale qui s'étend géographiquement, poussée par une forte croissance démographique. Dans la même perspective, le chef de l'État avait procédé en janvier 2025 à la pose de la première pierre de la composante routes et désenclavement du programme d'urgence pour le développement de Nouakchott.
Ce projet ambitieux, dont le coût total s'élève à environ 1,9 milliard d'ouguiyas, vise à moderniser et étendre les infrastructures routières de la capitale afin d'améliorer la mobilité urbaine, désenclaver les quartiers et soutenir le développement économique. Il prévoit notamment la construction d'un réseau routier de 136 kilomètres, dont 50 de contournement pour désengorger le centre-ville, l'élargissement sur 18 kilomètres de l'autoroute menant à l'aéroport international, et un réseau de routes urbaines de 68 kilomètres couvrant toutes les communes de la ville.
En 2026, les autorités entendent lancer les travaux de construction de quatre nouveaux ponts à Nouakchott, ainsi que 40 kilomètres de voiries urbaines et le pavage de plusieurs rues et places publiques. Il en sera de même pour les travaux de construction de 70 kilomètres de voiries urbaines dans les capitales régionales et départementales.

doingbusinessin Mauritanie | Édition 2026 - 2027

DE NOUVELLES ROUTES EN CONSTRUCTION

Outre ces chantiers de rénovation, les appels d'offres pour la construction de nouvelles routes sur les axes Tintane-Aïn Farba-Touil, dans le centre sud du pays, et Rkiz–Bezoul, au sud-ouest, après avoir sécurisé leur financement via le Fonds arabe pour le développement économique, devraient être lancés cette année. Quant aux deux tronçons de la route de N'Beiket Lahwach vers Néma, la capitale régionale à laquelle elle n'est pas encore reliée, ils devraient être livrés cette année. Tout comme le sera le premier tronçon de la route Amourj-Adel Bagrou, dans la même zone.

En termes d'entretien routier, la Mauritanie fait face à un enjeu particulier. Les travaux d'entretien routier ont, ces dernières années, nécessité le retrait de plus de 17 000 m³ de sable pour garantir la fluidité du trafic et la sécurité des usagers des routes mauritaniennes ■

PLUSIEURS AÉROPORTS RÉGIONAUX RÉNOVÉS

Les travaux de modernisation de l'aéroport de Nouadhibou ont été achevés en décembre 2024. Ils ont consisté pour l'essentiel dans la réhabilitation de la piste de l'aéroport international pour garantir le respect des normes de sécurité et de qualité. Sa capacité d'accueil a également été accrue afin de répondre à la demande croissante des vols aériens vers la deuxième ville du pays, souvent considérée comme une « capitale économique ». Ces travaux avaient été lancés un an plus tôt avec une enveloppe de 4,6 milliards d'ouguiyas. Ce projet s'inscrit dans le cadre des plans du gouvernement visant à améliorer le secteur du transport aérien et à soutenir les activités économiques et touristiques dans la région. Les aéroports de Sélibaby, Kiffa et Lemgheity ont aussi été rénovés ou doivent être achevés dans cette perspective.



SOGETRAP

La gestion du personnel portuaire au service de la performance

NOS LEVIERS D'ACTION

- Formation continue & certification des dockers
- Innovation technologique & automatisation maîtrisée
- Dialogue social & gouvernance participative
- Amélioration des conditions de travail & sécurité
- Digitalisation des plannings & outils RH

CE QUE FAIT LA SOGETRAP

- Organise et gère la main-d'œuvre portuaire (dockers) au Port Autonome de Nouakchott
- Assure l'enregistrement, l'affectation et le suivi des dockers pour toutes les opérations de manutention
- Structure indépendante, agissant pour maintenir un climat social apaisé et garantir la compétitivité du port de Nouakchott



Personnel docker géré par la SOGETRAP



Visite du président de la République



Visite du président de la République

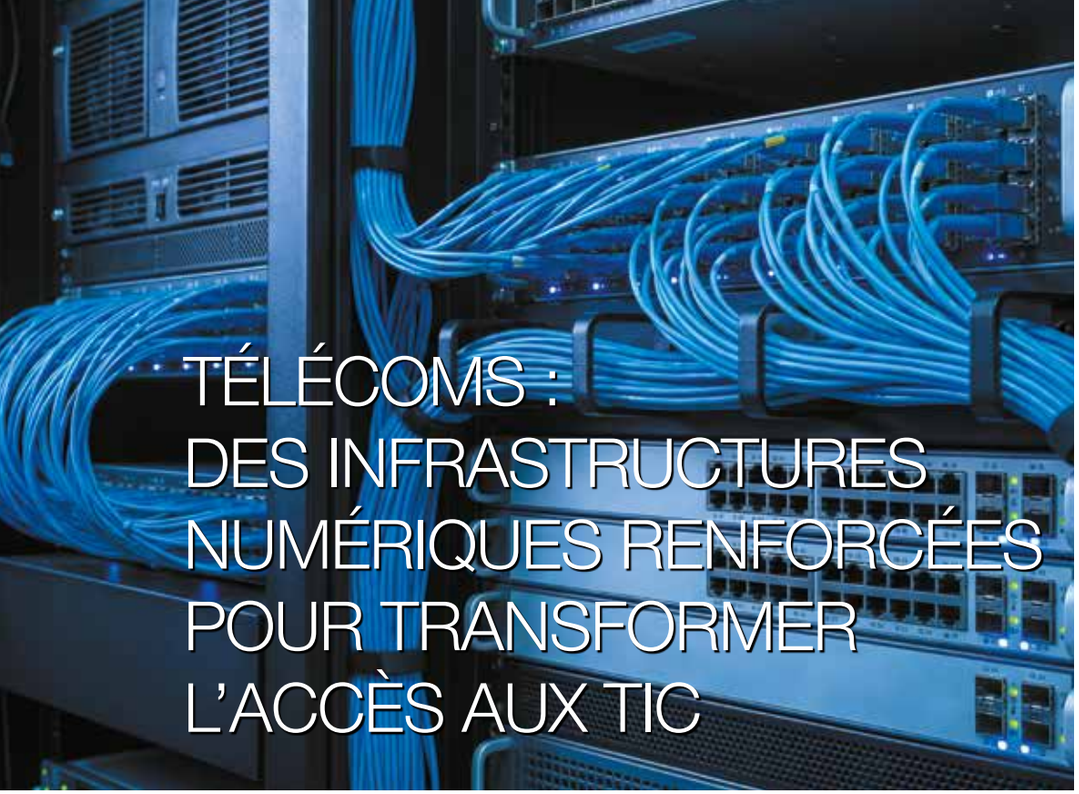


Siège social de l'entreprise



Directeur Général Taleb Ahmed Taghy

SOGETRAP



TÉLÉCOMS : DES INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES RENFORCÉES POUR TRANSFORMER L'ACCÈS AUX TIC

Câble sous-marin EllaLink, 5G, expansion de la fibre optique, Datacenter… Plusieurs projets promettent de renforcer l'accès aux TIC et de soutenir la croissance économique, posant les bases d'une Mauritanie plus connectée et plus innovante.

La Mauritanie a engagé ces dernières années une transformation numérique structurante visant à améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) sur l'ensemble du territoire. Loin d'être une simple modernisation technique, cette dynamique repose sur une stratégie cohérente : consolider les infrastructures nationales, sécuriser la connectivité internationale, déployer des technologies d'accès avancées et développer des services numériques à forte valeur ajoutée.

LE BACKBONE NATIONAL : COLONNE VERTÉBRALE DU NUMÉRIQUE MAURITANIEN

La priorité a été donnée au renforcement du réseau national de fibre optique. Véritable colonne vertébrale du système numérique, ce backbone permet d'interconnecter les différentes régions, d'améliorer la capacité de transmission des données et de réduire les inégalités territoriales. Dans le cadre de son agenda de transformation numérique (2022-2025), la Mauritanie a déployé plusieurs milliers de kilomètres de réseau en fibre optique pour relier les wilayas et de nombreuses moughataa, afin de réduire la fracture numérique entre les zones urbaines et rurales.

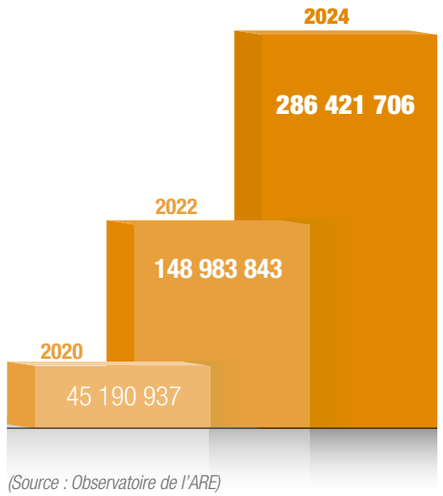
Ce maillage étendu permet non seulement d'augmenter les capacités de transmission de données à l'intérieur du pays, mais aussi de renforcer l'interconnexion entre opérateurs, administrations et centres de données. Il pose les fondements d'un réseau national robuste, essentiel pour soutenir des services numériques avancés, tels que l'e-commerce, l'e-gouvernement et les infrastructures critiques. Sans cette infrastructure interne, ni la 5G ni les services numériques avancés ne pourraient fonctionner de manière optimale.

NOUADHIBOU, NOUVELLE PORTE D'ENTRÉE NUMÉRIQUE AVEC ELLALINK

Une fois la base nationale consolidée, la diversification des connexions internationales devient stratégique. Le raccordement au câble sous-marin EllaLink via la ville de Nouadhibou, annoncé en août 2025 et dont l'achèvement est prévu avant la fin de l'année 2026, représente une avancée majeure. Cette infrastructure en cours de construction comprend une station d'atterrissement à Nouadhibou et une liaison de plus de 500 kilomètres jusqu'au réseau existant, avec une capacité initiale estimée à 200 gigabits/seconde (Gbps) vers l'Espagne.

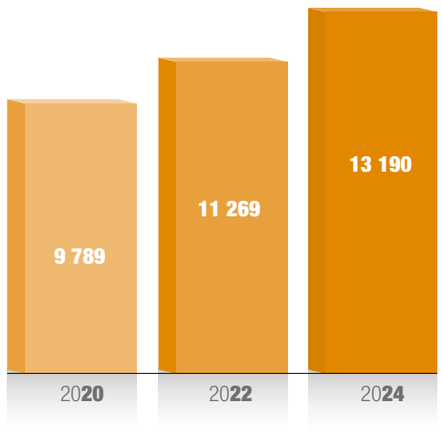
Ce nouveau point de connexion viendra compléter le câble Africa Coast to Europe (ACE), exploité depuis 2011 mais devenu bien insuffisant à lui seul. Sa mise en service devrait permettre de réduire les coûts, tout en augmentant significativement la résilience du réseau et les capacités de transit des données. La diversification des routes numériques renforce également la résilience du pays face aux incidents techniques. Pour les entreprises, notamment dans les secteurs bancaire, minier et logistique, c'est une amélioration décisive de la fiabilité des échanges internationaux.

Évolution du trafic datas des réseaux mobiles (total en Gigaoctets)



(Source : Observatoire de l'ARE)

Évolution du chiffre d'affaires du secteur des TIC (en milliards d'ouguiyas)



(Source : Observatoire de l'ARE & Ansade)

doingbusinessin Mauritanie | Édition 2026 - 2027

L'INTRODUCTION DE LA 5G : ACCÉLÉRATEUR D'USAGES

Autre chantier déterminant pour les TIC en Mauritanie : l'introduction de la technologie mobile de cinquième génération (5G). Fin 2025, l'Autorité de régulation a lancé un appel d'offres pour l'octroi de quatre licences 5G au maximum. Cette évolution ne se limite pas à une augmentation des débits mobiles, elle ouvre la voie à une transformation des usages.

Elle promet des débits bien supérieurs à la 4G, une latence très faible et une meilleure capacité à supporter des usages intensifs comme les services de cloud, l'Internet des objets (IoT) ou encore les applications professionnelles avancées. La 5G permettra le développement de solutions innovantes dans les mines, les ports, la pêche ou encore l'agriculture connectée. Dans un pays marqué par de vastes distances, elle offre l'opportunité de développer le télétravail, la télémédecine ou encore l'éducation en ligne.

CLOUD GOUVERNEMENTAL ET SOUVERAINETÉ DES DONNÉES

Un centre national de données (Nouakchott Data Hub) a été inauguré en 2025. Certifié Tier III, un niveau accordé à des bâtiments qui garantissent une haute sécurité et une fiabilité incontestable de leurs systèmes, il offre une plateforme d'hébergement aux services publics numériques. L'objectif étant de conserver les données souveraines sur le sol mauritanien et soutenir des applications telles que l'e-gouvernement, l'intelligence artificielle ou l'analyse de données massives. Ces capacités sont cruciales pour renforcer la sécurité des données et la continuité des services administratifs numériques. Cette infrastructure, devant être achevée dès cette année, permettra également la digitalisation progressive des procédures administratives, la simplification des démarches pour les citoyens et une meilleure efficacité de l'action publique. Pour les entreprises locales, l'existence d'infrastructures d'hébergement nationales peut également réduire les coûts et stimuler l'émergence d'un écosystème numérique domestique ■

Évolution du parc d'abonnements à la téléphonie mobile (en nombre d'abonnements)

	2020	2022	2024
Abonnements actifs	5 808 909	5 357 540	4 759 710
Dont internet mobile	2 876 171	3 477 344	3 619 709
Taux de pénétration mobile	139 %	123 %	93 %

(Source : Observatoire de l'ARE et Ansade - Le nombre d'abonnés est en baisse sous l'effet de la mise en œuvre d'une procédure visant leur identification, un abonné actif est désormais celui qui a utilisé le système au moins une fois au cours des trois derniers mois.)

Évolution du parc d'abonnements à l'internet fixe)

	2020	2022	2024
Total (ADSL, FTTH, LS et BR)	18 457	20 245	49 652
Taux de pénétration	0,4 %	0,5 %	1 %

(Source : Observatoire de l'ARE & Ansade)

COTEM
Contrôle Technique de Mauritanie

25 ans
d'expertise dans le domaine du contrôle et certification des projets de construction

CONFORMITÉ
SÉCURITÉ
QUALITÉ
DES CONSTRUCTIONS

BÂTIMENTS
OUVRAGES HYDRAULIQUES
OUVRAGES D'ARTS
INDUSTRIES
ÉNERGIE ET TÉLÉCOM

SERVICES

- Contrôle technique des constructions & certification
- Assistance technique à la maîtrise d'ouvrage
- Audit & Expertise sur les structures
- Vérifications réglementaires, inspections et mesures (CND, soudure, levage, incendie, lots techniques...)

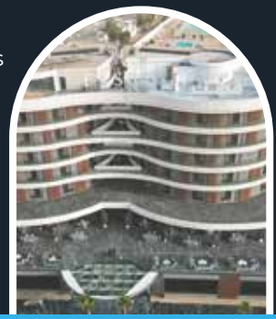
CHIFFRES & EXPÉRIENCE

+ 2 000 projets contrôlés

+ 100 collaborateurs

Leader en mauritanie dans le domaine

Partenaire exclusif SECO (Belgique)





cotem.co
cotem@cotem.mr
+222 45 25 95 09
Lot n° 173 ATOIT – Tevragh Zeina - BP 788 Nouakchott



Elyes Ben Sassi,
directeur général
de Mattel

« NOTRE POSITION DE LEADER REPOSE AVANT TOUT SUR UNE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT CONTINUE »

Mattel, filiale du groupe Tunisie Telecom, est le premier opérateur mobile en Mauritanie. Son directeur général réaffirme ici son ambition d'offrir un accès durable, équitable et de qualité à tous les Mauritaniens

En termes de qualité, Mattel est leader de l'Internet haut débit et opérateur 4G numéro 1. Comment obtenez-vous ce résultat, dans un contexte de pression de la part du régulateur ?
Notre position de leader repose avant tout sur une stratégie d'investissement continu dans le renforcement de notre couverture réseau et l'amélioration de la qualité de service et de l'expérience client. Cette dynamique s'appuie également sur l'adoption des technologies les plus performantes et sur une exigence opérationnelle élevée. La distinction récente de Mattel comme « meilleur réseau mobile de Mauritanie » confirme la pertinence de ses choix et de ses efforts en matière de qualité et d'innovation. Dans un environnement exigeant, marqué par un cadre réglementaire de plus en plus structurant, cette pression est un levier positif qui nous pousse à maintenir les meilleurs standards.

Mattel a été le premier opérateur à tester la 5G en novembre 2023, avec quelles ambitions ?
Effectivement, Mattel a été pionnier dans l'introduction de la 5G en Mauritanie depuis 2023, en intégrant des équipements compatibles et des technologies avancées telles que le Massive MIMO, permettant déjà d'atteindre des débits nettement supérieurs aux standards actuels. La proposition technique de Mattel dans le cadre de l'appel d'offres de l'Autorité de régulation pour l'octroi d'une licence 5G a été classée première, et nous avons été désignés adjudicataire d'une licence provisoire. Après la phase de tests, nous pouvons d'ores et déjà indiquer que le lancement commercial de la 5G Mattel est prévu courant 2026. Notre ambition est de démocratiser l'accès au très haut débit mobile, tout en accompagnant le développement de nouveaux usages à forte valeur ajoutée, notamment dans des secteurs stratégiques comme la santé, l'agriculture, l'éducation ou encore l'industrie. Dans cette dynamique, Mattel, en mettant à disposition des solutions de connectivité sécurisées et performantes, se positionne comme un partenaire technologique de référence pour les institutions publiques. Mattel est ainsi au service de la transformation digitale de l'État et des grands acteurs économiques - notamment dans les mines, les ports et la logistique - en déployant des solutions 5G sécurisées et des solutions IoT (Internet des objets).

Quels sont les autres axes de développement de Mattel ?
À court terme, nous accélérons le développement de nos services digitaux, notamment dans le domaine du mobile money, avec le lancement de notre filiale spécialisée dans la fintech « Mattel Money », qui a obtenu l'agrément de la Banque centrale de Mauritanie en tant qu'établissement de monnaie électronique. À moyen terme, notre stratégie s'articule autour de plusieurs axes structurants. Nous faisons évoluer notre approche réseau en passant d'une logique d'expansion à une optimisation intelligente. L'intégration progressive de l'intelligence artificielle dans nos opérations nous permettra d'anticiper les congestions, de détecter les incidents de manière proactive et d'améliorer l'expérience client. Parallèlement, nous renforçons notre engagement dans la transformation numérique du pays en développant des solutions innovantes adaptées aux besoins des particuliers, des entreprises et des institutions, en plaçant l'expérience client au cœur de notre stratégie ■





PORTS : NOUAKCHOTT ET NOUADHIBOU TOUJOURS PLUS COMPÉTITIFS

Outre l'inauguration d'un terminal à conteneur en 2022 à Nouakchott, la Mauritanie modernise ses ports dans une logique de renforcement de leur compétitivité et de réduction des délais, voire des coûts logistiques, au profit du pays et de la sous-région.

Le port autonome de Nouakchott (Panpa), aussi appelé port de l'Amitié, est le principal point d'entrée et de sortie de marchandises de la Mauritanie. Il a été construit dans les années 1980 grâce à un prêt sans intérêt de la Chine, afin de réduire la dépendance de la capitale. Il n'y a pas de port naturel en eau profonde le long de la côte atlantique mauritanienne et Nouakchott dépendait alors du port de Dakar pour ses importations, lesquelles transitaient par le fragile réseau routier qui liait les deux capitales. Quant au port de Nouadhibou, il n'a été relié à la capitale mauritanienne qu'en 2005 suite à la construction de la route nationale 3. Le Panpa, est aujourd'hui au cœur d'un vaste programme de rénovation et d'extension visant à renforcer son rôle économique et logistique régional.

PREMIER PPP D'UNE TELLE ENVERGURE

Le développement majeur des dernières années au Panpa réside dans la construction et l'entrée en service du terminal à conteneurs et hydrocarbures de nouvelle génération, opéré par Terminal à conteneurs de Nouakchott (TCN) et détenu à parts égales par Africa Finance Corporation (AFC) et Meridiam, deux fonds d'investissement spécialisés dans les infrastructures, notamment portuaires, en Afrique. TCN est tout simplement, de ce point de vue, le premier PPP de Mauritanie d'une telle envergure, avec plus de 330 millions de dollars investis dans une concession de trente ans par les deux actionnaires.

Le contrat de concession signé en septembre 2018 avec le gouvernement comprenait la conception, le financement, la construction, la maintenance et l'exploitation d'un nouveau terminal. Initialement attribué par le gouvernement à Arise Mauritania, l'entreprise a ensuite vu de nouveaux investisseurs participer au tour de table, dont Meridiam dès décembre 2018.

UN TERMINAL DÉDIÉ AUX CONTENEURS ET AUX HYDROCARBURES

Le terminal a été mis en service en avril 2022 après moins de trois ans de travaux. Il dispose d'un quai de 570 mètres de long et d'une profondeur de 14,7 mètres, capable d'accueillir des porte-conteneurs d'une dimension allant jusqu'à 250 mètres de long. Lors de son inauguration, le ministre de l'Équipement et des Transports a indiqué que « le quai mixte permettra de recevoir directement des pétroliers de 50 000 tonnes, ce qui réduira la facture énergétique du pays et sécurisera son approvisionnement ».

TCN dispose de l'exclusivité de l'importation sur les hydrocarbures au port de Nouakchott (gaz, fuel, mazout, etc.), ainsi que sur les conteneurs, bien que le port conventionnel continue d'en recevoir pour l'instant. Ses capacités initiales sont d'environ 250 000 EVP (unités équivalent vingt pieds), avec un potentiel d'extension à 600 000 EVP, voire plus selon les besoins futurs.

GAIN DE TEMPS

Le terminal a été conçu pour intégrer des équipements modernes, notamment des grues à quai STS (ship-to-shore), des grues à portiques sur pneus (RTG) et d'autres matériels de manutention (reach-stackers, etc.), facilitant un traitement plus rapide et efficace des conteneurs. Le temps de déchargement au TCN est de 24 à 32 heures, contre 3 à 4 jours au port conventionnel. Le prix du service est également plus élevé au TCN, libre aux opérateurs de transformer cette économie de temps en économie financière.

UN HUB OUVERT SUR L'AFRIQUE DE L'OUEST, L'AFRIQUE DU NORD ET L'EUROPE

À la fin de l'année 2023, TCN a finalisé l'acquisition des activités de gestion de conteneurs de APM Terminals Mauritanie. Filiale manutention du groupe Mærsk, APM gérait depuis 2014 un dépôt de 105 000 m² à Nouakchott dédié à la manutention des conteneurs et du vrac, ainsi que d'autres installations au port de Nouadhibou. En reprenant ces activités, TCN consolide sa position dans le pays et sa présence dans la région sur le long terme.

Car l'ambition affichée par l'opérateur est de positionner Nouakchott comme un hub logistique régional, ouvert sur l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique du Nord et sur l'Europe. Un port capable de desservir non seulement les importations et exportations mauritaniennes, mais aussi les marchés des pays enclavés, comme le Mali, qui explore de nouvelles alternatives au port de Dakar et utilise depuis plus d'un an TCN pour exporter une partie de sa production de coton. L'attraction de nouvelles lignes maritimes sera essentielle à cette stratégie.

■ ■ ■

Trafic aux ports de Nouakchott et Nouadhibou
(en milliers de tonnes et nombre de navires)

	2020	2022	2024
Tonnage import	4 606	4 365	5 410
Tonnage export	1 777	1 605	1 311
Navires	672	947	900

(Source : PANPA/PANDB, Annuaire des statistiques économiques 2024)

doingbusinessin Mauritanie | Édition 2026 - 2027



NOUVELLE ZONE LOGISTIQUE ET EXTENSION DU QUAI DE COMMERCE AU PANPA

De son côté, le Panpa a achevé en 2024 le développement d'une nouvelle zone logistique de 50 000 m², destinée à renforcer les capacités de stockage et les opérations de transbordement pour optimiser la gestion des marchandises. Celle-ci s'inscrit dans une stratégie globale visant à améliorer l'efficacité de la chaîne logistique et à attirer davantage d'opérateurs internationaux.

Un autre projet majeur concerne l'extension du quai de commerce pour permettre l'accueil de navires de plus grande taille. Estimé à 45 millions de dollars, il est en phase de finalisation et devrait augmenter la capacité d'accueil du port de 30 % en 2026. Des projets récents incluent la construction de remorqueurs maritimes puissants pour renforcer la capacité de manœuvre dans le port, élément crucial pour l'accueil de grosses unités et l'efficience des opérations portuaires.

BIENTÔT UN GUICHET UNIQUE AU PANPA

Le port de Nouakchott a également avancé sur le plan de la modernisation digitale de ses opérations. Suite à la réalisation d'une mission d'évaluation technique soutenue par l'Organisation maritime internationale (OMI), en septembre dernier, la Mauritanie prépare la mise en place d'un système unique numérique d'échange d'informations (Maritime Single Window). Conçu comme une plateforme numérique à guichet unique, ce système vise à simplifier et accélérer les procédures d'entrée et de sortie des navires, à consolider les échanges entre les différentes administrations portuaires et ainsi à réduire les délais et les coûts pour les opérateurs maritimes.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION

Le port investit également dans le capital humain à travers des programmes de formation à la gestion portuaire moderne, souvent en collaboration avec des partenaires internationaux, renforçant les compétences locales en matière de logistique et d'opérations portuaires. TCN compte ainsi 310 employés dont 15 % de femmes et 70 % de moins de quarante ans, avec un enjeu important sur le développement de carrière, notamment en partenariat avec le Maroc ■

FOCUS

MODERNISATION ET PORT EN EAUX PROFONDES À NOUADHIBOU

Le port de Nouadhibou (PANDB) est stratégique pour au moins deux produits d'exportation majeurs : le fer exploité par la SNIM et le poisson pêché par les navires et les milliers de pirogues dédiées à la pêche artisanale. Il est l'objet de travaux de modernisation et d'un projet ambitieux de port en eaux profondes.

Réhabilitation du quai commercial

Un important chantier de réhabilitation du quai commercial, réalisé avec l'appui de la société China Road and Bridge Corporation (CRBC), a été lancé en 2025 et doit être achevé cette année. Il comprend la remise à niveau des infrastructures portuaires existantes, le renforcement des brise-lames, ainsi que des opérations de dragage et d'entretien des chenaux d'accès. L'objectif majeur est d'améliorer l'efficacité logistique et la capacité de traitement des marchandises.

Mais la réhabilitation du quai commercial n'est qu'une étape : il existe un plan plus large de modernisation visant à accroître les capacités de manutention et à fluidifier les flux logistiques. Ces travaux pourront inclure le renforcement structurel du quai, le dragage plus profond des accès pour accueillir des navires plus lourds et l'amélioration des zones de stockage et des liaisons terrestres. Ils s'inscrivent dans la volonté du gouvernement de faire du port de Nouadhibou une plateforme logistique compétitive pour le commerce maritime international.Dans cette perspective, l'ambitieux projet de conception d'un port en eaux profondes à Nouadhibou est à l'étude et ses travaux pourraient même démarrer cette année. Sa fonction serait d'attirer de gros porte-conteneurs et des navires de grande capacité en offrant des tirants d'eau supérieurs à ceux des installations actuelles.

Modernisation du port de pêche artisanale et nouveau port intégré pour les garde-côtes

La modernisation du port de pêche artisanale de Nouadhibou, pour un coût de 15 millions d'euros, financé en partie par la KfW (Kreditanstalt für Wiederaufbau, établissement allemand de crédit pour la reconstruction), devrait être achevée cette année. Elle vise à renforcer la capacité d'accueil des infrastructures portuaires et à améliorer leur niveau de performance. Elle comprend la construction de 162 entrepôts pour les pêcheurs, d'un nouveau marché aux poissons aux normes internationales, la modernisation et l'extension du réseau d'assainissement ou encore la construction d'un réseau de routes pavées de 7 kilomètres de long.

En attendant la livraison de ce chantier, un port dédié aux garde-côtes mauritaniens a été inauguré à Nouadhibou en décembre dernier, une infrastructure de surveillance maritime bienvenue, notamment pour la lutte contre la surpêche et pour la gestion durable des richesses marines. Son coût de 24 millions d'euros, a été pris en charge conjointement par l'État mauritanien et la KfW. Il dispose d'un quai d'amarrage d'environ 370 mètres de long avec des zones de maintenance, d'approvisionnements en eau et électricité intégrés, lui permettant d'accueillir des patrouilleurs et des navires de recherche scientifique.





Sidaty Bedredine, directeur général de Terminal à conteneurs de Nouakchott, (2e en partant de la gauche au 1er rang) au sein de l'équipe management TCN

« TCN, PARTENAIRE DES LIGNES MARITIMES, DE L'AUTORITÉ PORTUAIRE ET DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES »

Opérateur du terminal à conteneurs et hydrocarbures du port autonome de Nouakchott, dans le cadre d'un partenariat public, TCN offre depuis quatre ans des services à la pointe de la technologie et des standards internationaux.

TCN a démarré ses opérations en avril 2022 sur un marché qui n'était pas vierge à Nouakchott, mais en s'y spécialisant. De quelle manière et avec quels arguments ?

Lorsque TCN a démarré ses opérations en avril 2022, le marché du conteneur à Nouakchott n'était effectivement pas vierge. Notre ambition n'était pas simplement d'y prendre place, mais d'y introduire le concept d'un terminal à conteneurs qui n'existait pas. TCN n'est pas seulement un opérateur mais un partenaire des lignes maritimes, de l'autorité portuaire et surtout des opérateurs économiques nationaux. Pour les lignes maritimes, TCN aide à réduire considérablement les coûts des escales en offrant des fenêtres d'accostage fixes pour éviter l'attente en rade et garantir une programmation efficace des rotations. Nos cadences élevées permettent de raccourcir le temps de passage à quai de moitié. Pour l'autorité portuaire et les opérateurs économiques, TCN contribue à l'amélioration de la capacité de traitement des marchandises au port de Nouakchott, à la connectivité du pays et, surtout, à la fluidité des livraisons. Notre objectif est clair : contribuer à renforcer la capacité et la compétitivité du port de Nouakchott.

« Nos cadences élevées permettent de raccourcir le temps de passage à quai de moitié. »

Comment TCN communique-t-elle auprès de ses partenaires et clients sur le rapport entre cette qualité de services supérieure et des tarifs forcément alignés ?

Chez TCN, nous avons fait le choix d'un modèle basé sur la performance et la fiabilité opérationnelle. Grâce à des équipements modernes, une organisation optimisée et des équipes formées aux standards internationaux, nous sommes en mesure d'offrir des cadences de manutention élevées et une meilleure prévisibilité des opérations. Pour les armateurs, un navire traité plus rapidement signifie une réduction des temps d'immobilisation et donc des économies opérationnelles significatives. Pour les chargeurs et les opérateurs logistiques, une meilleure fluidité du passage portuaire contribue à sécuriser les chaînes d'approvisionnement. Notre approche consiste donc à créer de la valeur pour l'ensemble des acteurs de la chaîne logistique. Au-delà du tarif portuaire, c'est la performance globale du service qui fait la différence. De plus, nous avons également un service de facturation en ville qui permet aux clients de préparer toutes les démarches administratives et commerciales avant de venir récupérer leurs marchandises sur le terminal. Nous maintenons, par ailleurs, un dialogue constant avec nos partenaires - armateurs, transitaires et opérateurs logistiques - afin d'adapter en permanence nos services aux besoins du marché.

La stratégie de TCN est nationale et régionale. Quels arguments développez-vous pour attirer de nouveaux clients hors des frontières de la Mauritanie ?

La stratégie de TCN dépasse naturellement le seul marché national. La Mauritanie bénéficie d'une position géographique stratégique, à la croisée de l'Afrique de l'Ouest, du Maghreb et du Sahel. Notre ambition est de contribuer à positionner le port de Nouakchott comme une plateforme logistique performante au service des échanges régionaux. Grâce à un terminal moderne et spécialisé dans le conteneur et les hydrocarbures, nous sommes en mesure d'accompagner la croissance des flux commerciaux et de proposer aux armateurs et aux opérateurs logistiques un outil fiable et compétitif. Nous pouvons également rappeler l'importance de l'espace disponible au sein du port de Nouakchott, un avantage majeur, face à la saturation des ports de la région comme celui de Dakar ou de Tanger. Nous travaillons également sur le développement des corridors logistiques vers l'hinterland, notamment avec le Mali, afin de faciliter les échanges régionaux et de renforcer l'intégration économique. À travers cette dynamique, TCN souhaite contribuer à renforcer l'attractivité du port de Nouakchott dans le paysage maritime régional et accompagner le développement du commerce en Afrique de l'Ouest.

« L'espace disponible, un avantage majeur du port de Nouakchott face à la saturation des ports de la région. »

TCN a réalisé un travail important auprès de ses ressources humaines, notamment à propos des aspects sécuritaires. De quelles manières ?

TCN a créé 310 emplois directs, dont 98 % d'emplois locaux, et environ 2 500 emplois indirects. Les ressources humaines mais également la sécurité au travail, appelée la safety, sont des piliers pour la société. Nous nous réjouissons aujourd'hui de n'avoir jamais encore enregistré d'incidents ou d'accidents majeurs au sein de TCN (zéro blessure avec perte de temps de travail). Les questions de santé, sécurité et sûreté occupent une place centrale dans notre organisation. Des procédures strictes sont appliquées et des sessions régulières de sensibilisation sont organisées afin d'ancrer une véritable culture HSE (Hygiène, sécurité, environnement) dans l'ensemble des opérations. Le terminal respecte également les exigences du code ISPS (International Ship and Port Facility Security) en matière de sûreté portuaire, garantissant un environnement sécurisé pour les navires, les marchandises et les personnes. Depuis le lancement des opérations, TCN a investi de manière significative dans le développement des compétences de ses collaborateurs. Des programmes de formation continue permettent de renforcer les compétences techniques, opérationnelles et le développement des futurs leaders, tout en intégrant les standards internationaux du secteur portuaire. Mais nous avons également des programmes d'insertion de stages professionnels destinés aux étudiants de grandes écoles, tels que Polytechnique. Le développement des compétences constitue un axe essentiel de notre vision et de notre engagement à contribuer activement au développement économique du pays ■

TCN
TERMINAL À CONTENEURS
— DE NOUAKCHOTT —

doingbusinessin Mauritanie | Édition 2026 - 2027



#5

VIVRE EN MAURITANIE

• Premiers pas en Mauritanie >>> 154



PREMIERS PAS EN MAURITANIE

OÙ LOGER À NOUAKCHOTT ET NOUADHIBOU

Nouakchott, capitale politique et administrative de la Mauritanie, et Nouadhibou, sa capitale économique tournée vers la pêche et les mines, disposent d'un parc hôtelier en développement, encore modeste mais en nette progression.

Le secteur hôtelier en Mauritanie est porté par l'essor des investissements étrangers et la montée en puissance du secteur pétrolier. Voici une sélection non exhaustive des établissements les plus adaptés à une clientèle d'affaires.

Sheraton Nouakchott Hotel

Inauguré en novembre 2024, le Sheraton Nouakchott est le nouveau fleuron de l'hôtellerie mauritanienne, situé dans la commune de Tevragh-Zeina. Ce complexe de 6 étages compte 164 chambres, 34 suites de luxe et 2 suites présidentielles. Il dispose de deux piscines extérieures, un spa, des courts de tennis et plusieurs restaurants. Un salon panoramique au sixième étage offre une vue imprenable sur la capitale. Côté affaires, l'hôtel compte un centre de conférences pouvant accueillir jusqu'à 800 personnes, une salle secondaire de 150 places et de quatre salles de réunion de 70 personnes chacune.

www.marriott.com/nkcsi

Azalaï Hôtel Nouakchott

Membre du groupe panafricain Azalaï Hôtels, l'établissement propose 64 chambres et suites alliant confort moderne et design traditionnel africain. Situé à seulement 3 kilomètres de l'aéroport, il met à disposition de ses hôtes une piscine extérieure, un bar et un fitness center, de même que plusieurs salles de réunion modulables, dont la principale peut accueillir jusqu'à 200 personnes. Sa cuisine fusion européenne-africaine et son ancrage dans les codes de l'hospitalité ouest-africaine en font une adresse plébiscitée.

www.azalai.com

URBAN HOTEL

Votre voyage d'affaires au cœur de Nouakchott

Deux hôtels, un seul standard de qualité

Un confort qui fait vraiment la différence

Un service soigné, pour un séjour parfait


réception


chambre deux lits simple


chambre lit double


coins détente aux étages


petit salon de chambre


salles de réunion

Urban Hotels vous accueille au cœur de Nouakchott avec deux établissements alliant confort, élégance et service de qualité. Pour vos séjours d'affaires ou de détente, profitez d'un cadre soigné pensé pour votre bien-être.

contact@urbanhotelnkc.com

+222 22 21 34 99

+222 22 62 25 25

urbanhotelnkc.com

FASQ Hôtel Nouakchott

Idéalement situé en plein cœur de la capitale, le FASQ Hôtel se trouve à proximité immédiate du Palais des congrès et du stade olympique, ainsi qu'à quelques minutes à pied du ministère des Affaires étrangères. Il propose 130 chambres et suites au design moderne, de 25 à 53 m². L'établissement dispose d'un spa, d'un centre de bien-être, d'un sauna, d'une piscine couverte, d'une salle de fitness et de plusieurs restaurants proposant des cuisines africaine, française et internationale. Un centre de conférences entièrement équipé complète cette offre adaptée aux événements d'affaires.
www.fasqhotel.com

Hôtel Sabah, Nouakchott

Seul complexe hôtelier situé en bord de mer, Sabah est une institution à Nouakchott. Son cadre unique, à l'écart de l'agitation du centre-ville tout en restant accessible, ainsi que sa cuisine mauritanienne et internationale réputée, en fait une adresse à part dans le paysage hôtelier de Nouakchott, conjuguant fonctionnalité et authenticité locale. Des salles de conférence et un centre d'affaires complètent les prestations proposées.

Monotel Dar El Barka, Nouakchott

Situé en face de l'ambassade de France, dans le quartier des ambassades, le Monotel Dar El Barka propose 59 chambres climatisées équipées de minibar et télévision écran plat, une piscine extérieure, un restaurant et un bar. Quatre salles de conférence, idéales pour réunions et séminaires, sont disponibles sur place. Sa table est régulièrement saluée par les voyageurs, qui en font l'un des points forts de l'établissement.

Hôtel Delphin, Nouadhibou

Classé 5 étoiles, l'Hôtel Delphin de Nouadhibou est l'une des adresses les mieux évaluées de la ville. Il dispose d'un restaurant, d'une terrasse et d'un salon commun. Sa localisation permet un accès aisé aux principaux pôles économiques de Nouadhibou, du port autonome aux bureaux des sociétés présentes dans la zone franche.

Hôtel Tasiast, Nouadhibou

Situé à proximité de l'aéroport de Nouadhibou, l'Hôtel Tasiast dispose de 8 suites et 20 chambres (standards, affaires et suites royales) conçues dans un esprit moderne et chaleureux, avec des équipements adaptés aux besoins des voyageurs d'affaires. Un centre d'affaires, un bureau de change et un parking privé gratuit complètent les services proposés.
www.hoteltasiast.com

Valencia Hôtel & Appartements, Nouadhibou

Situé à moins d'un kilomètre de l'aéroport, le Valencia Hôtel & Appartements propose des chambres et des appartements entièrement équipés offrant une vue sur la ville ou sur la mer, avec climatisation, coin salon et cuisine privative. Des salles de réunion, un centre d'affaires et un service de location de voitures complètent une offre particulièrement adaptée aux longs séjours professionnels.
www.hotelvalenciandb.com







QUI SOMMES NOUS ?

El Aouj Mining Company (EMC) est un acteur majeur du secteur minier mauritanien. Fruit d'un partenariat entre SNIM et Glencore, la société développe un projet de mine de fer à ciel ouvert dans la région de Tiris-Zemmour, avec une capacité de production de 11,5 millions de tonnes par an de concentré de fer. L'infrastructure prévoit un transport ferroviaire vers le port de Nouadhibou pour l'export vers les marchés mondiaux. EMC incarne l'ambition de la Mauritanie d'accroître sa valeur ajoutée dans les matières premières, sur le long terme.

NOS SERVICES

- Exploitation d'une mine à ciel ouvert de fer en Mauritanie
- Production de concentré de fer
- Transport ferroviaire vers le port de Nouadhibou pour exportation
- Projet structurant à long terme

+222 45 24 64 64

CONTACT



EXCURSIONS, DE QUELQUES HEURES À UN WEEK-END

Balade sur la côte atlantique - la plage des pêcheurs de Nouakchott

À quelques minutes du centre de Nouakchott, voire depuis le complexe hôtelier Sabah, la plage des pêcheurs offre un spectacle vivant et coloré, à la fois marché aux poissons à ciel ouvert et port artisanal où des dizaines de pirogues rentrent chaque matin de la nuit de pêche. Pour un voyageur d›affaires disposant d›une demi-journée, cette balade constitue une immersion immédiate dans la réalité économique et sociale du pays, doublée d›une expérience sensorielle intense.

Visite du parc national du banc d'Arguin

Créé en 1976, devenu site Ramsar en 1982 et classé au patrimoine mondial de l'Unesco en 1989, le parc national du banc d'Arguin couvre 12 000 km², partagés à égale mesure entre partie maritime et partie continentale. Situé entre Nouakchott et Nouadhibou, accessible en véhicule tout-terrain, il offre un paysage saisissant où le désert du Sahara rencontre l'océan Atlantique. Cormorans, flamants roses, sternes, pélicans, hérons et limicoles, plus de deux millions d'oiseaux migrateurs y font étape chaque année aux côtés de nombreux cétacés, tortues marines et dans une flore spécifique de mangrove et de désert.

Les Imraguen, peuple de pêcheurs installé depuis plusieurs siècles sur cette côte, y pratiquent une pêche traditionnelle au filet avec pour compagnons de chasse les dauphins, qui rabattent les bancs de mulets vers le rivage. Des excursions en lanche (embarcation à voile latine d'origine canarienne) organisées depuis le village d'Iwik permettent de s'immerger dans cet environnement unique.

Promenade à la Guetna - oasis du Tagant ou de l'Adrar

Pour un voyageur disposant d'un week-end prolongé, une excursion vers les massifs de l'Adrar ou du Tagant constitue une expérience inoubliable. La Guetna, période de récolte des dattes qui se tient chaque année entre juillet et août dans les palmeraies de ces régions, est l'occasion d'une immersion dans la culture nomade et oasienne de la Mauritanie profonde. Les villes de Chinguetti et de Ouadane, toutes deux inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco, offrent des paysages de dunes, une architecture en terre d'une beauté saisissante ainsi que la découverte de bibliothèques ancestrales. Ces sites sont accessibles depuis Nouakchott en une longue journée de piste.



FORMALITÉS ET SANTÉ

Visa

Un visa est requis pour la grande majorité des voyageurs étrangers souhaitant entrer en Mauritanie. Il peut être obtenu auprès de l'ambassade ou du consulat mauritanien compétent dans le pays de résidence, ou être délivré à l'arrivée à l'aéroport international de Nouakchott-Oumtounsy. Une procédure de demande en ligne est disponible sur le portail officiel des services consulaires mauritaniens.
Les ressortissants des pays membres de la Ligue arabe et de la CEDEAO bénéficient de conditions d'entrée facilitées selon les accords bilatéraux en vigueur. Il est recommandé de vérifier les conditions applicables à sa nationalité auprès de la représentation diplomatique mauritanienne avant tout départ.

Santé

La vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire pour les voyageurs en provenance de pays endémiques. Les vaccinations contre les hépatites A et B, la fièvre typhoïde et la méningite à méningocoque sont fortement recommandées. Un traitement préventif contre le paludisme est conseillé pour les séjours dans les régions du Sud du pays, notamment la vallée du fleuve Sénégal. Les voyageurs sont invités à se munir d'une protection solaire adaptée et à veiller à une hydratation rigoureuse, les températures pouvant dépasser 45 °C dans les régions intérieures en saison chaude.

Y ALLER

L'aéroport international de Nouakchott-Oumtounsy, ouvert en juin 2016, est situé à 25 kilomètres au nord de la capitale. Il est desservi par Air France, Turkish Airlines, Royal Air Maroc, Air Algérie, Tunisair et Binter Canarias, entre autres. Nouadhibou dispose également d'un aéroport international, principalement desservi depuis Casablanca, les îles Canaries et quelques capitales ouest-africaines.

CONDITIONS CLIMATIQUES

Le climat de Nouakchott et de la côte atlantique est relativement tempéré grâce à l'influence de l'alizé maritime et du courant des Canaries, les températures oscillant entre 20 et 35 °C selon la saison. La période la plus agréable pour visiter la capitale se situe entre novembre et février. À l›intérieur du pays, le climat est désertique et extrême : les températures peuvent avoisiner 45 à 50 °C en juin et juillet dans les régions de l›Adrar et du Nord-Est. L'harmattan, vent de sable chaud et sec venant du Sahara, souffle de décembre à mars et peut réduire considérablement la visibilité et affecter la qualité de l'air.



MONNAIE

La monnaie nationale est l'ouguiya mauritanienne (MRU), dont le taux de change est flottant. Il est conseillé de se munir d'euros ou de dollars américains, devises les plus facilement échangeables dans les banques et bureaux de change de Nouakchott et Nouadhibou. L'usage de la carte bancaire reste limité en dehors des grands hôtels internationaux.

DÉCALAGE HORAIRE

GMT + 00:00

acronymes & sigles

AAAID : *Autorité arabe pour les investissements agro-industriels*

AFD : *Agence française de développement*

ANLC : *Autorité nationale de lutte contre la corruption*

APIM : *Agence de promotion des investissements en Mauritanie*

ARE : *Autorité de régulation*

BAD : *Banque africaine de développement*

BCM : *Banque centrale de Mauritanie*

CEDEAO : *Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest*

CNAM : *Caisse nationale d'assurance maladie*

CNASS : *Caisse nationale de solidarité en santé*

DCA : *Direction du contrôle des assurances*

EHT : *École de l'hôtellerie et du tourisme*

ENFHT : *École nationale de formation hôtelière et touristique du Sénégal*

EPBR : *Établissement portuaire de la baie du Repos*

FADES : *Fonds arabe pour le développement économique et social*

FMI : *Fonds monétaire international*

FNP : *Fédération nationale des pêches*

GIMTEL : *Groupement interbancaire de monétique et des transactions électroniques*

GTA : *Grand Tortue Ahmeyim*

IMROP : *Institut mauritanien de recherches océanographiques et de pêches*

MCM : *Mauritanian Copper Mines*

ODD : *Objectifs de développement durable*

OMI : *Organisation maritime internationale*

OMVS : *Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal*

ONISPA : *Office national d'inspection sanitaire des produits de la pêche et de l'aquaculture*

Acronymes & sigles

ONU : *Organisation des Nations unies*

PANDB : *Port autonome de Nouadhibou*

PANPA : *Port autonome de Nouakchott*

PETROSEN : *Société nationale des pétroles du Sénégal*

PNDS : *Plan national de développement sanitaire*

PNUD : *Programme des Nations unies pour le développement*

PPP : *Partenariat public-privé*

PSE : *Plan stratégique d'entreprise*

SCAPP : *Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée*

SDG : *Sustainable Development Goals*

SMCP : *Société mauritanienne de la commercialisation de poissons*

SMH : *Société mauritanienne des hydrocarbures et de patrimoine minier*

SMPL : *Société mauritanienne des produits laitiers*

SNDE : *Société nationale d'eau*

SNLC : *Stratégie nationale de lutte contre la corruption*

SNIF : *Stratégie nationale d'inclusion financière*

SNIM : *Société nationale industrielle et minière*

TIC : *Technologies de l'information et de la communication*

TCN : *Terminal à conteneurs de Nouakchott*

UNESCO : *Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture*

WARDIP : *Western Africa Regional Digital Integration Project*

ZEE : *Zone économique exclusive*

ZFN : *Zone franche de Nouadhibou*

Zlecaf : *Zone de libre-échange continentale africaine*

contacts annonceurs

ADDAX ENERGY
Énergie
Moussa Diao, directeur général
www.oryxenergies.com
N° de page : 127

AFFECTIO MUTANDI
Conseil en Responsabilité Sociétale
Pierre-Samuel Guedj,
directeur général
www.affectiomutandi.com
N° de page : 71

AMBITION AFRICA
Forum des relations économiques
et commerciales franco-africaine
Anne Dessemond, directrice
de département Évènements
Géographiques et Stratégiques
https://event.businessfrance.fr/ambition-africa
N° de page : 69

APIM
Agence de promotion
des investissements
Tah Ahmed Meouloud,
directeur général
https://apim.gov.mr
N° de pages : 52-53

AUTORITÉ DE LA ZONE FRANCHE DE NOUADHIBOU
Zone franche
Issaga Diagana, président
www.ndbfreezone.mr
N° de pages : 90 à 93

AZALAÏ HÔTEL
Hôtel
Moussadeck Bally, président
www.azalai.com
N° de pages : 18-19

BANQUE EL AMANA
Banque
Mohamed Bouna Moctar,
directeur général
www.bea.mr
N° de page : 67

BMS
Banque
Mohamed Mahfoudh Ahmedou,
directeur général
www.bms.mr
N° de page : 31

BECR
Ingénierie - Audit & Conseil -
Centre de Formation.
Zein El Abidine Ahmed El Hady
fondateur, directeur général
http://becr-rim.com
N° de pages : 54-55

BIG CONSULTING
Société de services miniers
(exploration et exploitation),
Bureau d'étude
Sid' Ahmed Sidi Reyough,
directeur général
https://bigconsultingroup.com
N° de page : 51

BRITISH PETROLEUM
Hydrocarbures
Mohamed Limam, vice-président
et directeur Mauritanie
www.bp.com
N° de pages : 106-107

CARAVAN
Solutions industrielles
et services miniers
Sidi Ahmed Cheikh,
directeur général
www.caravanmr.com
N° de page : 51

CENTRALE DU SOLAIRE
Eau et énergie
Sidi Khalifou,
directeur général
www.cds.mr
N° de page :129

COMPAGNIE MAURITANIENNE DE DISTRIBUTION AUTOMOBILE
Distribution automobile
Alfa Alim, directeur général
www.toyota-mauritanie.com
N° de pages : 134-135

COTEM
Services d'ingénierie
et de contrôle technique
El Hacen Mohamed El Moctar,
directeur général
http://cotem.co/
N° de page : 143

DELPHIN HÔTEL
Hôtel
Antonio Santana Ruiz,
directeur général
https://delphin-hotel.com/delphin/fr/
N° de page : 13

EL AOUJ MINING COMPANY
Mines
Mohamed Moctar Taleb,
directeur général
Tél. : 222 45 24 64 64
N° de page : 157

ENCO
Cabinet d'ingénierie
Ahmedou Elimine,
directeur général
https://encoassocies.com
N° de page : 63

EST FORMATIONS
Formation
Ahmedou Mohamed Tfeil,
directeur général
https://est-formations.com
N° de page : 111

FÉDÉRATION NATIONALE DES PÊCHES
Pêches
Hamadi Baba Hamadi, président
fnprim@yahoo.fr
N° de pages : 94-95

Contacts annonceurs

FONDATION SNIM
Association
Mohamed Mokhtar Ould Hasni,
directeur général
https://fondationsnim.com
N° de page : 4e de couverture

GRANDS MOULINS D'EL WAHA
Minoterie – Production de farine de blé
Cheikhany Ahmed Hamoud,
directeur général
https://gme-mr.com
N° de pages : 165 et 3e de couverture

GREEN SAHEL EXPERTISE
Bureau d'étude
Abdelkader Mohamed Saleck,
directeur général
https://gse.africa/
N° de page : 41

HADID CHEMAL SA
Fabrication de fer à béton
Sid'Ahmed Berrou,
directeur général
https://hadidchemal.com/
N° de page : 35

HSE LAB MAURITANIE
Laboratoire d'analyse
environnemental
Abdekader Mohamed Saleck,
directeur général
https://www.hse-lab.ma/
N° de page : 61

IMAN HÔTEL
Hôtel
Sidina Ould Sidiya,
directeur général
www.palmcamayenne.com
N° de pages : 120-121

KENZ MINING
Mines
El Housseine Mohamed Abass,
directeur général
https://kenzminingsa.com/fr
N° de page : 89

MATTEL
Télécom
Elyes Ben Sassi,
directeur général
www.mattel.mr
N° de page : 145

MOOV MAURITEL
Télécom
Alioune El Houssein Issa,
directeur général
www.mauritel.mr
N° de page : 117

MAURITANIAN MINING LOGISTICS
Logistique
Mohamed Hemeidy,
directeur général
www.mml.mr
N° de page : 51

NETCOM
Fournisseur Internet
Isselmou Cheibany,
directeur général
https://www.netcom.mr/
N° de page : 59

OCDE
Arthur Minsat,
chef de l'unité Afrique, Europe
et Moyen-Orient, centre
de développement de l'OCDE
https://www.oecd.org
N° de pages : 36-37

SMTLA
Agence maritime, transport
et logistique
Habibatou Sidi,
directrice générale
https://smtla-sa.com
N° de page : 43

SNIM
Mines
Mohamed Vall Telmidy,
administrateur, directeur général
https://snim.com/
N° de pages : 2e de couverture et 3

SOGETRAP
Gestion du personnel portuaire
Thaleb Ahmed Taghy,
directeur général
N° de page : 139

SUNU ASSURANCES
Assurances
Papa Amadou Néné Mbaye,
administrateur, directeur général
https://www.sunu-group.com/
N° de pages : 75 et 77

TECHNO SYSTEMS
Ingénierie
El Moctar Mahmoud Brahim,
directeur général
https://techno-systems.net/
N° de page : 131

TCN
Logistique portuaire
Sidaty Bedredine,
directeur général
https://tcn-mauritanie.com
N° de pages : 4 et 38-39

URBAN HÔTEL
Hôtel
Imane Hamony,
directeur général
contact@urbanhotelnkc.com
N° de page : 155

bloc-notes

GME
ELWAHA
الواحة

Depuis 2017,
Votre partenaire de confiance

De nos moulins à votre table, la qualité de notre expertise

GME S.A. – Les Grands Moulins d'El Waha

Société de droit mauritanien créée en 2017, filiale de la société MPA S.A., elle est spécialisée dans la production de farine de blé et s'est imposée sur le marché mauritanien grâce à la qualité reconnue de ses produits.
Elle contrôle aujourd'hui une part importante du marché national, portée par un réseau de distribution très diversifié : boulangers, commerçants, transporteurs, biscuitiers et distributeurs dans les régions de l'intérieur.
Son usine est idéalement située à 400 mètres du Port Autonome de Nouakchott, sur l'axe principal.

gme.sa@outlook.fr

+222 36 12 22 95
+222 44 46 46 01

zone industrielle du port PNPA
El Mina Nouakchott - BP 5343

bloc-notes


Mauritanienne de Produits Alimentaires
الواحة
Pâtes Oasis
GME
ELWAHA
الواحة
الرحلن الصيرو
للواحة
GRANDS MOULINS EL WAHA
GME
Farine
Fleur
Le bon goût, c'est
aussi une histoire
de confiance
De la farine aux pâtes, une filière complète à votre service
+222 25 04 04 56
+222 48 48 75 74
elwaha.mpa@gmail.com
zone industrielle El Mina
MPA
GME
El Mina Nouakchott - BP 5343
+222 36 12 22 95
+222 44 46 46 01
gme.sa@outlook.fr
zone industrielle du port PNPA

Une institution au service de la durabilité







La Fondation SNIM, créée en 2007 et reconnue d'utilité publique en 2012, est une association apolitique, non syndicale et à but non lucratif. Elle agit pour un développement durable et inclusif en Mauritanie, notammenat dans le couloir du chemin de fer Nouadhibou-Zouerate et à Birmoghrein.

Ses actions, centrées sur la lutte contre la **pauvreté,** couvrent l'**accès à l'eau, l'agriculture, l'éducation, la santé, l'énergie, le développement local** et **le soutien aux retraités** du Groupe SNIM.

fondationsnim.com